

TEMPERATURE

BEAU

L'ILLUSTRATION NOUVELLE



MONTREAL, JEUDI,
8 AVRIL 1937

Vol. VII — N° 199 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

LE "RACKET" DES SECOURS MÉDICAUX EST MIS À JOUR

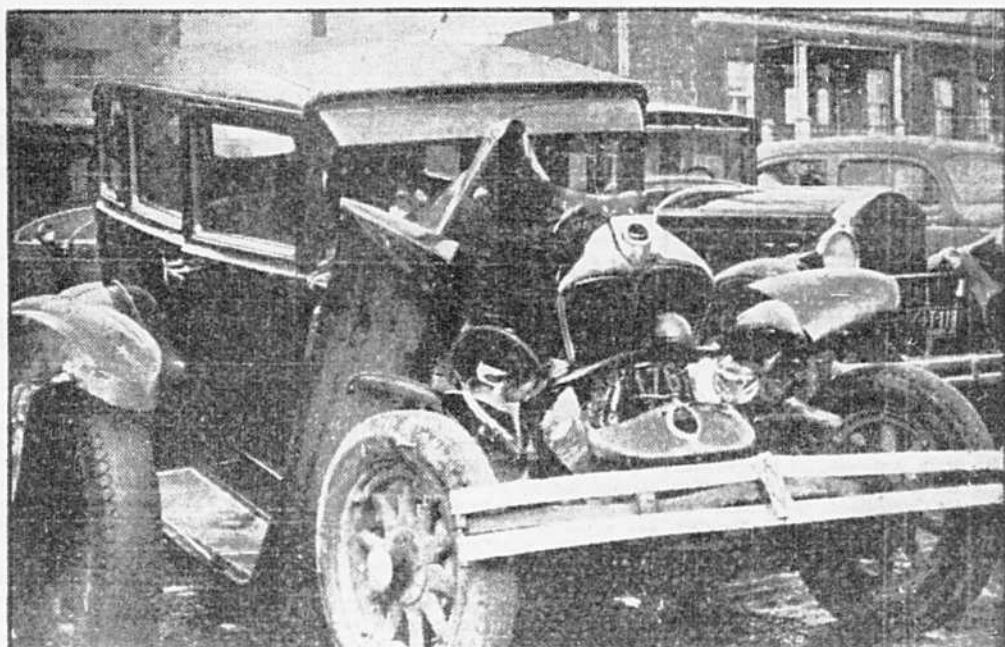
(A LIRE EN PAGE 3)



Lord Craigavon, premier ministre de l'Irlande septentrionale depuis la création de ce poste en 1921, songerait sérieusement à se retirer de la vie publique. L'on rapporte qu'il continuera à remplir ses fonctions jusqu'à l'année prochaine alors qu'il démissionnera.



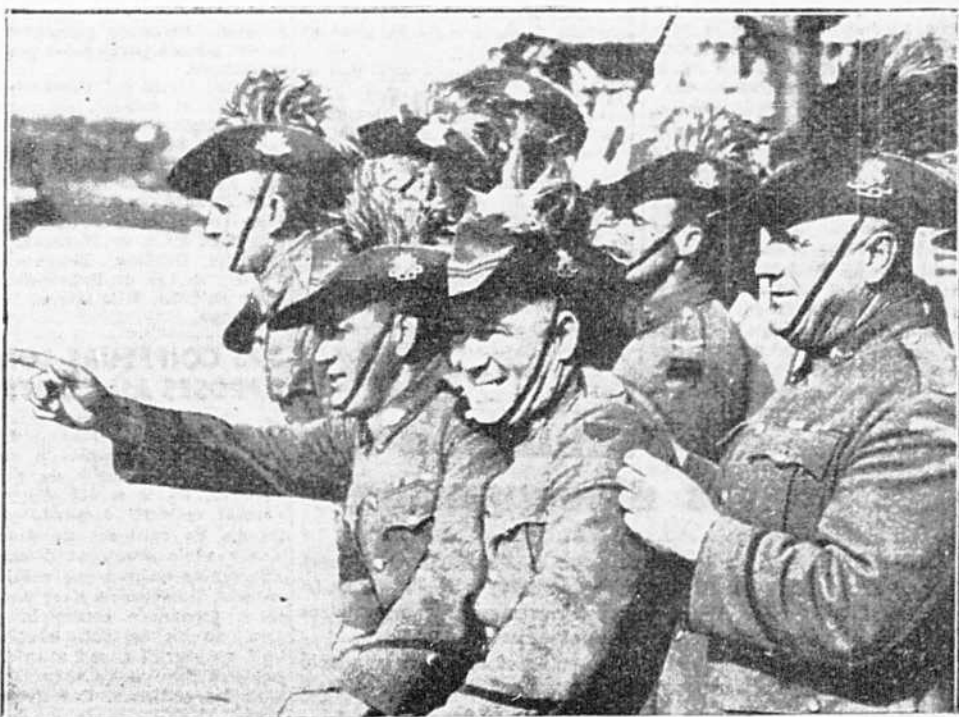
Jean Sablon, populaire chansonnier français présentement dans notre ville, qui commencera une série de sept articles, dès demain, dans notre journal. M. Sablon écrira ces articles durant son engagement au théâtre Loew's, en exclusivité à l'«Illustration Nouvelle».



Photographie prise à quelques minutes près de l'accident fatal survenu hier matin, dans le tunnel de la rue Iberville, à la hauteur du boulevard Saint-Joseph, lorsque le barbier J. B. Desrochers, de la rue Molson, a été broyé à mort quand l'automobile qu'il conduisait donna contre un tramway du circuit Frontenac. La photo est celle de la voiture que pilotait la victime et qui a été démantibulée sous la violence du choc. Le chien qui accompagnait M. Desrochers a été retrouvé sur le siège arrière de l'auto, et on croit que l'animal a provoqué cet accident. (Photo l'«Illustration Nouvelle».)



Le fameux dompteur Clyde Beatty a été arrêté, hier à New-York, sous une accusation de cruauté envers ses lions et ses tigres, qu'il aurait fouettés avec une lanière de cuir de six pieds au cours d'une représentation. Beatty fut ici photographié, en compagnie de son épouse après avoir été lui-même blessé par ses animaux, il y a quelque temps.



De retour en Angleterre pour la première fois depuis la guerre ces représentants des forces militaires australiennes reprennent contact avec certains lieux historiques qu'ils avaient fréquentés lors de la dernière guerre. Ce groupe fait partie du contingent australien qui prendra part aux cérémonies du couronnement. Les Anglais leur ont fait une brillante réception.

AU CONSEIL LEGISLATIF

On applaudit au projet d'un parc dans la Gaspésie

QUEBEC, 7. — (D.N.C.) — La Gaspésie, plus particulièrement le parc national que le gouvernement établira au centre de la péninsule gaspésienne, a donné matière à un intéressant débat, cet après-midi, au Conseil législatif. Cet intéressant projet de loi fut finalement adopté en deuxième lecture par la Chambre Haute.

L'hon. John-Hall Kelly dit que l'on voit à cet endroit des monts, parmi les plus élevés du Canada à l'exception de ceux des Rocheuses, par exemple, le mont Albert et le mont Jacques-Cartier. Il a parcouru, voilà quelques années, ce coin du pays et il déclare qu'il n'y a rien qui puisse l'approcher au point de vue pittoresque par exemple, le lac Sainte-Anne que M. Kelly compare au lac Louise. C'est une des plus magnifiques attractions de la nature. M. Kelly favorise la construction entreprise par le gouvernement au centre de la Gaspésie. La Gaspésie est un des rares pays d'Amérique réfractaire à la "fièvre des foins".

L'hon. Médéric Martin félicite le gouvernement pour cette initiative de créer un tel parc national. L'hon. M. Carrell envisage la réalisation de ce projet surtout au point de vue de la protection et de la conservation de nos réserves de gibiers et de poissons. L'hon. E. Thériault préférerait y voir établir un centre de colonisation.

Sir Thomas Chapais conclut le débat en félicitant les orateurs qui l'ont précédé et qui ont fait connaître tant de côtés attrayants de la Gaspésie. Il ne croit pas que la création du parc national nuise jamais à la colonisation ni à l'agriculture.

En troisième lecture, les conseillers législatifs ont adopté les lois suivantes: Loi relative au bien-être de la jeunesse; loi pourvoyant à la refonte des lois de la province; loi modifiant la charte de "Bishop's College". La Chambre Haute s'est ajournée à trois heures demain après-midi.

Energique déclaration du président des débardeurs

M. J.-B. Labelle, président de l'Union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal, a fait une importante déclaration aux cours de l'assemblée générale qui eut lieu au marché St-Jacques, qui se composait de plus de 2,000 membres.

Voici la déclaration: L'Union nationale n'acceptera jamais la proposition faite par M. J.-P. Ryan, président général de l'Union internationale des débardeurs, de soumettre à un vote referendum secret la question de savoir laquelle des deux unions, la nationale ou l'internationale, aura le contrôle de l'emploi, toute saison-ci de navigation, sur le port de Montréal, pour le chargement et le déchargement des navires. Nous avons conclu un contrat avec la Fédération des Armateurs, et c'est nous et pas d'autres, qui travailleront sur le port, comme nous l'avons fait l'an dernier, en dépit de M. Ryan et de n'importe quel autre.

Le président Labelle a ajouté

Enquête de Washington sur les grèves d'occupation

WASHINGTON, 7. — Le gouvernement de Washington a dénoncé les grèves sur le tas qui sont devenues une véritable calamité aux Etats-Unis, mais il a en même temps donné des avertissements aux unions industrielles et aux espions des grandes entreprises.

Après une semaine de longs débats, le Sénat américain a adopté ce qu'il appelle "une déclaration de principes politiques". Cette résolution fut renvoyée ensuite à la Chambre des représentants.

Quelques représentants du Sénat américain ont suggéré de retarder toute action gouvernementale jusqu'à ce que la Chambre ait décidé d'enquêter sur les grèves sur le tas.

La résolution du Sénat qui fut rejetée par un groupe de sénateurs n'est pas sujette à l'approbation ou à la condamnation du président des Etats-Unis.



Photo historique prise lors du baptême de la princesse Elisabeth dans le palais Buckingham, le 6 août 1926. Assis de gauche à droite, Lady Elphinstone; la reine Marie; la duchesse de York tenant son enfant dans ses bras, la comtesse de Strathmore et la princesse Royale; debout: le duc de Connaught; feu le roi George V, le duc de York et le comte de Strathmore.

LA SESSION FEDERALE

Pas de traitement de faveur aux vétérans qui sont sans travail

OTTAWA, 7. — Rejetant une recommandation de la Commission des Pensions à l'effet d'accorder des allocations à des vétérans recevant des pensions, l'hon. C.-G. Power, ministre des Pensions et de la Santé a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui qu'un tel projet coûterait au gouvernement \$12,000,000 au lieu de \$1,000,000.

"Aussi longtemps que je serai ministre des Pensions, dit l'hon. C.-G. Power, je ne puis recommander et je ne recommanderai pas un tel projet. Je ne puis admettre de plus que les anciens combattants parce qu'ils ont fait du service militaire outre-mer doivent bénéficier d'avantages pécuniaires dont sont privés actuellement les autres citoyens du Canada qui ont pourtant à souffrir de la crise et du chômage."

Le ministre ajoute que l'on a exercé une forte pression dans toutes les provinces du Dominion afin d'obtenir cette augmentation d'allocations.

que s'il se produit des troubles sur le port, la police fédérale aura vite fait de mettre à la raison, les fauteurs de désordres.

Cette énergique déclaration du président Labelle souleva les plus vigoureux applaudissements chez les débardeurs présents à cette assemblée.

Des grévistes sur le tas ont été chassés

HERSHEY, Pa. 7. — Plusieurs milliers de fermiers et des ouvriers ou ouvrières "loyalistes" de la "Hershey Chocolate Corporation" ont chassé un millier d'ouvriers d'une fabrique, après une bataille sanglante. Ces ouvriers faisaient la grève sur le tas. 25 personnes qui prirent part à cette rencontre furent conduites à l'hôpital pour y être soignées après avoir reçu des blessures plus ou moins graves. Plusieurs autres furent soignées par les médecins ou dirigés dans leurs familles.

DEPART DU "BEDFORD"

Le "Duchess of Bedford", paquebot du Pacifique Canadien, quittera St-Jean, N.-B., vendredi de Halifax, samedi, à destination de Glasgow, Belfast et Liverpool. Ce paquebot partira avec une des plus grosses listes de passagers qui soient jamais parties des provinces maritimes.

Parmi ceux qui s'embarqueront vendredi et samedi, on remarque l'hon. Hugh Guthrie, ancien ministre de la Justice et Mme Guthrie; l'hon. et Mme A. Knatchbull-Hugessen, Edward Knatchbull-Hugessen, Mlle Juliette Gaukier, W. M. Blair, Miss Diane Pearson, Miss J. Reekie et C. Bark de Montréal; l'hon. Georges DeBlois, lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard; Mme DeBlois, Mlle Hélène DeBlois et autres.

DES COIFFEURS SONT OPPOSES AU CONTRAT

Une nombreuse assemblée des Coiffeurs de Montréal a eu lieu hier soir, en la salle du café St-Jacques, où il a été discuté du contrat collectif demandé par un groupe de coiffeurs de Montréal. Après avoir étudié et discuté les différentes clauses que contient le contrat, l'assemblée s'est unanimement prononcée contre la passation de ce contrat, considérant qu'il ne fournit aucun avantage capable d'aider à l'amélioration du sort des coiffeurs. Des listes contenant plusieurs centaines de noms seront envoyées dans quelques jours au ministère du Travail qui démontrera l'opposition à ce contrat. (Communiqué).

EN PAGE 23. — Autres nouvelles locales ou étrangères.

M. V. Gratton et les idées nouvelles

Elles nous acheminent insensiblement vers le corporatisme.

De profondes transformations se sont produites dans nos habitudes de vie, nos conceptions et nos façons de penser, depuis le début du siècle. Avant de se transposer dans nos actes, ces changements se sont d'abord élaborés dans nos cerveaux, sous l'influence de doctrines nouvelles. Or, ces modifications intellectuelles et morales ont changé la physionomie de notre société et elles nous acheminent vers des remaniements encore plus profonds de nos lois et de notre mentalité. Les courants d'opinion actuels nous conduisent peut-être en définitive, à l'implantation dans notre province et même dans notre pays du régime corporatif. D'ailleurs, il existe déjà sous une forme voilée, en vertu de législations récentes; et de plus, tout en répondant au besoin de défense qu'éprouvent les classes laborieuses, il respecte le droit de propriété, et est même préconisé par l'Eglise.

Voilà résumée brièvement la brillante causerie que donnait, devant les membres de la Section St-Denis de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. Valmore Gratton, professeur à l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et secrétaire de l'Office d'Initiative Economique de Montréal.

M. J.-E. Laforce, sous-ministre de la colonisation et président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, s'était fait dans la circonstance un devoir de se rendre à cette soirée, à sa descente du train qui le ramenait de Québec. Ce dernier a insisté particulièrement sur l'obligation qu'ont tous les parents d'assurer l'établissement de leurs enfants en faisant servir leur capital dans des entreprises strictement canadiennes-françaises.

M. le Dr A.-H. Robert était au fauteuil et MM. René Larivée et Roger Brossard, avocats, présentèrent et remercièrent respectivement le conférencier de la soirée, M. Gratton.

Ont également adressé la parole, MM. les abbés H. Robert et F.-X. Décarie, M. le notaire J.-M. Savignac, échevin de St-Denis, était au nombre des auditeurs.

Garçonnet blessé

Jack Threadgold, 8 ans, 306, avenue Lacombe, est dans un état critique à l'hôpital St-Mary's souffrant d'une fracture du crâne subie hier midi lorsqu'il fut renversé par une automobile en face de 3076, avenue Maplewood. Il n'a pas repris connaissance depuis son admission à l'hôpital. D'après les renseignements transmis au lieutenant Finley, du poste de police de la Côte des Neiges, par M. H. Decelles, de 2001, avenue Maplewood, l'enfant se jeta contre le côté de la voiture que ce dernier conduisait sur l'avenue précitée aux environs de la rue McKenna. A l'hôpital où la victime fut transportée d'urgence l'on décréta une intervention chirurgicale immédiate mais on a peu d'espoir de lui sauver la vie.

Nouveaux studios de radio à Schenectady

SCHENECTADY, 6. — General Electric Company poursuit actuellement dans cette ville la construction de nouveaux studios du poste WGY. Ces studios seront des plus modernes.

[L'ENQUÊTE SUR LE CHOMAGE]

Le racket des secours médicaux

Témoignage du président de l'Association pharmaceutique.—M. Paul Vaillancourt dit que les médecins et pharmaciens ne parviendront jamais à s'entendre.—\$1.10 pour une bouteille d'iode.

—Des ordonnances de \$8 pour les chômeurs.—M. Lapointe demande de former un nouveau comité médical.

La Commission d'enquête sur l'administration des secours directs à Montréal poursuit activement son travail. M. G.-A. Lapointe, président de l'Association pharmaceutique a témoigné, hier après-midi, et il a étonné les enquêteurs en faisant certaines révélations.

Assistaient à la séance de la Commission d'enquête: MM. Armand Taillon, J.-H. Brien, président, Omer Barrière, R.-F. Quinn, F.-G. Pedley, etc.

MM. L. Roger et Antoine Benoit furent tout d'abord invités à témoigner. Ce sont deux enquêteurs de la Commission du chômage. M. Benoit est chargé des enquêtes spéciales. Ces deux fonctionnaires ont admis après avoir été interrogés par les Commissaires enquêteurs que le nombre des cas qui leur étaient soumis chaque jour était trop considérable et que leur travail serait plus fructueux, plus complet et plus efficace si ce nombre de cas était limité à cinq ou six.

M. G.-A. Lapointe

Puis, M. G.-A. Lapointe, président de l'Association pharmaceutique de Montréal, donne des informations intéressantes sur les accords conclus entre les médecins et les pharmaciens, sur le pourcentage des allocations versées aux pharmaciens pour la distribution des médicaments aux sans-travail.

"Actuellement, dit M. Lapointe, la ville de Montréal alloue 25 cents à tout chômeur pour soins médicaux chaque mois. Supposez que 160,000 personnes à Montréal touchent chacune 25 cents, cela forme un total de \$40,000 et les pharmaciens, depuis qu'ils ont rompu toute relation avec les médecins, ne retirent aucun sou de cette somme. Nous croyons qu'il y a là une injustice flagrante car en définitive c'est l'argent des contribuables qui entre ici en jeu, c'est l'argent des payeurs de taxes et vous savez que les pharmaciens paient un plus fort montant de taxes que les médecins. C'est pourquoi nous réclamons ce qui nous revient de droit."

Des médecins, dit M. Lapointe, ont contribué largement à rendre la situation des pharmaciens, intenable, difficile même. Lorsque nous avons consenti à fournir les remèdes aux chômeurs et à remplir les ordonnances de messieurs les médecins, nous croyions que tous collaboreraient avec nous. Mais malheureusement il n'en fut pas ainsi. Nous avons vu par exemple des médecins prescrire des remèdes dans des bouteilles de 8 onces, quand des bouteilles de 4 onces eussent été amplement suffisantes pour les chômeurs et raisonnables pour nous, étant donné que nous ne recevions qu'une partie du coût véritable de ces médicaments.

Abus intolérables

Nous avons constaté que des médecins prescrivait 4 et même 5 remèdes à la même personne. Le pharmacien se permettait parfois de diminuer la quantité parce que la loi ne nous autorisait pas à dé-

passer telle quantité. Les pharmaciens n'ont jamais compris pourquoi des médecins, et remarquez bien ici que nous ne généralisons pas, prescrivait par exemple \$7, ou \$8, de digitaline, \$5, ou \$6, d'adrénaline. L'entente d'ailleurs ne comportait pas la prescription de remèdes si coûteux."

Des faits

M. Lapointe cite ensuite plusieurs cas particuliers. Un médecin porteur d'un permis médical de chômeur se présentait trois ou quatre jours après avoir été avisé de l'état inquiétant d'un patient. Un médecin envoyait à la Commission du chômage un compte de \$800 dans un seul mois. Un autre exemple: 22 médecins faisaient parvenir au comité médical de la Commission du chômage des réclamations mensuelles atteignant \$500 alors que dans le passé ces mêmes médecins gagnaient difficilement \$500 par année.

"Je peux vous donner des noms et vous citer des faits renversants", ajoute M. Lapointe.

M. Paul Vaillancourt

M. Paul Vaillancourt demande à M. Lapointe en quoi tous ces faits peuvent intéresser les pharmaciens. M. Lapointe explique alors que les pharmaciens étaient obligés de fournir les remèdes à des prix dérisoires et que ces commandes faiblissaient, leur faisaient simplement perdre de l'argent. "Le pharmacien, continue M. Lapointe, veut bien donner les remèdes en retour d'une compensation partielle, mais encore faut-il que les remèdes prescrits soient de stricte nécessité et ne deviennent pas des médicaments pour traitement de grand luxe."

M. Lapointe est sévère pour les médecins, pour certains médecins. "Il y en a qui font remplir leurs ordonnances par leurs servantes, dit-il. Depuis que le médecin a le privilège de donner des médicaments aux patients qu'il reçoit, les pharmaciens subissent de lourdes pertes. Je connais cependant des médecins, ajoute-t-il, qui se gardent bien de remplir le rôle du pharmacien."

Croyez-vous que le patient est toujours bien protégé? Combien de médecins utilisent les échantillons des compagnies de remèdes brevetés et de produits français, par exemple?"

"Mais quel plan suggérez-vous pour mettre fin à cet état de choses", demande M. Paul Vaillancourt?"

Plan suggéré

"Je veux que les médecins et les pharmaciens reçoivent leur part. C'est pourquoi je propose le plan 18-6-1. Ce qui veut dire, 18 cents pour le médecin, 6 cents pour le

Aujourd'hui

• Engineering Institute, réunion hebdomadaire à 8 h. 15 p.m., au pavillon de physique du McGill, rue Mansfield. Conférencier: Dr J.-S. Foster.

• Lions Club, réunion hebdomadaire à l'hôtel Mont-Royal, à 12 h. 30 p.m. Conférencier: le recorder Léonce Plance.

• Société St-Jean-Baptiste, réunion importante des aumôniers, présidents, secrétaires, trésoriers et propagandistes des comités régionaux.

• Société de la Ligue des Nations, assemblée ce soir, en l'église Hildas, 6341, rue Delormier. Conférencier: M. Gibson.

• Cercle St-Viateur d'Ouverture, concours oratoire à 8 h. 30 p.m., à l'académie Querbes, avenue Fairmount. Entrée libre et invitation à tous.

• Anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska-Victoriaville, section Montréal, réunion ce soir, au Club Canadien.

pharmacien, et 1 cent pour l'administration. Je crois que de cette façon nous partagerions équitablement le 25 cents alloué chaque mois à tout chômeur pour soins médicaux. Je suggère en second lieu que l'on choisisse un ou des enquêteurs compétents afin de surveiller la distribution des allocations pour soins médicaux. Donnez-moi quelques enquêteurs qualifiés et en l'espace de 15 jours, dit M. Lapointe, je découvrirai les médecins et les pharmaciens coupables. C'est M. Alphéus Mathieu qui déclarait lui-même, ajoute M. Lapointe, que l'on avait organisé un véritable racket à Montréal depuis que les soins médicaux étaient payés aux chômeurs de la métropole."

Plaintes formulées

MM. Taillon et Vaillancourt demandent à M. Lapointe si les chômeurs formulent des plaintes contre les médecins. "Lisez les procès-verbaux, dit M. Lapointe, et vous verrez que toutes les plaintes mentionnées là concernent les médecins dans 90 p. c. des cas."

Les commissaires enquêteurs suggèrent alors d'amasser tous les dossiers concernant les cas d'abus dénoncés par M. Lapointe. Ce dernier se dit prêt à fournir aux enquêteurs tous les renseignements désirés.

\$1.10 pour iode

M. Lapointe continuant à rendre témoignage prouve qu'il en coûte parfois \$1.10 à la ville pour fournir 10 cents d'iode à un chômeur et voici comment. Un chômeur s'inflige une blessure légère qui nécessite des applications de teinture d'iode. Il doit avoir une ordonnance d'un médecin. La visite coûte \$2.00 et la ville payant 50 p.c. remet \$1.00 au médecin et 10 cents au pharmacien. Là est le vice du système actuel, selon M. Lapointe.

Nouveau comité

M. Lapointe suggère à la fin de son témoignage de former un nouveau comité médical de la Commission du chômage. Ce comité nouveau serait composé de 2 ou 3 médecins, de 2 ou 3 pharmaciens et de 2 ou 3 chômeurs. La Commission du chômage aurait complète juridiction et jugerait le meilleur mode de distribution des allocations pour soins médicaux et médicaments.

M. Pedley, commissaire enquêteur, dit que l'on pourrait établir le pourcentage suivant: 20 pour les médecins, 6 pour les pharmaciens et 1 pour l'administration. Mais la ville serait appelée à verser 27 sous au lieu de 25.

M. Paul Vaillancourt déclare qu'il est malheureux de constater que ces deux classes professionnelles ne peuvent parvenir à s'entendre.

M. Lapointe dit qu'il n'est pas

Série de 7 articles de Jean Sablon dans notre journal dès demain!

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'à partir de demain matin, vendredi, le populaire chansonnier français Jean Sablon, qui fait actuellement sensation aux Etats-Unis sur le réseau NBC, commencera une série de sept articles écrits exclusivement pour l'«Illustration Nouvelle». Sablon, qui a rencontré et connu toutes les grandes vedettes françaises au cours de sa carrière vraiment sensationnelle, écrira ses articles durant son engagement d'une semaine au théâtre Loew's.

Grâce à sa captivante carrière, nous ne doutons pas que Sablon saura fortement vous intéresser. Il a d'ailleurs un peu d'expérience dans le journalisme, ayant déjà écrit un article, qui, incidemment, fit aussi sensation, pour «Le Journal» de Paris. A demain donc pour lire Jean Sablon!

question de lutte entre classes professionnelles mais il fait remarquer qu'il s'agit ici d'argent et que là où il y a de l'argent il y a aussi lutte d'intérêts. Chacun doit donc défendre ses prérogatives et c'est ce qu'il fait au nom des pharmaciens de la métropole.

Rien pour le pharmacien

M. Lapointe précise sa pensée avant de terminer: "Les médecins, dit-il, nous envoient une multitude de clients et nous ne savons qu'en faire car les conditions actuelles sont intolérables. Les médecins reçoivent tout l'argent. Nous, nous fournissons remèdes, expérience professionnelle, tout ce que nous avons et le comité médical nous refuse même 6 cents sur les 25 cents que la ville alloue à chaque chômeur. Là est la cause du mal. En second lieu les médecins, après notre démission du comité médical, ont pris la décision de fournir eux-mêmes les remèdes aux chômeurs. Ils nous font donc encore là une lutte déloyale. Vous trouverez en ces deux explications le fond du désaccord qui existe aujourd'hui".

"Conseillez-vous à la Commission du chômage de changer le comité médical actuel?"

"Je n'ai aucun conseil à vous donner. Mais si vous organisez un plébiscite parmi les médecins, parmi ces médecins qui ont à cœur de venir en aide aux chômeurs, je suis certain que la plupart des membres de la profession médicale de Montréal se prononceraient contre le comité médical tel que constitué présentement à la Commission du chômage."

M. Armand Taillon dit que la Commission d'enquête verra à prendre toutes les mesures et les précautions nécessaires. La séance est ajournée.

A. L.

M. Georges Caron et les logements de chômeurs

M. Georges Caron échevin de Maisonneuve a eu une heureuse idée lorsqu'il a demandé à la Commission du chômage de fournir régulièrement chaque jour d'ici le 1er mai une liste des logements disponibles pour les chômeurs dans chaque quartier de la métropole. M. Georges Caron nous apprend que la Commission du chômage a trouvé son idée excellente et que de plus les propriétaires s'empressent de fournir à la ville les adresses des logis qu'ils peuvent mettre cette année à la disposition des sans-travail. De cette façon le travail des administrateurs sera sensiblement simplifié.

Les chômeurs de plus seront en mesure de trouver un gîte convenable le 1er mai et ce sera tout à l'honneur de nos échevins et de la Commission du chômage.

ALITEE AVEC MAL DE REINS

Aujourd'hui, grâce à Kruschen plus trace de douleurs

Cette femme souffrait tellement des reins que sa vie en était tout gâtée. Son père ayant bénéficié lui-même de Kruschen, lui recommanda d'en faire l'essai. Voilà maintenant la lettre qu'elle écrit:

"Je souffrais pendant des années de violentes douleurs dans le dos. Elles me tenaient au lit pendant plusieurs jours et m'empêchaient de marcher et de me tenir debout. Mon père prenait des Sels Kruschen pour le même motif. Comme Kruschen lui fit du bien il me conseilla d'en prendre, ce que je fis. Je fus alors trois ans sans souffrir. J'ai négligé ensuite ma dose quotidienne pendant six mois et deux mois après mes douleurs revinrent. J'essayai un autre remède qui échoua et je revins alors à Kruschen qui me soulagea complètement". — (Mme) H. R.

Les douleurs de dos sont ordinairement causées par des impuretés du sang — poisons que ne parviennent pas à expulser les organes internes. Les divers sels de Kruschen aident à stimuler ces organes et à mettre ainsi l'organisme à l'abri de ces impuretés nocives.

Les certificats du Crédit social retirés de la circulation

Les certificats du Crédit Social ont été abandonnés par le gouvernement de l'Alberta, vient d'annoncer le trésorier Solon Low.

Le solde des \$12,000 en certificats de \$1.00 sera retiré immédiatement de la circulation, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Les dettes privées seront réduites de moitié par un bill qui a été présenté à la Législature de l'Alberta, par le ministre de l'Education Maynard.

Cette législation remplacera l'acte déclaré illégal par la Cour en février. Un membre en révolte du Parti du Crédit Social a accusé deux ministres du cabinet albertain de ne pas avoir tenu l'engagement contracté avec les députés de la Législature. Il n'a pas voulu donner les noms des ministres impliqués dans cette affaire.

ENFANT BLESSE

Emma Aubertin, âgée de 13 ans, demeurant à 6049, rue Dumais, a été admise à l'hôtel Sainte-Justine hier souffrant de blessures à un pied subies en s'amusant dans la cour de l'école de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

● EN PAGE 4

Le plan Vautrin condamné

● EN PAGE 5

Grève dans l'industrie de la robe

● EN PAGE 6

Moscou veut conquérir le pôle nord

● EN PAGE 7

L'incident Pitkin en Chambre

● EN PAGE 8

L'enquête des comptes publics

● EN PAGE 11

Vers le couronnement

Le meurtrier de Veronica est un dangereux maniaque

NEW-YORK, 7. — On a lancé à travers les Etats-Unis le nom et toutes les marques de description et d'identification du sculpteur, Robert Irwin, âgé de 29 ans, qui est recherché dans la cause du triple meurtre de Beekman Hill.

La police de New-York a soupçonné aujourd'hui, après avoir effectué de nombreuses recherches dans la métropole américaine, que Irwin avait quitté la ville pour une destination inconnue.

Le fugitif a peut-être atteint une région très éloignée. John-A. Lyons, chef inspecteur adjoint a annoncé dans un message radiodiffusé de Boston à la Côte du Pacifique et de la Floride aux lignes canadiennes que Irwin devait être surveillé car il était sans doute un maniaque dangereux capable de mettre en danger la vie de plusieurs citoyens.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporee.

REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est Montréal

Case postale 1486. — Téléphone: FAIKIRK 1171

MONTREAL, JEUDI, 8 AVRIL 1937

LES APPELS AU CONSEIL PRIVE

L'hon. C.-H. Cahan a repris cette semaine, à la Chambre des Communes, un thème sur lequel plusieurs parlementaires ont paraphrasé depuis quelques années.

Il a demandé pourquoi on persistait à soumettre l'interprétation de nos lois canadiennes au Conseil Privé d'Angleterre.

Ce tribunal, dit M. Cahan, s'immisce parfois dans les affaires politiques canadiennes.

Il ne peut en être autrement. Toute loi est l'oeuvre d'une faction politique au pouvoir, et chaque gouvernement essaie d'agir dans le sens de l'opinion et des aspirations publiques.

Pour comprendre et bien interpréter une loi, il faut non seulement pouvoir en comprendre la lettre, mais surtout l'esprit. Et comment comprendre l'esprit d'une loi si on ignore les aspirations publiques qui ont amené sa passation, si on ne connaît pas parfaitement les conditions locales, les longs débats populaires qui sont à l'origine de cette loi?

Si intelligent et si impartial que soit un homme, il a toujours avec le peuple dont il fait partie un fond commun qui influe sur tous ses jugements: sa mentalité.

Des juges anglais ont, qu'ils le veuillent ou non, la mentalité anglaise, fruit de conditions particulières à l'Angleterre, et qui n'est pas la mentalité canadienne.

Les peuples ne sont pas faits pour les lois, mais les lois sont faites pour les peuples. Par conséquent, ne peuvent être arbitres suprêmes des lois d'un peuple que ceux qui sont intimement liés avec ce peuple, qui en sont sortis, qui font corps avec lui.

Que tout le peuple canadien donne à une gouvernement le mandat formel de passer telle ou telle loi, pour ce qu'il croit être son bien. Est-il raisonnable d'admettre qu'un tribunal étranger puisse ensuite détruire cette loi par la décision de quelques hommes?

Non, car c'est alors de l'immixtion pure et simple dans les affaires politiques d'un peuple, c'est un droit de veto souverain sur le peuple, sur sa volonté, sur son avenir, sur l'autorité de ses chambres législatives.

Un pareil pouvoir ne doit pas être toléré de la part d'un organisme étranger.

En ce qui concerne les causes criminelles, le privilège d'appel au Conseil Privé d'Angleterre a été aboli. Pourtant, il s'agit là de plus que la propriété d'un homme il s'agit de sa liberté souvent de sa vie.

Pourquoi ne pas en faire autant pour les causes de caractère civil?

Sans donner une meilleure justice que notre magistrature canadienne le Conseil Privé est une cause de dépenses onéreuses dont abusent certaines puissances d'argent et cela crée un grave préjudice à ceux qui, ayant pleinement raison, abandonnent un litige "en cours de route" pour insuffisance de fonds.

La Justice canadienne doit devenir, le plus tôt possible, l'interprète suprême des lois canadiennes. Cela éviterait l'inconvénient de voir, comme l'a souligné l'hon. M. Cahan, des juges ne connaissant à peu près rien des lois et des affaires canadiennes décider en dernier ressort de ce qui est légal ou illégal en Canada.

L'appel au Conseil Privé ne devrait être permis que pour les lois impériales non-désuètes que nous avons encore, d'ici à ce que ces lois aient été "canadianisées", comme le fut récemment celle de l'enrôlement de volontaires canadiens dans des armées étrangères.

LES MOTS

CÉLÈBRES



EXTRAIT DES JOURNAUX

L'ÉCHEVIN ROCHON

ARGUMENTÉ AVEC

L'AVOCAT DE LA VILLE

— On n'est pas des boeufs... mais on n'a pas tous la chance d'être des avocats!

LA SESSION PROVINCIALE

Le plan Vautrin a été un plan criminel, déclare un député

QUEBEC, 7. — (Par Maurice DUBRULE). — "Le plan Vautrin a été un plan criminel parce qu'il poussa les colons au découragement", a déclaré, cet après-midi, M. Emile Lesage, député de l'Abitibi, au cours de la discussion sur la loi présentée par l'hon. H. L. Auger, ministre de la Colonisation, loi intitulée, "loi pour sauvegarder et protéger les meilleurs intérêts de la colonisation et réparer les erreurs de l'ancien gouvernement à ce sujet. Les résolutions ont finalement été adoptées en troisième lecture. La Chambre se forme en comité plénier pour étudier les résolutions relatives à ce bill.

M. Bouchard dit qu'il n'a pas d'objection à ce qu'une somme de \$8,200,000 tel que prévu par les résolutions, soit votée pour aider la colonisation. Mais ce à quoi il s'oppose, c'est qu'on fasse de la littérature électorale avec les titres de bills. Aucun gouvernement n'est exempt d'erreurs, et M. Bouchard admet que l'ancien gouvernement a fait des erreurs au sujet de la colonisation. Mais ceci ne justifie pas le gouvernement de faire de la politique à même l'argent de la province.

M. Duguay parle incidemment des employés de l'ancien gouvernement.

M. Bastien. — Est-ce que le député croit qu'il en reste encore beaucoup de ces employés?

M. Duguay. — Il en reste encore trop.

M. Bastien. — Dans Berthier, il n'en reste plus.

M. Duguay termine en suggérant de faire un relevé des terres libres dans la province afin d'y installer des colons.

M. Laurent Barré. — Le député du Lac St-Jean trouve que 8 millions est une somme énorme. Je trouve au contraire que ce n'est pas encore assez. On a dépensé dans le passé des montants considérables dont il ne reste plus rien, particulièrement des secours directs, montants qui auraient pu être dépensés avec plus de profit pour la colonisation. Il n'a pas confiance dans la politique d'établissement de colons sur les terres libres. Il estime qu'il y a des terres libres parce que les anciens gouvernements ont complètement négligé l'agriculture. Il estime qu'on devrait dépenser 15 millions pour la colonisation et faire disparaître les secours directs. On ne devrait jamais établir un colon isolé, ni sur une terre qui n'a pas été parfaitement arpentée ni délimitée. Il estime aussi que ce n'est pas dans les villes qu'on doit recruter les colons, car les citadins font rarement des colons fiables.

M. Bastien proteste contre le titre du bill. Il en vient à parler du premier ministre et le décrit par les termes suivants: "Excellent coeur, mais caractère impossible". En critiquant le mode de colonisation de l'ancien gouvernement on critique d'après lui les religieux désintéressés qui ont pris

part au congrès de colonisation et fait leurs suggestions.

M. Duplessis. — Que le député de Berthier ait le courage de prendre ses responsabilités pour les erreurs de ses amis et de ne pas essayer à critiquer des religieux qui n'avaient aucun contrôle sur le gouvernement.

M. Bastien. — Est-ce que les religieux n'ont pas prêté leur concours et fourni des suggestions?

M. Duplessis. — Lorsque le plan Vautrin fut soumis, je l'ai critiqué, je l'ai combattu. J'avais dit que c'était un plan électoral. Le congrès fut un traquenard tendu par l'ancien gouvernement pour cacher ses turpitudes derrière le prestige de gens beaucoup plus respectables que lui. Je me rappelle que lors de la discussion du plan Vautrin, nous avions demandé au gouvernement de donner le contrôle aux sociétés diocésaines.

L'opposition actuelle a voté contre cet amendement. Elle aurait mauvaise grâce à venir maintenant tenter de se cacher derrière le clergé lorsqu'elle n'a pas voulu dans le passé donner l'autonomie aux sociétés diocésaines.

Le Dr Marc Trudel. — Le député de Berthier sait-il combien de fils de cultivateurs ont été établis sous de fausses représentations à la veille des deux dernières élections.

M. Bastien. — Je ne sais pas.

Le Dr Trudel. — Dans Saint-Maurice sur 151 environ une centaine n'aurait pas leur octroi parce qu'ils furent placés sous de fausses représentations.

M. Bastien. — Il y a de bien mauvaises gens dans Saint-Maurice.

Le Dr Trudel. — Il paraît que c'est pire dans Berthier.

M. Lesage (Abitibi) déclare qu'à la veille des élections l'on est allé placer des colons à 25 et 30 milles dans la forêt afin de pouvoir capter leur vote plus facilement. Il déclare que le plan Vautrin a été un plan criminel parce qu'il poussa les colons au découragement. Les colons des vieilles paroisses de l'Abitibi ont été grandement négligés et il est heureux de dire qu'une somme de \$100,000 a été dépensée dans son comité depuis le 17 août pour améliorer les chemins de colonisation.

Le Dr Hamel. — J'abonde dans les idées émises par l'honorable député de Rouville. Il a l'expé-

Un accident fatal

M. J.-B. Desrochers, âgé de 36 ans, coiffeur de son métier, demeurant à 6755, rue Molson, a été hier matin victime d'un grave accident en se rendant à son travail lorsque la voiture qu'il pilotait vint en collision avec un tramway dans le tunnel de la rue Iberville à la hauteur du boulevard Saint-Joseph. Il a succombé sur le champ à un écrasement du thorax et à la perforation des vaisseaux pulmonaires. Il y aura ce matin enquête du coroner autour de ce tragique accident.

D'après les renseignements obtenus par la police il appert que la victime se dirigeait vers le sud de la rue Iberville et le tramway du circuit Frontenac au nord. A un moment donné, ou M. Desrochers perdit le contrôle de son volant ou eut un moment de faiblesse, car il fit une fausse manoeuvre et se dirigea sur le tramway. Le garde-moteur du tramway M. O. Charlier fit alerter la police après quoi l'ambulance de l'hôpital Saint-Luc fut mandée. A l'arrivée du docteur Lebrun sur les lieux la victime avait déjà cessé de vivre. (Voir photo en première page.)

rience de la psychologie du colon et si nous en tenons compte, nous éviterons bien des écueils.

"Mais à titre de renseignement, j'aimerais savoir si ces \$8,000,000 prévus par les résolutions sont en plus des \$9,000,000 prévus par le budget.

M. Duplessis. — "Oui, c'est en plus.

Le Dr Hamel. — "Et combien reste-t-il des \$10,000,000 votés par la loi Vautrin?"

M. Duplessis. — "Le député de Québec-Centre doit se rappeler qu'au comité des Comptes Publics, au temps où nous travaillions ensemble, il a été révélé que \$11 millions étaient déjà engagés.

Le Dr Hamel. — "Mais les comptes publics disent que le 30 juin il n'y avait que \$5 millions de dépenses.

M. Duplessis. — "Les comptes publics que nous avons entre les mains sont pour la période s'étendant du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936. Les dix millions du plan Vautrin avaient été votés en avril 1935. L'argent voté par résolution peut être dépensé n'importe quand. Il n'y a pas de limite de temps pour commencer à dépenser et pour finir de dépenser. Tandis que l'argent voté en comité des subsides ne doit être dépensé que dans l'année fiscale pour laquelle le budget est prévu. Or, les dix millions avaient été votés en avril, et à l'époque où les comptes publics que nous avons entre les mains ont été en force, soit le 1er juillet de la même année, il y avait déjà plusieurs millions de dépenses. D'ailleurs, les comptes publics ne mentionnent que les montants payés."

Les résolutions sont adoptées sans amendement, le bill est lu en deuxième lecture et renvoyé au comité plénier.

La Chambre s'ajourne alors à demain après-midi.

La grève dans l'industrie de la robe

Elle a été déclarée hier soir, au cours d'une réunion tenue à la salle de l'Auditorium.—La date cependant n'est pas encore fixée.—Assemblée sous la présidence de M. Raoul Trépanier.—Ce que demandent les ouvriers aux manufacturiers

Les ouvriers et les ouvrières, membres des unions locales 262 et 205 de l'Union internationale des ouvriers de la confection pour dames, réunis au nombre de près de 3,000, à la salle de l'Auditorium, hier soir, ont voté unanimement en faveur d'une grève générale dans l'industrie de la robe de la métropole. La date de cette grève ne sera fixée que sur décision de MM. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et Bernard Shane, organisateur général de cette union.

L'assemblée au cours de laquelle cette décision fut rendue était des plus enthousiastes et fut présidée par M. R. Trépanier assisté des officiers de ces deux unions locales.

M. Trépanier a lu à l'assemblée le texte des demandes aux manufacturiers et M. B. Shane fit cette lecture en anglais. Ils ont tous deux fait quelques remarques appropriées pour la circonstance. M. Shane a annoncé que le président général de l'union a assuré de l'entier appui moral et financier aux ouvrières et ouvriers en cas de grève.

M. Trépanier a annoncé que les 30,000 membres des unions internationales étaient avec les ouvriers et ouvrières de la robe. On fit aussi lecture de la résolution de protestation qui sera adressée aux honorables ministres Rogers et Tremblay.

Les demandes

Voici le texte même des demandes que les ouvriers et ouvrières font aux manufacturiers et qui furent approuvées à l'unanimité de l'assistance. Ces demandes avaient été préparées et rédigées par le comité d'organisation:

- 1—Des ateliers unionistes et l'Union reconnue par tous.
- 2—Dans chaque atelier, un délégué d'union nommé par les ouvriers afin de les représenter dans le règlement des différends qui surviendront et ce, avant que ceux-ci ne soient référés à l'Union.
- 3—Dans chaque atelier un comité élu par les ouvriers et dont la tâche sera de fixer, de concert avec les manufacturiers, les prix du travail à la pièce dans chaque branche de l'industrie.
- 4—Un représentant des ouvriers, dûment autorisé par l'Union, aura le droit de visiter les ateliers pour régler avec les patrons les disputes qui surviendront et les plaintes qui seront faites.
- 5—Après une semaine d'essai, chaque ouvrier sera considéré un

employé de la firme et aura droit à tous les privilèges stipulés dans le présent contrat.

6—Aucun renvoi ne sera effectué, à moins de raisons graves et suffisantes.

7—La semaine de 41 heures sera en vigueur, divisée en cinq jours et demi de travail, comme suit: les premiers cinq jours de la semaine à partir de 8 h. a.m. jusqu'à 5 h. p.m. avec intervalle d'une heure pour le dîner; le samedi de 8 h. a.m. jusqu'à midi. Aucun travail ne sera permis le samedi après-midi.

8—Les fêtes suivantes seront jours de congé obligatoires pour les ouvriers: Noël, Premier de l'An, Vendredi saint, St-Jean-Baptiste, Confédération, Fête du travail. Les ouvriers pourront, à leur gré, s'abstenir de travailler les autres fêtes religieuses ou légales.

9—Aucun travail supplémentaire ne sera permis s'il se trouve des ouvriers sans emploi dans l'industrie.

10—Tout travail supplémentaire en dehors des heures régulières sera payé temps et demi.

11—Aucun ouvrage ne sera donné à des ateliers du dehors à moins que tous les ouvriers de l'atelier en question ne travaillent durant toutes les heures prescrites par le contrat.

12—Le travail dans les maisons privées sera défendu.

13—Durant la saison tranquille, l'ouvrage devra être divisé également, si possible, entre tous les employés.

14—Tous les ouvriers doivent se munir d'une carte d'Union avant de commencer à travailler.

15—Les minima suivants seront établis dans l'industrie pour les ouvriers: opérateurs et opératrices, \$18; drapesses, \$18; faiseurs d'échantillons, \$20; opératrices sur machine spéciale, \$15; presseurs, \$20; presseuses 25 p.c. de moins. Les prix du pressage pour le travail à la pièce seront les mêmes pour les hommes et les femmes, assistants presseurs \$16 par semaine; finisseuses, \$14; examineuses, \$14; mains générales, \$12.50.

16—Une augmentation générale de 20 p.c. sera accordée à tous les ouvriers de l'industrie.

17—Aucune diminution ne sera permise sur des salaires actuels.



M. BERNARD SHANE

ment plus élevés que le minimum.

18—Chaque employeur devra insérer un mémoire de salaire dans chaque enveloppe de paye des ouvriers.

19—Les lois de l'hygiène devront être observées dans chaque atelier c'est-à-dire que les ouvriers auront à leur disposition, serviettes, abreuvoirs, lavabos, etc.

20—Un comité d'arbitration ayant à sa tête un président impartial sera établi entre l'Union et les employeurs. Tous les différends seront réglés par ce comité dont la décision sera finale et engagera les parties en cause.

Une résolution

Après que le vote fut pris et enregistré sur les demandes à être faites aux manufacturiers, le président de l'assemblée a demandé le vote sur la résolution de protestation à être adressée aux Hon. MM. Rogers, ministre du travail fédéral, et Tremblay, ministre du travail provincial. Voici le texte de la résolution:

ATTENDU que l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames et, en conséquence, le Bureau Conjoint de Montréal auquel les locaux 262 et 205 de l'Union des ouvriers de la robe sont affiliés, ont fait une campagne très active dans la province de Québec et spécialement dans la cité de Montréal afin de promouvoir les intérêts des ouvriers depuis déjà 30 ans, période durant laquelle la dite union a dû surmonter d'innombrables obstacles pour améliorer les conditions de l'ouvrier et le tirer de l'état de l'esclavage où il était pour lui obtenir les présentes conditions dont il jouit aujourd'hui;

ATTENDU que la meilleure preuve de succès qu'aurait valu les efforts de l'I.L.G.W.U., dans sa présente campagne pour organiser l'industrie des robes pour dames, sont les démarches honteuses entreprises par certains manufacturiers qui ont eu recours à la vieille méthode de créer une Union fonctionnant dans leur intérêt (company union) afin de contracter collectivement avec la dite union, et signer une convention au détriment des ouvriers puisqu'elle stipule des salaires infimes et des heures de travail longues, et par le fait même détruit le bon travail accompli par l'I.L.G.W.U.

QUE cette assemblée, par conséquent, se prononce de la façon suivante:

a) QU'UNE telle entente qui pourrait être conclue le serait à l'encontre des intérêts des ouvriers d'une telle industrie et deviendrait, étant sanctionnée par le Département du Travail de la province, une menace qui détruirait le vrai mouvement unioniste de cette ville et laisserait l'industrie à la merci des employeurs, violerait l'essence même et le but de l'Extension juridique des conventions collectives de travail (Loi Arcand) et en plus ferait un tort immense au travail accompli au prix de multiples efforts par les unions ouvrières légitimes de ce pays et n'aurait pour autres résultats que d'amener le marasme dans cette province et

l'oppression du capital humain tel concerné.

b) QUE toutes les méthodes et moyens légaux soient employés pour aviser et prévenir les ouvriers de l'industrie des compacts qui se traitent contre eux au préjudice de leur emploi et de leurs efforts et pour les empêcher de demander un salaire équitable et des heures de travail raisonnables, au moyen de ces unions de hasard patronnées par les manufacturiers, affiliées à on ne sait qui ou quoi et au service des ambitions personnelles des patrons et autres personnes intéressées;

c) QUE cette assemblée proteste hautement contre ces actions trompeuses qui essaient de détruire le mouvement ouvrier dans cette province et que le ministre du Travail de la province de Québec et le ministre du Travail du Canada se rendent compte des actions de certains manufacturiers qui veulent établir une union fonctionnant dans leur intérêt (company union) dans la dite industrie dans le but de faire du tort aux ouvriers ici concernés et que les dits honorables ministres soient priés de prodiguer leur efforts afin de faire cesser ces activités et ainsi protéger les ouvriers de la province.

d) Que la Ligue Catholique des ouvrières de l'Aiguille dans la province de Québec qui prétend être une Union Ouvrière en vertu de lettres Patentes qui n'a pas d'affiliations légitimes aux unions ouvrières, et qui a été créée et encouragée par certains individus de concert avec les employeurs et qui prétend avoir conclu une convention Collective de travail aux noms des employés de l'industrie de la robe laquelle convention fut envoyée à Québec pour être publiée sous la Loi Arcand, n'est pas et n'a jamais été une vraie Union ouvrière, ne représentant aucunement les ouvriers de la dite industrie, et ne peut pas conséquemment parler au nom de ces dits ouvriers et surtout au nom du groupe prépondérant.

QUE la supposée dite union n'a jamais consulté les ouvriers, n'a jamais appelé aucune assemblée des ouvriers ou demandé quelle était leur opinion au sujet d'un prétendu contrat et laquelle par des moyens indirects essaie d'imposer aux ouvriers de la dite industrie une convention qui met en danger les intérêts de 8,000 ouvriers impliqués dans la dite industrie et que l'ATTENTION du ministre du travail pour la province de Québec soit attirée sur les faits ci-haut mentionnés.

Les orateurs de la soirée furent: MM. R. Trépanier, Bernard Shane, Alb. Roy et Mlle Rose Pesotta qui ont insisté sur l'importance du geste à poser et sur les graves conséquences. Ils ont aussi dit que la situation actuelle dans l'industrie de la robe est insupportable, et que le moment était venu de réclamer avec énergie mais dans l'ordre le redressement des griefs des ouvriers et des ouvrières.



M. ARMEUS GOHIER, échevin de St-Laurent, qui vient de démissionner comme tel et tiendra lundi prochain, le 12 avril, à l'école Beaudet, une assemblée au cours de laquelle il motivera sa décision

Aux anciens de l'école St-Jacques

Les Anciens élèves de l'école de Saint-Jacques sont priés de ne pas oublier que c'est ce soir, jeudi, le 8 avril, à 8 heures du soir, qu'aura lieu la soirée d'amateurs organisée par le bureau de direction de l'Amicale. Il y aura un prix de présence et de nombreux prix pour ceux qui participeront au concours artistique. L'entrée est libre et tous les Anciens sont cordialement priés d'y assister.

Les Anciens sont également invités à retourner sans tarder la carte postale qui leur a été envoyée récemment afin que leur nom paraisse dans l'annuaire.

Emission du Miracle de la Charité

Le poste CKAC transmettra ce soir, à dix heures, une causerie que donnera Mlle Vallin, sous les auspices de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

A la Ligue de Sécurité

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec présentera des médaillons de "Chauffeurs-sans-accident" aux conducteurs des camions de la Maison Dupuis Frères Limitée, vendredi, le 9 avril, à 8 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Technique, 290, rue Sherbrooke ouest. Cette cérémonie coïncidera avec la deuxième leçon de sécurité et de perfectionnement.

ON REDOUTE LES INONDATIONS DANS LA REGION DE S.-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 7. — Aura-t-on à St-Hyacinthe une répétition de l'inondation de l'année dernière? La population commence à se le demander. A la suite des pluies de ces derniers jours, l'eau monte d'heure en heure sur la rivière Yamachiche et la véritable débâcle n'est pas encore commencée. La glace est seulement partie entre la digue de la compagnie Penman's et la porte des Maîtres, à l'entrée ouest de la ville. Il reste à venir toutes les glaces des régions de St-Damase, St-Césaire, St-Pie de Bagot, etc. En aval de la digue de la Penman's, soit le long de la partie basse de St-Hyacinthe, l'eau a monté d'une dizaine de pieds depuis deux jours et n'est plus qu'à quelques trois pieds du tablier du pont rue Concorde. L'eau a déjà envahi les caves de nombreux citoyens logés dans la basse ville et les esprits sont inquiets. A St-Pierre de Bagot, on nous informe par téléphone qu'une embâcle s'est formée sur

la rivière Noire, qui se jette dans l'Yamaska, dans la région de la pointe aux Fourches. La crue s'accroît à bas graduellement et d'aucuns craignent un nouveau désastre. Tout le monde le long des rivières Noire et Yamaska met actuellement son espoir dans le départ définitif des glaces. On se rappelle que l'inondation du printemps de 1936 causa à St-Hyacinthe des dommages évalués à près de \$100,000. Quelque 350 maisons se trouveraient à un moment entourées d'eau et 200 familles durent quitter leur foyer pour des installations de fortune.

Vers quatre heures du matin, le 20 mars, le pont d'acier qui reliait St-Hyacinthe au village de la Providence fut en partie emporté par les glaces. Les deux travées centrales s'effondrèrent. Ce pont a été reconstruit depuis en béton armé avec l'aide du gouvernement provincial.

UN POMPIER QUI S'ETAIT BLESSE LE 31 MARS EST DECEDE HIER

Le pompier Frontenac Vaillancourt, attaché à la caserne numéro 47, domicilié à 7004, rue Des Erables, est mort hier après-midi à l'hôpital St-Luc des suites d'un accident survenu le 31 mars dernier au cours d'un incendie qui avait éclaté dans l'établissement de la Dominion Packing Company, situé à 6626 rue St-Hubert. Le corps a été transporté à la morgue pour fins d'autopsie qui sera pratiquée ce matin en vue de déterminer de façon précise la cause de sa mort.

D'après les renseignements que nous avons obtenus de sources diverses, la victime était montée sur la toiture de l'établissement précité le soir de l'incendie, dans le but de combattre les flammes avec plus de facilité. Devant marcher à tâtons en raison de l'épaisse fumée qui se dégageait du brasier, le pompier s'aventura trop avant et à un moment donné mit le pied dans un puits de lumière que ses camarades venaient d'ouvrir. Il eut toute-

fois le temps de s'agripper aux deux côtés du puits à l'aide de ses bras mais il eut à souffrir intensément et se blessa sérieusement avant que ses compagnons de travail puissent venir à se rescourre. Transporté d'urgence à l'hôpital, le pompier lutta vaillamment mais en ces derniers jours son état s'aggrava et hier après-midi à 4 h. 25 il expirait.

L'enquête du coroner sera tenue aussitôt que le médecin autopsiste pourra faire son rapport.

AUX EMPLOYES DE POSTES D'ESSENCE

Une assemblée des employés de postes d'essence sera tenue le 9 avril prochain, à 8 heures p.m., au bureau de M. Romain Mongeau, comptable, 152, rue Notre-Dame est.

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

La Russie soviétique veut s'emparer du pôle nord

PARIS, 7. (dép. part.) — Une nouvelle sensationnelle, très documentée est actuellement révélée au public européen.

Les Soviétiques sont en train de préparer la conquête du Pôle Nord!

Entendons-nous: non pas la conquête scientifique ou morale, comme la firent, généreusement pour le plus grand profit de la Science, les Hudson, les Nansen et les Charcot; mais la conquête matérielle, impérialiste, territoriale.

Et vu de cet angle particulier, le fait mérite d'être très sérieusement pris en considération.

40,000,000 d'hommes travaillent...

La première annonce de l'événement est donnée par notre confrère parisien PARIS MIDI, lequel, tout en précisant que si les Soviétiques n'ont pas encore installé au pôle Nord cet observatoire dont rêvent tous les météorologistes (c'est là-bas, croit-on, que "se trouve la cuisine où se forme le temps qu'il fait dans le monde entier" depuis cinq ans, l'U.R.S.S. a néanmoins commencé l'exploration et la mise en valeur méthodique du littoral de l'océan Arctique.

En Russie soviétique quarante mille hommes dépendant de "l'administration centrale de la route de la mer nordique au Conseil des Commissaires du Peuple" (c'est le nom officiel) font des cartes, sondent le sol, étudient les variations de température, pilotent des avions, découvrent et exploitent des mines de charbon, de cuivre, de nickel, en un mot, jettent les bases de ce qui sera peut-être un jour la République Soviétique du Soleil de minuit, où les légumes, dès maintenant, mûrissent à la chaleur et à la lumière électriques.

Un but intéressé

Comme on le voit, contrairement à toutes les expéditions qui, depuis le début du siècle dernier, ont exploré les régions polaires, les missions soviétiques ne poursuivent pas un but désintéressé. Les mines doivent produire et si la ville de Nordvyskstroy a été fondée, c'est dans un but bien défini: ravitailler les bateaux qui vont de Mourmansk à Vladivostok, en suivant cette route maritime polaire qui a une importance considérable pour les Soviétiques, tant au point de vue économique — pour transporter des marchandises d'Europe en Sibérie orientale, elle est beaucoup moins onéreuse que le Trans-sibérien — qu'au point de vue militaire, car, en cas de conflit russo-allemand, il serait facile au Reich de bloquer la Baltique, et c'est seulement par les mers polaires que pourraient sortir les navires soviétiques à destination de l'Europe ou de l'Asie.

Les visées stratégiques

Mais, c'est surtout au point de vue aéronautique.

C'est-à-dire stratégique que les régions arctiques ont de l'importance. Un simple coup d'oeil jeté sur une mappemonde suffit pour s'en convaincre.

En effet, les lignes les plus courtes pour aller de New-York à Tokio ou Shanghai et de Londres à Tokio traversent l'océan Arctique en passant au-dessus du pôle Nord et de la Sibérie.

Evidemment, à l'heure actuelle, ces parcours ne peuvent être exploités commercialement, mais les Soviétiques ont la conviction que dans un avenir très proche ils le seront et qu'ainsi, ils contrôleront une des plus importantes, sinon la plus importante des routes aériennes.

C'est dans ce but, qu'au nord du cercle polaire, ils ont installé soixante stations de T.S.F. qui émettent des renseignements centralisés à l'île Dickson d'où ils sont envoyés quotidiennement à Moscou qui les utilise pour les prévisions météorologiques.

Et, lorsque seront bien étudiés les phénomènes météorologiques

de ces régions, quand les terrains d'aviation se seront multipliés, alors rien ne s'opposera plus à ce que l'on aille d'Europe en Chine via le pôle Nord, innovation qui risque d'avoir une importance aussi considérable que le percement du canal de Suez.

De sérieux obstacles

Certes, cette entreprise ne va pas sans rencontrer de multiples obstacles, tant de la part des éléments que de celle des habitants: koukaks exilés à qui l'on est obligé de promettre la qualité de travailleurs libres et indigènes pour qui l'on a fondé à Léningrad l'Institut des Peuples du Nord.

De plus, si la tentative semble pouvoir réussir relativement facilement sur le littoral sibérien de l'Arctique, il n'en est pas de même sur le littoral européen où la Russie se heurte à l'Allemagne, ce qui n'est pas sans inquiéter les puissances scandinaves qui sont également menacées par les deux pays.

En cas de conflit

En effet, en cas de conflit russo-allemand, la Baltique étant bloquée par l'Allemagne, grâce au canal de Stettin, les sous-marins et torpilleurs soviétiques pourront la quitter et aller jusqu'à Alexandrovsk, sur l'océan Glacial, ce qui pourrait obliger le Reich à envoyer une partie de sa flotte dans les mers polaires et, par la force des choses, bon gré mal gré, la Norvège ou la Finlande devraient fournir des bases à cette flotte.

Prêts à foncer!

Enfin, quatre-vingts pour cent du minerai de fer suédois est vendu à l'Allemagne qui, en cas de guerre, en aurait un besoin plus impérieux que jamais; mais la presque totalité des mines de fer est au nord de la Suède, c'est-à-dire à portée des bases aériennes soviétiques échelonnées le long de la frontière finlandaise qui permettrait aux Soviétiques d'empêcher le ravitaillement en fer de l'Allemagne.

Constatation qui nous aide mieux à comprendre ces lignes parues dans l'ANGRIFF au mois de novembre dernier:

"Trois cents avions soviétiques seraient prêts à la frontière de Carélie à foncer à n'importe quel moment sur la paisible Scandinavie qui, comme le disait récemment le général Hanshoffer, provoque presque les voleurs par son ronflement sonore".

On le voit, la colonisation des régions arctiques n'est pas sans créer une source imprévue de conflits.

Un poste d'observation

D'autres informations ajoutent que les explorateurs soviétiques ont fait dans l'Arctique de longues et "précieuses études" sur les mers du bassin polaire, sur le régime des glaces, sur les mouvements des courants aériens, etc.

Toutes ces données ont permis à l'Etat Major russe de mettre debout un véritable plan pour la conquête durable, solide, et permanente du Pôle Nord, où les Russes vont installer bientôt un poste d'observation qui, pour avoir l'air d'être scientifique, sera surtout militaire.

Va-t-on laisser faire ?

Il y a donc là, de toute évidence, une situation de fait d'une extrême gravité.

Et il faut se demander si tous les autres pays sont exactement informés de ce que prépare en ce moment la Russie soviétique, laquelle, sous prétexte de condamner "l'impérialisme" des autres, est en train ni plus ni moins, que d'accomplir une véritable conquête impérialiste.

On peut se demander en outre

La situation des rouges n'est pas très brillante

PARIS, 7. — (dép. part.) — On a bien l'impression que le dénouement de la bataille de Bilbao approche.

En effet, les troupes nationalistes du général Mola, malgré les difficultés d'un terrain montagneux particulièrement âpre, ont continué à avancer au cours de ces dernières vingt-quatre heures.

Le général Mola doit se sentir bien près de la ville, puisqu'il vient d'adresser à la population une sommation, en l'invitant à se rendre!

Bombardement aérien

Pour ponctuer cette injonction par un fait tangible, le général Mola a fait bombarder aujourd'hui les défenses de Bilbao par une escadrière de 34 avions.

L'alerte fut donnée à 6 h. du matin, lorsque la première escadrière nationale fit son apparition dans le ciel de la capitale basque.

Le deuxième raid eut lieu un peu après 8 heures.

Le bombardement proprement dit fut effectué par douze appareils chargés de bombes d'une puissance extraordinaire. Les autres 22 appareils étaient des avions de chasse, dont le but était surtout d'empêcher les appareils ennemis d'approcher des bombardiers.

On sait que les projectiles qui ont été lancés exclusivement sur les ouvrages de caractère militaire, sur les dépôts et sur les magasins de ravitaillement (en évitant soigneusement tous les endroits où la population civile aurait pu se trouver) ont provoqué de ravages terribles.

La bataille de Durango

En attendant, on reçoit des détails très précis sur les combats qui se sont déroulés pour la conquête de Durango, qui comme on sait peut être considéré la clé de route de Bilbao.

Les troupes du général Mola, après une lutte acharnée au cours de laquelle elles durent assez souvent avoir recours au corps à corps, finirent par enfoncer victorieusement les lignes des rouges, à qui elles infligèrent des pertes sanglantes.

Un butin considérable

Les gouvernements se sont retirés en fuite dans les montagnes, abandonnant des munitions et un important matériel.

Les officiers du général Mola déclarent avoir trouvé 876 corps de soldats rouges seulement dans les environs de Durango.

Toute une série de défilés montagneux et de villages perchés à une très grande hauteur, comme Amboto, Barazar et Urquiola, ont été occupés par les nationalistes. Les rouges se sont enfuis après avoir laissé sur le terrain 500 mille cartouches, 1.000 obus de mortier, 10 mortiers de tranchée et un nombre imposant d'uniformes, de couvertures d'imperméables, etc.

Appel de renforts

Les basques se voyant sérieusement en danger viennent de demander d'urgence aide et secours aux asturiens.

Mais jusqu'à présent les rouges qui se battent sur le front d'Asturie n'ont pas encore pu se dégager pour porter secours aux basques.

Il est très probable qu'au moment où ils pourront aller à leur aide, Bilbao et toute la région environnante, auront été occupées par les nationaux.

Le gouvernement de Valence,

si tous les autres pays vont laisser les communistes agir de la sorte, et s'emparer tranquillement d'une région qui — à part sa valeur géographique — constitue un des réservoirs les plus formidables de richesse.

La caricature étrangère



L'AFRIQUE SE MODERNISE

Le chef nègre ne lance plus son cri de guerre qu'avec un micro!

(Dessin de Begler) (KLADDERADATSCH, Berlin)

fortement préoccupé de la tournure que prennent les événements sur le front basque, où il croyait que les positions rouges étaient imprenables, s'est empressé de détacher un certain nombre de troupes du front de Guadalupe pour les envoyer aux basques.

Mais ces renforts ont eux aussi, de graves difficultés à se déplacer. Les nationaux les guettent et attendent les soldats rouges aux passages des montagnes pour les attaquer avec leur aviation, avant qu'ils ne puissent parvenir jusqu'à Bilbao.

Les succès rouges

Les rouges, de leur côté, annoncent continuellement des succès près de Cordoue.

Volé en effet le communiqué de ce soir du gouvernement de Valence.

Un groupe de gouvernementaux a pris d'assaut le mont Chimorra, dans la province de Cordoue, mettant en déroute les nationaux et remportant une des principales victoires de la guerre civile. Cette poussée, près de l'extrémité est du front de Pozoblanco, a porté les miliciens rouges à 3 milles et demi de Villaharta dont la prise par les rouges a été annoncée erronément la semaine dernière.

Hier soir, quand les gouvernementaux eurent pris le mont Chimorra, ils durent enterrer les corps de 400 nationalistes tués dans cet engagement.

A l'aube, ils se mirent à disperser des groupes de nationaux que la formation subite du nouveau front avait placés derrière les lignes gouvernementales.

Les nationaux s'enfuirent de Villaharta vers Penarroya.

Les gouvernementaux prétendent s'être emparés de trois tanks de fabrication allemande, d'une batterie anti-avions, de 4 camions, de plusieurs mitrailleuses, fusils et mitraillettes ainsi que d'autos et de munitions.

Et Madrid ?

On remarquera que dans tous les combats de cette dernière semaine il n'est plus question de Madrid, où l'on s'est pourtant battu avec tant d'acharnement il y a quinze jours.

D'après le correspondant de PARIS SOIR, ce calme n'est que provisoire.

On croit que d'ici quelques jours,

Les socialistes français vont faire un marché de dupes

PARIS, 7. (dép. part.) — Nous avons déjà signalé à nos lecteurs, à l'occasion de la réunion du dernier congrès du Parti Socialiste S. F. I. O. — c'est-à-dire de la deuxième section de l'Internationale ouvrière, à laquelle appartient M. Léon Blum, président du Conseil — d'un projet mis en avant pour réaliser l'union et la fusion de ce parti avec le Parti Communiste, qui, comme on sait, est l'expression de la troisième internationale communiste.

Au cours du Congrès, une Commission d'études avait été élue qui fit traîner les choses pendant un bon moment. Et ceci parce que les socialistes S. F. I. O. ne se montraient pas enchantés de fusionner avec les communistes.

Mais ces derniers — qui ont tout à gagner dans l'affaire — ont continué à "pousser à la roue", comme on dit, et se servant surtout de deux millions et demi d'adhérents de fraîche date de la Confédération Générale du Travail comme d'une menace, ils sont parvenus à impressionner les socialistes qui finalement ont accepté de convoquer pour le 13 avril — c'est-à-dire pour mardi prochain — une Commission dite "d'Unification" dont le but sera précisément de fixer les conditions auxquelles la fusion pourra être faite.

Evidemment la fusion n'est pas encore accomplie. Et d'ici mardi prochain on peut toujours penser qu'il puisse se produire quelque chose susceptible de modifier la situation actuelle. Mais d'après ce que l'on sait, et d'après les tendances qui se manifestent d'une manière de plus en plus nette au sein du Parti Socialiste, on peut considérer la fusion comme inévitable.

Si le fait devait réellement se produire, il faudra considérer que les socialistes auront fait un véritable marché de dupes, car ils seront rapidement étouffés et dominés par les communistes, qui tout en étant une minorité, sont plus agissants, plus prêts à l'action, et par conséquent ne se gêneront aucunement pour poursuivre leurs buts, contre les socialistes.

En somme, ce qui s'est produit en Russie et partout ailleurs où les socialistes se sont laissés convaincre à s'unir aux communistes, se produira aussi en France et ce seront ces derniers qui deviendront rapidement les maîtres du parti.

Il pourrait y avoir une reprise de l'offensive nationaliste contre Madrid, dont il est peut-être encore prématuré de parler.

On laisse entendre, en somme, que les combats qui sont allumés en ce moment sur plusieurs points du front ne pourraient être que de très grands diversifs, afin d'obliger les rouges à dégarnir leurs lignes défensives.

A ce moment là — peut-être — se produira la nouvelle offensive nationaliste contre la capitale.

Tél: FRontenac 8161

Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
528, rue CACHET EST

OEUVRE NATIONALE, ENTR'AIDE INTELLECTUELLE

SOCIETE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'Oeuvre du livre et du disque français
DU 5 OU 10 AVRIL

Accueillez bien les membres de la Société qui frapperont à votre porte, afin d'y recueillir livres, revues, brochures et disques français que vous leur aurez préparés
Pour renseignements, téléphonez à PLateau 1131

[LA SESSION PROVINCIALE]

L'Assemblée législative proteste contre M. Pitkin

Un amendement de M. Frank Pouliot à la motion du chef de l'Opposition est adopté par le vote de 59 à 12.—Remarques de MM. Cléophas Bastien et Candide Rochefort.—Texte de la motion et de l'amendement.

QUEBEC, 7. — L'Assemblée législative par un vote de 59 voix contre 12 a blâmé, cet après-midi, le professeur Pitkin d'avoir lancé des assertions méprisables. Les deux côtés de la Chambre étaient d'accord, chacun à leur manière, de critiquer publiquement l'injure formulée contre notre race par le professeur Pitkin. L'amendement présenté par M. Frank Pouliot, fut adopté par les ministériels. Les oppositionnistes ont voté pour la motion soumise par M. Bouchard.

Rappelons que le texte de la motion Bouchard était le suivant:

"Que cette Chambre ayant pris connaissance de la teneur d'une lettre adressée par le professeur W.-B. Pitkin, de l'Université Columbia, à W.-B. Northgrave, de Toronto, dont un extrait a été publié dans 'The Globe and Mail' de Toronto, le samedi, 27 février, 1937, et dans laquelle le dit professeur accumule une série d'insultes obscènes gratuites à l'adresse des millions de Canadiens-français vivant sur le continent américain et dont 4,000,000 environ sont des loyaux sujets des Etats-Unis, proteste énergiquement contre ces accusations malicieuses, libelleuses et fausses et désire attirer l'attention du président de l'Université Columbia, le professeur Nicholas Murray Butler, pour qu'il prenne toute action qu'il jugera nécessaire dans les circonstances.

"Que le greffier de cette Chambre reçoive instructions de transmettre copie de la présente résolution et de l'article paru dans le 'Globe and Mail' aux dits professeurs Nicholas Murray Butler et W.-B. Pitkin".

C'est M. Frank Pouliot, député de Missisquoi, qui reprend le débat à ce sujet. Après un bref discours, il propose un amendement.

M. FRANK POULIOT

"Hier soir", déclare M. Pouliot, l'hon. Chef de l'Opposition parlant sur la motion relative à l'incident Pitkin, croyait nécessaire pour le bon renom de notre race que la Législature du Québec se donne la peine d'envoyer au président Butler de l'Université Columbia, une copie de la dite motion.

"M. le Président, si cette Législature doit relever chaque attaque de ce genre, n'est-ce pas donner une importance démesurée aux élocubrations de pitres genre Pitkin, qui soit par ignorance ou fanatisme, donnent libre cours à leurs propos égarés?"

"J'attire votre attention sur le fait que la motion affirme que l'Assemblée Législative a pris connaissance de la teneur de la lettre de Pitkin. Ceci n'est pas exact car nous ne connaissons que les extraits que le 'Globe and Mail' de

Toronto a publié dans son édition du 27 février dernier.

De plus cette motion tend à rejeter sur l'université Columbia la responsabilité des opinions de Pitkin, ce qui serait injuste. Ce n'est pas dans sa chaire que Pitkin a exprimé ses opinions, mais seulement dans une lettre privée, que tout le monde regrette de lire en partie dans ce journal de Toronto.

"Au reste, il ne faut pas donner de l'importance à ce M. Pitkin. C'est d'ailleurs l'opinion de M. Edmond Turcotte, le directeur du 'Canada' qui dans un article en page éditoriale le 13 mars dernier, concluait comme suit:

"Devant ce flot de basses injures à l'endroit tout à la fois des Franco-Américains et de Canadiens-français, nous aurions personnellement double raison de prendre feu. Eh bien! Franchement ce Pumpkin nous donne plutôt envie de rigoler. Car l'injure poussée à certain degré devient de la bouffonnerie pure et simple.

"Qu'est-ce à dire, rigoler! Nous avons plutôt le droit de nous pâmer en pensant que ce Pitkin est professeur à l'université Columbia; que le président de Columbia s'appelle Nicholas Murray Butler; que la femme de Butler s'appelle naturellement Madame Butler, et que Madame Butler, avant de changer son nom, s'appelait ni plus ni moins que Madeleine Lamontagne, Canadienne-française de Montréal. Tu parles d'un gaffeur! A la douche!"

"L'hon. chef de l'Opposition n'avait pas sans doute lu cet article quand il inscrivit sa motion.

"M. le Président, l'esprit français se distingue surtout par sa mesure, son bon sens avisé et railleur, qui s'amuse de tout ce qui sort de la mesure. Prouvons par notre modération que nous sommes restés de véritables français.

LA MOTION

"Je propose donc, M. le Président, secondé par M. Boiteau, que tous les mots après 'que', dans la motion en discussion, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Après avoir entendu la lecture des opinions que l'Américain Walter B. Pitkin aurait exprimées sur

Marchands à l'amende pour fausses pesées

Les marchands suivants ont été condamnés à l'amende hier pour fausse pesée: J.-H. Ponsnet, 718, rue Liverpool; A. Smith 4752, rue Verdun; Stop and Shop Ltd., 5673, avenue Verdun; George Mercer, 5257, rue Wellington; C. Mercer, 5257, rue Wellington; B. Mosse, 311, rue St-Paul est. D'autres marchands ont protesté de leur innocence.

les Canadiens-français et les Franco-Américains dans une lettre dont un journal de Toronto a de façon condamnable récemment publié des extraits, l'Assemblée législative tient ces assertions pour méprisables, proclame son admiration pour les qualités, pour les vertus des descendants de français en Amérique et passe à l'ordre du jour suivant."

M. CLÉOPHAS BASTIEN

M. Cléophas Bastien se demande si l'on n'a pas voulu, par cet amendement, diminuer le mérite du chef de l'Opposition qui a voulu, par une motion de censure, faire comprendre à nos compatriotes des Etats-Unis que nous sommes toujours derrière eux. Il signale que la lettre en question n'a pas été écrite par un minuscule mais par un professeur de journalisme de l'une des plus grandes universités d'Amérique. Il signale aussi que la lettre a reçu beaucoup de publicité dans les journaux des Etats-Unis, du Canada et de la province de Québec.

M. Bouchard parle dans le même sens.

M. CANDIDE ROCHEFORT

M. Candide Rochefort se demande s'il n'y a pas des Pitkin parmi les Canadiens-français et si nous n'avons pas motivé jusqu'à un certain point ces injures par notre manque d'éducation nationale et notre refus de prendre conscience de nos responsabilités. Nous serons Canadiens-français en autant que nous le voudrons," dit-il. "Si l'on veut être respecté par autrui, il faut commencer par se respecter soi-même. Au lieu d'accumuler les protestations, commençons donc par établir une fois pour toutes une formule de nationalisme canadien-français."

M. René Chaloult dit qu'il aurait voté pour l'amendement si cet amendement avait été la motion principale. Il appuiera la motion Bouchard de préférence à l'amendement.

On prend le vote avec un résultat de 59 à 12. M. Candide Rochefort et M. le docteur Adolphe Marcoux votent pour l'amendement. MM. Drouin, Hamel et Chaloult votent contre l'amendement.

IMPORTANTE REUNION DE L'A. C. J. C.

Conseil général, le 16 avril prochain.—De nombreux délégués et plusieurs personnalités attendus.

Les 16, 17 et 18 avril prochains, les Comités de l'A. C. J. C. et des Mouvements Spécialisés tiendront à Montréal une importante réunion. Ce sera le Conseil Général, appelé autrefois Conseil Fédéral, qui avait lieu à l'occasion des grands congrès généraux de l'Association. Depuis quelques années, les dirigeants diocésains de l'A. C. J. C. se joignent annuellement à ceux du comité central pour la tenue d'un conseil appelé Réunion Inter-Comités, dans le but de discuter des problèmes importants intéressant la jeunesse catholique. La combinaison des deux genres de réunion: Conseil Fédéral et Réunion Inter-Comités formera désormais ce qu'on a convenu d'appeler Conseil Général de l'A. C. J. C., appellation rendue officielle dans les statuts refondus de l'A. C. J. C. Ces nouvelles constitutions générales ont reçu l'approbation de NN. SS. les Evêques de la province de Québec et seront promulguées à la réunion d'avril prochain. La tenue du Conseil Général amènera dans la métropole des aumôniers et des dirigeants de tous les diocèses, tant des Conseils diocésains de l'A. C. J. C. elle-même que des Comités Fédéraux des différents mouvements spécialisés.

En plus des délégués de l'A. C. J. C., plusieurs Directeurs diocésains d'Action catholique sont attendus au Conseil Général de l'A. C. J. C. Le R. P. Henri Lalonde, ancien aumônier général de l'A. C. J. C. Française, sera présent aux réunions du Conseil et présentera une conférence au cours de ces journées.

On a déjà annoncé que les anciens de l'A. C. J. C. seront eux-mêmes convoqués au grand dîner offert à l'occasion du Conseil Général par le Comité des Anciens du Groupe Pie X; Son Excellence Monseigneur l'Archevêque-Coadjuteur de Montréal a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce dîner, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec y pronon-

cera une importante allocution. Comme l'A. C. J. C. compte plusieurs ministres, députés et autres personnalités au nombre de ses anciens, il est à prévoir que cette manifestation revêtira un éclat particulier et comptera parmi les plus belles qu'ait organisées l'A. C. J. C. dans ses trente-trois années d'existence. Ce sera une confirmation non équivoque de ses méthodes formatrices et de son esprit catholique et une approbation authentique de son développement avec les mouvements spécialisés.

Chez les hommes d'affaires du nord

Ce soir, jeudi le 8 avril, à 8 h. 30, à l'école Morin, au numéro 6521 de la rue St-Denis, M. Alfred-H. Paradis, président du Comité de Montréal pour le plan d'amélioration aux habitations, parlera des avantages de ce plan, sous les auspices de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal.

Les membres qui composent l'association et tout le public sont priés d'assister à cette assemblée. L'occasion leur est offerte de se renseigner sur cette mesure humanitaire.

HABILE TIREUR

NEW-YORK, 7. — Le sergent Robert George Pickrell, champion tireur au revolver de la police du Canadien National, a donné une démonstration peu ordinaire de son savoir-faire aux soldats américains du fort Wadsworth. Prenant comme cible Bob Donahue, du Pathé Newsreels, il en fit le contour sur le mur en lui tirant 15 balles. Cet exploit fut enregistré sur le camera de Donahue et Larry O'Reilly, aussi du Pathé News, tourna un film pour démontrer la véracité du fait.

Fort-à-bras qui passera sa vie en prison

COCHRANE, Ontario, 7. — Joseph Lentigne, mieux connu sous le nom de "Lion du Nord", a été condamné, aujourd'hui, à l'emprisonnement à vie sous une accusation d'homicide involontaire. La sentence a été prononcée par le juge E. R. E. Chevrier, de la Cour suprême. Lentigne fut tout d'abord accusé de meurtre à la suite de la mort, le 10 novembre, de Raoul Rodrigue. D'après la preuve faite à l'enquête, Lentigne frappa de son poing Rodrigue et celui-ci succombait bientôt à ses blessures.



Photo prise au cours d'une soirée d'amateurs organisée par l'Amicale des anciens élèves de l'école Meilleur. On remarque sur cette photo: M. le curé Gibeault; M. l'évêque J.-W. Rielly; le R. F. Cléophas; MM. J.-C. Desjardins, J.-P. Prud'homme, A. Cornélius, Dr Alcide Martel, Gaston Brunet, H. Colette; Mesdames J.-C. Desjardins, J.-H. Martel, O. Grignon et E. Trudel; Miles L. Blain, Suzanne Gravel, Denise Tardif, Denise St-Pierre, Prud'homme, Bébé Michelle Asselin et autres.

(Photo l'Illustration Nouvelle.)

Voyages de Lanctôt à même les fonds de la police.

L'enquête sur les comptes publics s'est ouverte hier. — L'honorable T.-D. Bouchard, lui-même, sera accusé. — Le chef de l'Opposition veut lui aussi assigner des témoins.

QUEBEC, 7. — (D.N.C.). — L'enquête devant le comité des comptes publics sur le tripotage de fonds appartenant à la province, sous l'ancienne administration libérale s'est ouverte ce matin en véritable coup de tempête. Tout d'abord, il y eut de vives passes d'armes entre l'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre, et l'hon. T. D. Bouchard, chef de l'Opposition, au sujet des méthodes à suivre dans la poursuite de cette enquête. Les tentatives faites par M. Bouchard en vue d'empêcher la conduite d'une enquête du genre de celle qui a été menée lors de la dernière session de l'Assemblée législative, ont abouti à un échec lorsque le premier ministre a fait savoir au comité que le chef de l'Opposition serait lui-même accusé devant le comité.

"Le chef de l'Opposition cherche à tuer le temps, déclara M. Duplessis, alors que M. Bouchard s'évertuait à continuer son discours avant la prise des dépositions, mais je lui ferai savoir qu'il sera lui-même accusé devant le comité et qu'un témoin portera des accusations contre lui."

M. Bouchard a dès lors demandé d'assigner devant le comité au nom de l'Opposition, l'hon. Alphonse Raymond, président du Conseil législatif, et vice-président de la Banque Provinciale du Canada; MM. J.-A. Savoie, vice-président de la Commission des Tramways de Montréal et avertisseur du gouvernement à la Commission de Régie des Alcools; Sévère Godin, vice-président de la Montreal Light Heat and Power; L.-A. Richard, sous-ministre et J.-A.-C. Béique.

A titre de riposte, l'hon. Duplessis a laissé entendre, et ce aux applaudissements des députés ministériels faisant partie du comité, qu'il assignerait de son côté des témoins non moins importants, dont l'hon. sénateur Donat Raymond, "les entrepreneurs et les trusts payés par l'ancien régime".

Le secrétaire de la police provinciale, division de Québec, fut dès lors appelé à témoigner devant le comité. Il déclara que des couvertures en vison et en peau de castor avaient été achetées par des officiers de la police provinciale à même les fonds de la police au bénéfice de Charles Lanctôt, ancien substitut du procureur général, sous l'ancien régime. Il jura de plus que les membres de la famille Lanctôt avaient voyagé à l'aide de billets de chemins de fer achetés à même les fonds de ce corps policier et il n'existait aucun système de comptabilité ou de vérification des comptes. Le témoin laissa entendre que les choses étaient telles parce qu'elles facilitaient ainsi le gaspillage de l'argent, obtenu en faisant signer des reçus en blanc par les policiers.

M. Frigon est en croisière

Le comité commence à siéger à 11 heures et demie, soit immédiatement après une séance du comité des bills privés.

L'hon. Maurice Duplessis prend la parole le premier. "Je comprends dit-il, qu'il faut nommer deux sténographes et les asseoir. Je suggère MM. Casgrain et Houde"

Cette formalité remplie, le premier ministre annonce au président qu'il a fait assigner, comme témoins pour aujourd'hui, MM. Lucien Frigon, Lucien Bolly et M. Fisher.

On informe le comité que M. Lucien Frigon est parti en croisière aux Antilles et qu'il ne sera pas de retour avant un mois. La nouvelle provoque un rire presque général dans la salle du comité.

L'hon. T.-D. Bouchard: — On devrait procéder régulièrement; le comité n'a pas encore siégé et l'on a assigné des témoins.

Je ferais remarquer au comité qu'ayant été convoqués irrégulièrement, les témoins, s'ils le veulent, peuvent refuser de témoigner. Mais personnellement, je n'ai pas d'objection à les entendre, dès aujourd'hui.

"Mais avant d'entendre des témoins, je désire faire certaines remarques. Comme les journaux l'ont annoncé, nous avons enregistré, nous de l'opposition, notre dissidence, hier, sur la motion présentée en Chambre afin d'accorder des pouvoirs d'une commission d'enquête à ce comité. Je veux m'expliquer à ce sujet.

Remarques hors d'ordre

"L'opinion publique, l'an dernier, s'est émue de la façon dont la présente enquête était faite, cela au point que deux journaux canadiens-français indépendants ont suggéré de mettre fin à cette enquête..."

L'hon. M. Duplessis: — Nous ne sommes pas ici pour faire des discours mais pour procéder à l'enquête, et nous allons procéder.

M. Alexandre Taché dit à l'hon. M. Bouchard qu'il n'est pas dans

l'ordre. S'il a des objections à faire qu'il attende pour les justifier. L'hon. M. Bouchard: — Dans toute enquête les deux parties, par leurs procureurs, ont droit, il me semble, d'exprimer leur opinion.

"Je suis en faveur de l'enquête et je veux que l'on procède. Si le premier ministre veut aller en Europe..."

L'hon. M. Duplessis: Je l'ai déjà dit et je le répète, j'ai été élu pour m'occuper des affaires de la province et je ne les sacrifierai pas pour quelque voyage que ce soit.

M. Barrette (Terrebonne): Je soulève un point d'ordre. Le chef de l'opposition a peur de l'enquête.

M. Alexandre Taché: L'enquête n'est pas commencée. Si le chef de l'opposition juge qu'on ne lui rend pas justice, il pourra alors protester.

Pour rechercher les coupables

L'hon. M. Duplessis: On dirait que l'opposition a peur de l'enquête. Je demande que l'on procède. Nous sommes ici pour rechercher les coupables et non pour faire des discours.

L'hon. M. Bouchard: Comme cela je n'ai pas le droit d'indiquer la ligne de conduite que nous entendons suivre devant ce comité. Je réitère que je n'ai pas d'objection à ce que l'on procède, même si l'enquête est conduite de façon illégale..."

M. Alexandre Taché revient à la charge et déclare qu'il maintient le point d'ordre soulevé à l'effet que l'on procède immédiatement à l'enquête proprement dite.

L'hon. M. Bouchard: — Le président veut-il dire que je n'ai pas le droit de parler? Je tiens à dire qu'on a converti ce comité en commission d'enquête. Or, la tâche du comité des comptes publics se limite à étudier quel fut l'emploi des octrois votés par le gouvernement. Nous nous opposons à ce que l'on ne se conforme point aux règlements.

Témoins que M. Bouchard réclame

"Je tiens aussi à demander au comité d'assigner MM. J.-A.-C. Béique,



M. ALPHONSE LAFERRIERE, l'un des organisateurs du premier bal annuel de la Légion Canadienne, section Mont-Royal, qui aura lieu samedi prochain, le 10 avril, à l'occasion du 20ème anniversaire de Vimy, à l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal.

Prévenu qui avoue des "sentences inutiles"

Devant le juge Amédée Monnet, comparaissait, hier matin, un nommé André Roussy, accusé d'avoir volé trois couvertures chez un logeur, John Wong, où il avait couché.

Le concierge et une employée l'accusent en disant qu'ils se sont aperçus de la disparition des couvertures après son départ. L'accusé qui a un bras en écharpe prétend que le concierge après l'avoir accusé le frappa et le blessa assez gravement au bras. Il protesta de son innocence.

Comme l'avocat de la poursuite lui demande s'il n'a pas déjà eu des condamnations, il répond avec désinvolture et conviction: "Oh! Des sentences inutiles!" Et il explique cette conception toute particulière en disant que ce sont des condamnations pour mendicité. Or, étant sans travail, il lui semble inévitable de devoir recourir à la charité publique.

Jugement vendredi prochain.

que, L.-A. Richard, sous-ministre; Sévère Godin, vice-président de la "Montreal Light Heat and Power" et secrétaire privé de sir Herbert Holt; le notaire J.-A. Savoie, membre de la Commission des tramways de Montréal et avertisseur du gouvernement à la Commission des li-queurs.

"Je demande aussi que le comité adopte une résolution pour assigner l'hon. Alphonse Raymond, vice-président de la Banque Provinciale.

L'hon. M. Duplessis: — Le chef de l'opposition veut faire des diversions pour retarder l'enquête dont il a peur. Nous avons assigné des témoins et nous allons les entendre. Je n'ai pas d'objection à ce que l'opposition assigne des témoins. Mais le devoir nous incombe de diriger cette enquête et nous allons la diriger comme nous l'entendons et selon nos responsabilités.

Fonds électoraux

"Si l'opposition veut un autre comité d'enquête, nous allons en former un. Nous allons assigner, nous aussi, d'importants témoins dont l'hon. sénateur Donat Raymond, tous les entrepreneurs et les trusts qui ont été gavés par l'ancien régime. Mais en attendant, nous allons continuer la présente enquête. Si l'on veut parler des fonds électoraux nous n'avons pas d'objection à ce qu'on soule-ve cette question.

"L'opposition a peur, je le répète, de la présente enquête, mais elle va l'avoir quand même!"

(Suite à la page 17)

J.-B. Maurice condamné à subir l'examen volontaire

L'enquête préliminaire de J.-B. Maurice, assistant contre-maître du service de canalisation de la ville de Montréal, a eu lieu hier après-midi, devant le juge Maurice Tétrault.

Me Ivan Sabourin agissait comme avocat de la Couronne et était assisté par Me Lucien Bourbonnais qui représentait les intérêts de la poursuite.

Me L. C. Meunier était au banc de la défense.

Tout d'abord on entendit divers témoins qui vinrent établir quelles fonctions furent remplies par l'accusé et le temps pendant lequel il exerça ces fonctions. C'est ainsi que M. Lamarche, ingénieur à la Commission des Egoûts de la Ville de Montréal, vint exposer que Maurice travailla comme inspecteur, dans son service du mois de mai 1931 à janvier 1936. Son salaire était de \$6.50 par jour mais ses fonctions ne l'obligeaient pas à travailler tous les jours. Il ne rentrait pas dans ses attributions d'embaucher ou renvoyer des ouvriers. Le témoin précise que Maurice fut affecté plus particulièrement comme assistant contre-maître aux travaux de canalisation effectués par la ville aux frais de la province comme travaux de chômage, sur la rue Sherbrooke pendant l'automne 1936 et sur le boulevard Persillier en janvier 1937. L'accusé ne l'avait pas à embaucher d'ouvriers.

M. J.-B. Francoeur, chef du service du Bureau de Placement Provincial, dont le but était de donner du travail aux chômeurs, confirme les déclarations du témoin précédent quant aux attributions de l'accusé. Il ajoute toutefois que tandis qu'il s'occupait de travaux au boulevard Persillier et qui étaient effectués dans des quartiers très éloignés, des lettres destinées à donner de l'emploi à des chômeurs lui furent confiées. Il devait les retourner au bureau une fois utilisées. La majorité des lettres confiées à l'accusé firent retour au bureau.

Avec M. Lucien Comtois, on entame le défilé des victimes. Il fut embauché pour les travaux du boulevard Persilliers. Maurice lui dit qu'il fallait payer \$1.80 par semaine, pour obtenir du travail. Le témoin paya avant de prendre son emploi la première semaine, afin d'avoir la lettre d'emploi. Il travaillait avant ça au boulevard de l'Aqueduc.

Avec Joseph-Alexandre Lachance, on trouve en même temps qu'une victime, un agent apparemment involontaire de l'accusé. Il travailla au Boulevard Persilliers. Son salaire était de \$11. à \$12. par semaine. Il paya \$5. ou \$6. à Maurice à raison de \$1.80 par semaine. Il lui remettait cet argent sous enveloppe. Mais le témoin trouva quatre clients à son protecteur et il percevait la redevance de ses clients et la remettait chaque semaine à Maurice. L'accusé comprenait qu'il y avait un "racket" et qu'il fallait bien en passer par là.

Léopold Francoeur confirme cette déclaration. Il ajoute que Maurice lui réclama plusieurs fois le paiement de \$1.80, ajoutant: "Si non, tu n'as qu'à rester chez toi". Ringuette, corrobora la déclaration de Lachance. Il paya trois fois.

Ronald Rondeau et son père Alphonse Rondeau, de Joliette, furent parmi les mieux traités. Alphonse Rondeau prêta à son beau-frère Asselin \$75. sur la promesse de Maurice, qui se disait ingénieur en chef de la Cité de Montréal, de don-

ner du travail à Asselin. Maurice se fit fort de faire rembourser par des retenues sur les salaires d'Asselin. Asselin n'eut jamais de travail et Rondeau n'eut jamais son argent.

Théo. Rubeau versa à Maurice \$450 en 6 chèques pour avoir une fourniture de sable et des contrats de la ville. Maurice lui fit visiter une sablière; il se dit ami intime de M. Elie Blanchard et conduisit même Rubeau au bureau de M. Blanchard, mais il faut dire que ce jour-là ce dernier n'y était pas. Le témoin se fit faire un billet par Maurice sous prétexte d'obtenir une avance de la banque. Celle-ci refusa d'escompter le billet.

Henri Thibault avança \$35 à Maurice qui se disait le bras droit de M. Blanchard, dans l'espoir d'avoir une place. Il explique que cela ne lui parut pas invraisemblable, Maurice devait donner de l'argent à ses chefs pour les fêter. "Ces gens-là, disait-il, ont l'habitude de boire, de fumer, de s'amuser..."

Le juge retient le faux prétexte et le vol contre l'accusé et fixe son examen volontaire au 14 avril courant.

C'est l'investigateur spécial attaché au Bureau du Procureur Général Farah Lajoie qui avait préparé l'enquête dans cette affaire.

NOMINATION D'UN NOUVEL INTERPRETE EN COUR DE POLICE



M. GENNARO NASSA

M. Gennaro Nassa, qui fut pendant 22 ans au service de la police de la Cité de Montréal, où il exerçait les fonctions de sergent détective, ayant pris sa retraite, vient d'être nommé comme interprète italien près des Cours criminelles.

M. Nassa avait eu, dans la police, une carrière brillante. Il réussit de nombreuses enquêtes difficiles, notamment dans une affaire de "hold-up" de banque et dans les opérations qu'il conduisit avec le Capitaine MacDonald et qui aboutirent à la disparition de la Main Noire à Montréal.

Il est actuellement président de la Loge de Giovanni Caboto.

"Illustration Nouvelle" adresse ses félicitations et ses vœux au nouveau titulaire.

UN AVIS AUX VIEILLARDS

QUEBEC, 7. — (D.N.C.). — La direction de la Commission des Pensions de Vieillesse demande aux vieillards qui reçoivent des allocations du gouvernement et qui ont l'intention de déménager cette année, de bien vouloir en informer le secrétaire de la Commission, à Québec, en lui donnant leur adresse actuelle et la nouvelle adresse où ils doivent aller domicilier, et cela dans le plus bref délai possible pour qu'il n'y ait pas d'erreur dans l'émission des chèques de pension à venir.

BRICK BRADFORD —

— Perdu dans un atome!

Allez. Sortez immédiatement, les écornifleurs ne sont pas tolérés ici.

Écornifleur! Écornifleur! Je vous brise ma canne sur la figure.

Donnez-moi ce bâton.

Si vous n'étiez pas si chétif, je vous briserais en deux comme ça.

Je n'ai pas voulu vous offenser, monsieur.

Cela m'importe peu. Je vous conduis au Dr. Kopak.



La Tutelle de Georgette

FEUILLETON DE
"L'ILLUSTRATION
NOUVELLE"

Par
Arthur DOURLIAC

Publication autorisée par la
Société des Gens de Lettres

No 48 (Suite)

— Naturellement et je dois accepter une bru comme celle-là sans dire: Ouf!

— Qui est-elle donc?

— La petite-fille du vieux Hand-

son.

— Mademoiselle de Sambil?

— Parfaitement!

Madame d'Harnetal évoquait la suave et mélancolique figure de l'amie de sa fille, la bon sourire tendre de son filleul... La Providence avait bien fait de les rapprocher.

— C'est une créature exquise...

Marcel sera heureux avec elle.

— Et sa famille?

— Eh bien quoi? sa famille? Vous l'homme sans préjugé, allez-vous la rendre responsable des fautes de ses parents?

— Ce ne sont pas ses parents qui me gênent; c'est son oncle.

— Le baron?

— Il me portait sur les nerfs ce bonhomme-là, avec ses idées de l'autre monde.

— Puisqu'il y est retourné.

— C'est égal, mon fils épouser une demoiselle à part...

— Et Georgette?

— Son père l'avait effacée, tandis que ce vieux fossile!

— Entre nous, vous me le rappelez un peu, mon bon Nanteuil.

— Moi!

— Dame! votre intransigeance est-elle moins ridicule? Croyez-moi, tant vaut l'homme ou la femme, tant vaut le nom!

— Je vous assure que ça me serait très désagréable.

— Pas tant qu'à lui!

— Tiens, au fait!

Elle sourit, amusée.

— Allons, consentez... pour lui faire pièce?

— Vous en seriez contente?

— Enchantée.

Il caressait sa barbe rousse...

— Alors, je ne dis pas non... ça dépend de vous... Dans sa lettre, Marcel réclamait mon consentement, ma présence et la vôtre...

— Si vous dites: "Oui", je dirai "Oui" aussi.

— Y pensez-vous?

— Vous vous portez garant de ma future bru; vous pouvez bien lui servir de mère et votre filleul en serait très touché.

Elle hésitait, troublée par ce rapprochement si pénible et si doux... Il devina sa pensée et, avec une délicatesse, contrastant avec son ton rude:

— Leur bonheur est dans vos mains, Madame Georges, et ce sont aussi des enfants sans mère.

VOIX DE FRANCE

Si l'on pouvait faire oublier un enfant à sa mère, Hermine et Marcel y auraient certes réussi! Leur tendre respect, l'accent vraiment filial de ce "Marraine" dans lequel ils mettaient toute la carresse de "Maman", tout pouvait donner au cœur meurtri de la mère, l'illusion maternelle dont il avait tant besoin. Aussi son affection pour son filleul s'était-elle bien vite étendue à sa jeune compagne qui avait gentiment réclamé la bédiction de la

communauté. Tous deux lui étaient profondément reconnaissants de son heureuse influence sur le professeur.

— Sans madame Georges, je me serais peut-être fait tirer l'oreille, uniquement à cause de votre oncle que je ne pouvais pas souffrir, ma chère enfant, avait-il déclaré franchement à sa bru; mais elle a si bien plaidé votre cause...

— J'ai dit simplement, à votre père, que je lui envoie sa fille comme son fils.

— Et vous aviez raison! Aussi, ils sont autant à vous qu'à moi. Partageons!

Cette profession de foi n'était pas pour déplaire au vieux Handson, rien ne rapprochant autant qu'une sympathie commune... si ce n'est une commune antipathie.

D'ailleurs, certains défauts français sont qualifiés américains et, avec son mépris des préjugés, la rudesse de ses manières, la sincérité presque brutale de son langage, Nanteuil eût été un digne neveu de l'Oncle Sam!

Tout ce petit groupe, assez disparate, cependant, vivait dans une paix profonde et une harmonie parfaite. La pensée de la séparation en était le seul point noir et chacun s'efforçait de l'écartier avec une diplomatie plus ou moins déguisée.

— Ne me parlez pas de votre vieille Europe, avec ses laboratoires mesquins, ses bibliothèques étriées, ses formalités, ses contraintes, ses règlements ridicules qui paralysent l'essor du génie, étouffent les plus belles inventions quand ils n'étranglent pas les inventeurs. Chez vous, Edison n'aurait pu tenter la moitié de ses expériences! On l'aurait mis au pilori ou au cabanon!

— Vous exagérez! Voyez Pasteur!

— Peut-être! Pour une misérable dotation, une ou deux statues en bronze, vous vous croyez qu'il s'il avait été citoyen américain, c'est à la Maison Blanche qu'on l'aurait logé de son vivant et c'est en or qu'il se dresserait sur nos places publiques.

— Pourquoi retourner en France, voyons, père, insistait Marcel, toutes les affections ne sont-elles pas ici?

— Et mon cours?

— Ton cours! ton cours! tu peux bien l'abandonner tout à fait; ce serait charité pour ces pauvres agrégés qui se morfondent à attendre une place disponible! Allons dis oui, une bonne fois, ça nous ferait tant de plaisir!

... Pourquoi les quitter, eux si contents d'avoir une mère dont ils avaient été si longtemps privés, insinuant de son côté Hermine à la chère marraine; sa présence était une bénédiction pour leur foyer, une leçon, un exemple. Une nouvelle mariée a tant à apprendre! elle ignore tout de la vie conjugale, ce qu'il faut dire, ce qu'il faut faire pour rendre son intérieur agréable, son mari heureux. C'est charité de la conseiller, la guider.

(A suivre)

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Un conseil par jour

LES FOURRURES: L'entretien des fourrures est si important que nous croyons devoir fournir les renseignements additionnels qui suivent: Fourrures défranchies: Humectez légèrement la fourrure avec un chiffon et repassez le poil avec un fer chaud.

Redonner du brillant: Frottez dans le sens du poil, avec un chiffon imbibé d'essence de térébenthine.

Fourrures mouillées: Secouez fortement les fourrures mouillées par la pluie, veillez à ce que aucun poil ne reste couché et laissez sécher tranquillement loin du feu.

Ne jamais lisser avec la main les fourrures; cette habitude leur fait perdre leur lustre.

Maurice Dumesnil et le quatuor Harding

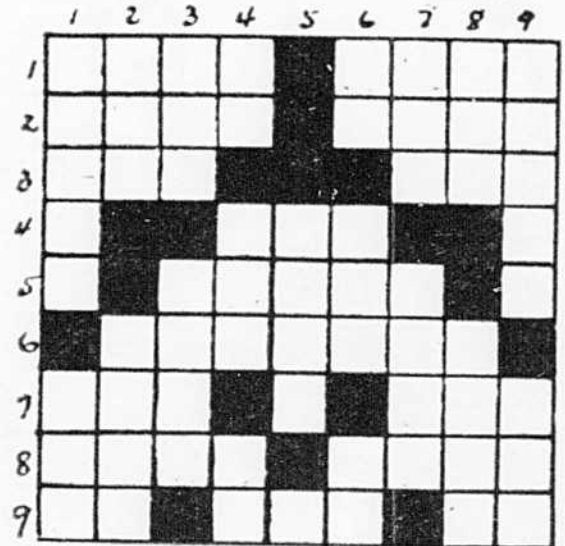
Maurice Dumesnil, pianiste et commentateur français, et le quatuor à cordes Harding seront les artistes au programme de NBC Music Guild, jeudi 8 avril de 2 h. à 2 h. 30 relayé par CFCF et le réseau rouge NBC. Ils joueront le quintet op. 12 Vitezlav de Novak pour piano et instruments à cordes. Dumesnil commentera la facture de la pièce de Novak et illustrera ses remarques au piano. Ce programme sera irradié par les studios de WDAF, affilié à NBC de Kansas City.

M. l'abbé G. Robitaille

M. l'abbé Georges Robitaille qui vient d'être élu membre de la Société Royale du Canada, est curé de la paroisse St-Alexis de Montcalm et non St-Alexandre de Montcalm, comme nous l'écrivions hier.

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE J. No 73

HORIZONTALEMENT

- 1-Ensemble des couches de la partie inférieure du terrain jurassique. Instrument qui sert à attaquer ou à défendre.
- 2-Embaras, ennui. Du verbe avoir.
- 3-Venu au monde. Tainis de crin, de soie, etc.
- 4-Tranquille, calme, paisible.
- 5-Genre de salicée, comprenant des arbres très répandus au bord des eaux des régions tempérées.
- 6-Petit carré.
- 7-Le cinquième mois de l'année. Sans ornements.
- 8-Tirer une chose de la place où elle est. Expatriation volontaire ou forcée.
- 9-Conjonction qui exprime la négative. Mystérieux aventurier français, né à Tonnerre, R-S.

VERTICALEMENT

- 1-Grande étendue de terre où ne croissent que des plantes sauvages. Adjectif possessif.
- 2-Colère. Apprêt gommé, qui rend les étoffes plus fermes et plus lustrées.
- 3-Interjection. Petite brosse en soie de porc.
- 4-Adjectif possessif. Conjonction. Note de la gamme.
- 5-Homme qui fuit la société.
- 6-Carte à jouer. Terre entourée d'eau. Préposition.
- 7-Coupé jusqu'à la peau. Liquides transparents, insipides, inodores.
- 8-Nom des temples japonais. Confondre en un.
- 9-Crochets de fer en forme d'S. Pronom personnel.

Demande du Dr Pouliot

QUEBEC, 7. — (D.N.C.) — A la suite d'une motion présentée par le Dr C. Pouliot, député de Gaspé-Sud, relativement à l'octroi d'une réduction de taxe d'enregistrement des automobiles dans les campagnes où il n'y a pas de circuit d'hiver, le premier ministre a promis d'étudier sérieusement cette question.

Le chat n'est pas saisi chaque fois qu'il sort du sac.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE J. No 72

SPECTACLES et CONCERTS

NOS ENTREVUES

Jean Sablon

Jean Sablon, le sympathique chansonnier français dont les créations font sensation, ici, depuis près de deux ans, et aux Etats-Unis, depuis tout récemment, est arrivé à Montréal hier matin. Il restera parmi nous jusqu'à vendredi de la semaine prochaine après avoir rempli un engagement d'une semaine sur la scène du théâtre Loew's où toutes ses admiratrices se proposent bien d'aller l'entendre et le voir.

Parisien avant tout, charmant, grand, jeune, stature athlétique. Voilà, en quelques qualificatifs, Jean Sablon.

propres disques, et c'est un véritable régal pour nous que d'entendre Jean Sablon, alors que nous l'avons sous les yeux. Nous entendons "Un petit poisson dans l'eau" (chanté par Jean Sablon bien entendu), puis "Where Are You", chanté par Connie Boswell.

— "J'adore Connie Boswell", nous déclare Sablon.

— "Quelles sont vos chansons favorites?"

— "J'aime bien "Puisque vous partez en voyage" et "Le Petit Chemin".

— "Avez-vous tourné plusieurs films?"

Des danses hawaïennes dans "Waikiki Wedding"

Savez-vous danser le "hula"? ou le "Hula", le "Pua", le "Kula", le "Kala", ou le "Opala"? Ce sont des danses originales des îles Hawaï de même nature que les hulas que "eux cents danseuses d'Hollywood ont dû apprendre depuis deux mois en vue de la réalisation du film "Waikiki Wedding", comédie musicale qui doit paraître vendredi à l'écran du Capitol. Ce film réunit Bing Crosby, Bob Burns, Martha Raye et Shirley Ross.

Crosby qui a pris l'habitude de changer à chaque film le cadre de ses comédies a choisi cette fois les îles Hawaï pour servir de décor à sa fantaisie. Comme il exigeait que l'authenticité des danses fût respectée, il fallut faire venir exprès des îles Hawaï tout un état-major de danseurs pour apprendre aux danseuses d'Hollywood la chorégraphie particulière de ces îles lointaines.

Leroy Prinz, directeur des danses à Paramount s'en fit expliquer le sens et dut en expliquer aux danseuses la signification, leur permettant ainsi de les comprendre et de les réaliser avec la plus grande perfection.

"FIRE OVER ENGLAND" AU THEATRE PALACE

Quelle sorte de femme était donc la "Reine-Vierge" de l'Angleterre? Méritait-elle le surnom de "Bonne Reine Bees"? Flora Robson, la célèbre actrice anglaise qui interprète le rôle de la souveraine dans le film d'Alexander Korda "Fire Over England" qui prendra l'affiche du théâtre Palace commençant vendredi, répond à ces deux questions que si la reine n'a pas mérité tout-à-fait le surnom prêté elle fut une femme d'action, une habile diplomate, dont le zèle pour le bien-être de ses sujets a sûrement immortalisé son règne. Les dix-huit mois d'études qu'elle fit pour se bien renseigner sur le caractère de la reine en question lui ont appris qu'elle était provocante, agressive, très intelligente et savait diriger les hommes qui avaient à cœur de faire de grandes choses pour leur pays. C'est sous son règne que l'Angleterre a commencé à atteindre le prestige qui fit ensuite sa gloire. Lawrence Olivier, Vivien Leigh, Leslie Banks, Raymond Massey et Morton Seltzer ont également participé de la distribution.

Onzième semaine de "Wings of the Morning"

La semaine écoulée devait être la dernière où le film "Wings of the Morning" serait présenté sur l'écran du His Majesty's. Cependant la direction du théâtre se voit forcée de maintenir ce spectacle une semaine encore, soit pour la onzième semaine, ce qui bat tous les records précédents. Cette onzième semaine commencera demain, vendredi. Toutefois, il faut prévoir que peut-être le film devra être encore maintenu une semaine supplémentaire.

La beauté célèbre des sites irlandais, le charme des histoires des bardes, le charme et le talent de la grande actrice continentale, Annabella sont parmi les principaux attraits qui font de "Wings in the Morning" un film des plus remarquables.

C'est aussi le témoignage d'un progrès considérable dans l'histoire du cinéma en Europe, car c'est la première fois que le procédé technicolor est utilisé en Angleterre, faisant profiter de son charme les admirables paysages d'Irlande qui sont un des grands attraits de ce film.

Ce ceux qui n'ont pas encore vu "Wings in the Morning" profitent de cette occasion.

C'est quand il n'y a rien à espérer qu'il ne faut désespérer de rien. — Senèque.

L'HORAIRE DES SPECTACLES

HIS MAJESTY'S — "Wings of the Morning" à 1 h. 30; 4 h. 15; 7 h. 03; 9 h. 45.

CAPITOL — "Woman Wise" à 10 h. 00; 12 h. 45; 3 h. 30; 6 h. 15; 9 h. 00; "Silent Barriers" à 11 h. 09; 1 h. 54; 4 h. 39; 7 h. 24; 10 h. 09; 11 h. 32.

PALACE — "Maytime" à 10 h. 19; 1 h. 03; 3 h. 51; 6 h. 37; 9 h. 23.

ST-DENIS — "Jeunes Filles Modernes" à 12 h. 00; 3 h. 00; 5 h. 55; 8 h. 55; "Le Vagabond Bien-Aimé" à 1 h. 10; 4 h. 15; 7 h. 05; 10 h. 10.

CINEMA DE PARIS — "Un Grand Amour de Brethoven" à 12 h. 00; 2 h. 20; 4 h. 45; 7 h. 10; 9 h. 30.

"LES DEUX GOSSES" AU THEATRE ST-DENIS

Nombreux sont les gens qui préfèrent à tout, au cinéma, ces mélodrames qui empoignent le cœur. Ces personnes seront servies à souhait dès samedi au Saint-Denis, alors qu'elles pourront admirer le film "Les Deux Gosses" un livre fameux qui est devenu un film non moins curieux et extraordinaire.

Fernand Rivers, qui a réalisé le film a modernisé l'atmosphère, certaines scènes, l'ambiance, mais il a eu soin de conserver dans leur ensemble les péripéties de ce drame qui tourne autour de deux petits êtres qui achètent durement et par de longs sacrifices leur juste part de bonheur sur cette terre.

On connaît assez la trame de ce mélodrame pour qu'il ne soit pas nécessaire de la reprendre ici. Tout le drame naît de l'erreur d'un homme qui croit à l'infidélité de son épouse et livre son propre fils, le croyant l'enfant de l'amour, à des bandits. Trop tard il apprendra la vérité vraie et ce sera l'insupportable recherche pour retrouver l'être adoré. On y parviendra mais non sans des péripéties, des aventures, des coups de théâtre dont le récit remplirait des pages.

Pour jouer ce mélo de qualité on a choisi des artistes de première force. Serge Grave et Jacques Tavoil, deux adolescents pleins de talent nous représentent Fanfan et Claudinet, les deux héros. Autour d'eux gravitent Maurice Escande, Dorville, Larville, Germaine Rouer, Annie Ducaux et maints autres d'une égale réputation.

Le second film à l'affiche sera "Oeil de Lynx, détective" qui malgré son titre n'est pas un roman policier mais une comédie d'une fantaisie inénarrable. On le comprendra mieux en disant que les protagonistes sont Paul-Alice et Armand Bernard, les deux inséparables comiques. Ils sont appuyés par Alice Tissot, Pierre Stephen, Charles Dechamps, Ginette Leclerc et P. Stephen.

ST-DENIS PRESENTE

MAURICE CHEVALIER dans "Le Vagabond Bien-Aimé" avec Serge Grave et Hélène Robert. Aussi Madeleine Renaud et Marie Bell dans "JEUNES FILLES MODERNES".

ELECTRA

JUSQU'À VENDREDI "LA BELLE EQUIPE" avec Charles Vanel - Jean Gabin. Aussi "AVENTURE A PARIS" avec Danielle Parola - Lucien Baroux.

VARIETES LYRIQUES MONUMENT NATIONAL

LES MOUSQUETAIRES AU COUVET

Opérette de Louis Varney CE SOIR, SAMEDI ET DIMANCHE

Direction: Danna-Goulet. Prix des places: \$1.25, \$1.00, .85, .60 (taxe incluse) — En vente maintenant chez Ed. Archambault et au Monument National, M.A. 6201 et L.A. 4438.

UN ROLE DOUBLE POUR KATHARINE HEPBURN

Katharine Hepburn joue un rôle double dans la pièce de Sir James M. Barrie "Quality Street", où elle est à la fois une maîtresse d'école anglaise célibataire et sa propre nièce. Ce film où elle joue en compagnie de Franchot Tone commencera à passer au théâtre Princess vendredi.

C'est le récit de l'aventure d'une jeune fille anglaise qui paraît avoir considérablement vieilli pendant les dix ans durant lesquels elle a vécu séparée de l'homme qu'elle adorait. A son retour, elle se déguise et joue le rôle d'une nièce et découvre que puisque tout le monde est pris à son jeu, c'est qu'elle n'a pas tant vieilli qu'elle le croyait.

Une troupe de tout premier ordre entoure ces deux grands comédiens de l'écran.

Il faut ajouter la reconstitution parfaite de la campagne anglaise avec son charme rustique si pittoresque qui sont un des agréments de ce film qu'il faut avoir vu.

Mme Maubourg Roberval à "La Vie qui passe"

La Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes - Françaises présente, ce soir, à 10 h. 30, au poste CRCM une autre saynète de la "Vie qui passe". Mme Maubourg-Roberval a gracieusement accepté la direction de ce sketch intitulé: "A l'abri".

HIS MAJESTY'S 10^e et dernière semaine

ANNABELLA et HENRY FONDA dans

"Wings of the Morning"

10 h. a.m. à 1 h. p.m. 25c

CAPITOL Maintenant

Richard Arlen et Lilli Palmer dans "THE SILENT BARRIER" Attraction supplémentaire "WOMAN WISE"

10 h. a.m. à 1 h. p.m. 25c

PALACE 2^e et dernière semaine

Jeanette MacDonald et Nelson Eddy dans

"MAYTIME"

10 h. a.m. à 1 h. p.m. 25c

PRINCESS 2^e et dernière semaine

Charles Boyer et Jean Arthur dans

"HISTORY IS MADE AT NIGHT"

Attraction supplémentaire "DON'T TELL THE WIFE"

10 h. a.m. à 1 h. p.m. 25c

IMPERIAL

Dernier jour aujourd'hui

Claudette Colbert et Fred MacMurray dans

"MAID OF SALEM"

appel "WOMAN OF GLAMOUR"

3 jours commençant demain

Tyrone Power et Loretta Young dans

"LOVE IS NEWS"

avec Don Ameche

AUTRE GRAND FILM

Edward Arnold et Francine LaRivière dans

John Meade's Woman

CE SOIR A 9 HEURES

SOIREE D'ENCAN

DEMAIN SOIR A 8 H. 45

"RADIO JINGLING PARTY"

MAINTENANT

LOEWS

ON THE STAGE

THE FUN PARADE

OWEN MCGIVENEY-RED SKELTON

FAMOUS BRITISH PROLETAIR STAR CLOWN PRINCE OF COMEDY

other acts

DAKING LADY

JOAN GRAYFORD

CLARK GABLE

FRED ASTAIRE

NELSON EDDY

Don't Turn 'Em Loose

Levi's Store

Bruce Cabot



JEAN SABLON à droite causant avec notre représentant. (Photo l'Illustration Nouvelle.)

Bien entendu, l'entrevue qu'il nous a accordée hier, fut entièrement en français, sauf peut-être par-ci par-là, une série de "Yes, yes, yes", ou de "No, no, no". Souriant, gai, plein de vie, Sablon répond à toutes nos questions avec une verve et un entrain qui sont bien parisiens. Pourquoi? Parce qu'il fut tout simplement enchanté de la façon dont on l'a accueilli ici, c'est-à-dire en français!

"Oui pour moi vous savez, votre ville me semble le paradis après, peut-être pas l'enfer, mais au moins le purgatoire", nous explique Sablon. "Oui, depuis un mois, aux Etats-Unis, je ne suis pas compris. Vous devinez donc la joie et le plaisir que j'ai d'avoir été reçu ici, à la française. Franchement, depuis les quelques heures que je suis parmi vous, j'ai l'impression d'être entouré de Parisiens, à Paris".

— "C'est la première fois que vous venez à Montréal?"

— "Oui. Je suis déjà venu: en Amérique, toutefois, il y a quatre ans, à New-York, en compagnie de Mireille. Nous étions en vacances".

— "Vous avez une assez imposante carrière à la radio en Europe, n'est-ce pas?"

— "Imposante... je ne sais pas. Je fais de la radio depuis 5 ans. J'ai chanté à plusieurs programmes radiophoniques de Paris et Londres, tout particulièrement. J'ai eu, pendant plusieurs mois, un programme régulier à Londres, dans le genre de celui de Rudy Vallée. J'avais une demi-heure, au cours de laquelle je chantais deux chansonsnettes accompagnées d'un orchestre de 23 ou 24 musiciens. Au cours de l'émission, je présentais des artistes invités. Parmi ceux que j'ai eu le plaisir de présenter à la radio, je peux mentionner Chevalier, Préjean, Garat, Novarro, Danna, Yvette Guilbert. J'ai aussi chanté pour le Canada, il y a un an et demi, de Londres".

SON PHONO

Depuis le début de l'entrevue, Sablon fait jouer, sur son phono-radio portatif, une série de disques américains. A la demande générale, il fait tourner quelques-uns de ses

— "Seulement un, un court métrage avec Mireille sur la chanson "Le Petit Chemin". Je me rends à Hollywood en octobre toutefois, où je retrouverai mon copain Fernand Gravey avec qui j'ai joué à l'opérette".

PILLS ET TABET

— "Vous connaissez très bien Pills et Tabet, n'est-ce pas?"

— "Ah oui, ce sont de vieux camarades. Nous avons débuté ensemble".

Nous demandons ensuite à Sablon s'il aurait la gentillesse d'accepter d'écrire une série d'articles, durant son séjour au Loew's, exclusivement pour l'Illustration Nouvelle. Il accepte avec plaisir... "pour les petites canadiennes-françaises".

CELIBATAIRE

Sablon, chères lectrices, est célibataire. Il est âgé de 30 ans. Il a joué au music-hall et à l'opérette avec les plus grandes vedettes d'Europe, dont Mistinguett, Lucienne Boyer, Beatrice Lillie, Charles Boyer (à ses débuts), et Gravey. Il ne voit pas pourquoi, bien qu'il n'en soit pas insoufflé, on le surnomme "le Bing Crosby français". Il n'aime pas aller au lit, mais une fois couché, n'aime pas se lever. Il aime les oeillets blancs. La première voix féminine qu'il a entendue à Montréal, a été celle d'une demoiselle Yolande Laferrière, qui a été sa première admiratrice à lui téléphoner hier matin, à sa chambre au Mont-Royal, quelques instants après son arrivée.

Nous quittons enfin Sablon, un charmant jeune homme qui possède bien toute la galeté et la verve typiques du Parisien.

Marc THIBEAULT

CONFERENCE-RECITAL

La première d'une série de trois conférences-recitals par Mlle Boulanger, organisatrice française, sera entendue jeudi, 8 avril de 4 h. à 4 h. 30 p.m., au poste CFCF et sur le réseau Bleu NBC. Mlle Boulanger sera accompagnée par de la musique de chambre et des chœurs.

Les horaires d'été au Pacifique Canadien

En vigueur avec les changements à l'heure d'été

Les horaires des trains-voies du Pacifique Canadien, pour la saison d'été viendront en vigueur dimanche, le 25 avril, et coïncideront avec le changement de l'heure solaire à l'heure avancée, qui s'effectuera le même jour dans un grand nombre de villes. Voici sur ce sujet les renseignements que nous communiquons M. Paul-E. Gingras, gérant régional du trafic-voies du C.P.R., à Montréal.

Les trains qui circulent entre Montréal, Trois-Rivières et Québec subiront de légères modifications afin de se conformer à l'heure d'été. Le nouveau train semi-aérodynamique quittera la gare Viger à 7 h. 40 a.m., heure solaire, le dimanche excepté, soit 55 minutes plus tard qu'actuellement, à l'heure de la ville, et fera rattrapage à la gare de l'avenue du Parc avec un train quittant la gare Windsor à 7 h. 15 a.m.

Le "Frontenac" quittera la gare Windsor, à 9 h. 10 a.m., heure solaire, tous les jours. Le "Viger" partira de la même gare à 5 h. 30 p.m., le samedi excepté. Le samedi, ce même train partira à 12 h. 45 p.m., offrant ainsi un service du samedi midi pour Joliette, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Québec. Tous ces trains se rendent à Québec en quatre heures de la gare Windsor et trois heures et demie de l'avenue du Parc.

Un autre train aérodynamique et à air-conditionné quittera la gare Viger à 4 h. 15 p.m., tous les jours, fera la plupart des arrêts et effectuera le trajet de Québec en quatre heures et demie. L'express de nuit circulera tout comme l'an dernier et le train du dimanche, entre Montréal, Joliette et St-Gabriel sera aussi en service.

Dans l'autre direction, le train semi-aérodynamique quittera Québec à 7 h. 25 a.m., heure solaire, tous les jours, soit 55 minutes plus tard qu'actuellement, à l'heure avancée. De plus, ce train circulera aussi le dimanche et permettra aux gens des endroits intermédiaires de venir dans la métropole ou d'aller d'une gare à l'autre ce jour-là.

Le "Frontenac" quittera Québec à 12 h. 40 p.m., heure solaire, et le "Viger" à 5 h. p.m., tous les jours, et se rendront à l'avenue du Parc en trois heures et demie et à la gare Windsor en quatre heures. Le convoi aérodynamique partira de Québec à 3 h. p.m., le dimanche excepté, et arrivera à la

gare de l'avenue du Parc à 7 h. 20 p.m., donnant ainsi une soirée complète à Montréal. Le train de nuit avec wagons-lits circulera comme l'an dernier.

Entre Montréal et Sherbrooke, Ottawa, Toronto, etc., les horaires seront à peu près les mêmes que l'été dernier. Sur la ligne de Montréal à Ottawa, via la rive Nord, deux trains rapides du samedi midi seront mis en service entre Montréal, Lachute, Montebello, Papineauville, Buckingham, Hull et Ottawa. Celui de Montréal quittera la gare Windsor à 12 h. 19 p.m., heure solaire, le samedi midi, rattrapant à l'avenue du Parc avec un train qui partira de la gare Viger à 12 h. 15 p.m. Dans la direction inverse, le train quittera Ottawa à 12 h. 30 p.m., pour arriver à la gare de l'avenue du Parc à 3 h. 15 p.m., et à la gare Windsor à 3 h. 45 p.m.

De plus, le dernier train de l'après-midi, quittant Ottawa pour Montréal, sera accéléré et son départ sera retardé. A partir du 25 avril, ce train comportant des wagons en acier de tout premier ordre, avec wagon-salon-buffet, quittera Ottawa à 4 h. 50 p.m., heure solaire, soit à 5 h. 50 p.m., heure avancée, et arrivera à la gare de l'avenue du Parc à 8 h. 15 p.m., et à la gare Windsor à 8 h. 45 p.m., heure solaire.

Bref, sur toutes les lignes, les services seront plus commodes et plus rapides que jamais jusqu'ici, aussi nos chemins de fer anticipent-ils un trafic-voies plus considérable que celui des années dernières.

Réception à l'unité nord de l'Army and Navy

L'Unité du Nord de l'Army and Navy célébrera vendredi le 9 courant l'anniversaire de Vimy par une réception, pour tous les membres, à son local à 4247 rue Saint-André.

Plusieurs invités de marque, entr'autres le major Ducharme, commandant de l'hôpital militaire de Sainte-Anne, réhausseront de leur présence cette fête du Souvenir.

Cette date marquera également la fin du grand concours de recrutement pendant lequel tous les anciens membres, peuvent rejoindre l'unité sans payer d'arrangements de contribution.

Pour réparer les chaussures en U R S S

La "Pravda de Léningrad" du 1er février 1937 écrit: "La cliente N (quittance No 81587) ayant donné à réparer une paire de bons souliers noirs, reçut en échange un soulier vert et l'autre brun. Les chaussures blanches et beiges sont mises en tas avec les chaussures cirées au goudron. A l'atelier 26, on rapicote les souliers noirs au moyen de cuir brun. Aux ateliers 2, 3 et 9, les trous sont bouchés avec de la cire. Il arrive souvent que les souliers se perdent. En règle générale, les réparations durent des semaines, voire même des mois. Dans les ateliers, la saleté est répugnante. Le personnel est grossier. Les prix sont tout-à-fait arbitraires, malgré un tarif censé être obligatoire. Jusqu'à présent, toutes les plaintes déposées sont restées sans effet.

L'INSPECTEUR WADE —



Vers le couronnement



Le prince Albert alors qu'il siégeait pour la première fois à la Chambre des lords sous le titre de duc de York.

(SUITE)

Ce n'est qu'en 1926 que le prince Albert, deuxième fils de leurs Majestés le roi George V et la Reine Marie fut élevé à la pairie. Dans la nomenclature des honneurs conférés cette année-là il était annoncé que le duc de York était attribué au prince Albert, ce qui lui assurait un siège dans la Chambre des Lords et le plaçait bien en vue dans le public.

Bien qu'il fut le fils d'un roi et faisait partie de l'Ordre de la Jarretière, honneur qui lui avait été conféré à l'occasion de son 21ème anniversaire de naissance, Albert ne pouvait précédemment siéger dans la Chambre des Lords. Le duc de York ne revient pas de droit héréditaire au deuxième fils du roi alors que le duc de Corn-

wall appartient de droit au fils aîné et doit lui être cédé. Ainsi, lorsqu'en 1920 Sa Majesté désigna la prince, duc de York, il lui conféra son premier honneur public.

Le nouveau pair siégea pour la première fois le 23 juin 1920 et la photo que nous publions aujourd'hui atteste de cet événement historique dans la vie du nouveau souverain. La toge qu'il revêt est celle des membres de la Chambre des Lords.

Le duché fut créé dès 1385 par le roi Richard II et bien que parfois non attribué ce duché restait en possession du monarque qui pouvait le céder à son fils ou à un proche parent. Et la romance tout comme les faits historiques ont convergé autour de ce titre jusqu'au mois de décembre der-

UNE MEDAILLE SERA DECERNÉE A H.P. GIGNAC POUR BRAVOURE

Samedi soir prochain, les directeurs de la Ligue de Sécurité de la province de Québec décerneront la médaille d'appréciation à Henri-Paul Gignac de Portneuf, en reconnaissance de la bravoure dont il a fait preuve avec son frère René Gignac, actuellement à Noranda, en sauvant d'une mort certaine Blanche-Aimée Gignac de Portneuf qui allait se noyer dans la rivière du même nom le 19 mars 1936.

Cette présentation sera faite par Paul-E. Plante, secrétaire de la filiale de la Ligue à Québec, au cours d'une cérémonie organisée par l'abbé A. Laliberté, chapelain d'une association de l'endroit. Le curé de la paroisse, l'abbé A. Piché ainsi que les principaux magistrats de la ville y assisteront.

Les directeurs de la Ligue sont à organiser une cérémonie identique en l'honneur de son frère, René Gignac, actuellement à Noranda; la date en sera annoncée un peu plus tard.

Les deux frères précités ainsi que Mlle Gignac se trouvaient, le 19 mars 1936, sur les bords de la rivière Portneuf et surveillaient les mouvements de la glace lorsque la jeune fille glissa et tomba à l'eau. Immédiatement, les deux frères, âgés de 23 et 28 ans respectivement, se jetèrent à l'eau et en dépit de la température glaciale, du courant vertigineux et des blocs de glace flottante réussirent à attraper la jeune fille et à la transporter sur le rivage; elle reçut alors les soins voulus du docteur Maurice Hudon, de Portneuf, et après avoir été ranimée elle put être transportée chez ses parents.

Le "Lady Drake" aux Bermudes

Le "Lady Drake" de la Canadian National Steamships, quittera Halifax, aujourd'hui, et Boston samedi matin pour une croisière aux Bermudes, aux îles du Vent et Sous le Vent, à la Barbade, à Trinidad et à la Guyane Anglaise, avec ses cabines presque toutes remplies.

On remarque parmi les passagers, Mme J.-C. Laurendeau et Mlle A. Laurendeau de Montréal, qui s'embarqueront à la Barbade pour revenir à Montréal, Mlle M. Dobell, de Québec.

Le navire transporte dans ses cales des automobiles, du foin, du grain, du fromage, des conserves, des chaussures et plusieurs autres produits canadiens à destination des îles du sud.

hier alors qu'Albert, le duc de York, devint George VI, roi et empereur. En plus de porter le titre de duc, Albert était également comte d'Inverness et baron Killarney.

Les honneurs étaient mérités, car il prenait de plus en plus une part active aux fonctions qui, ordinairement échoient à la famille royale et souvent il était appelé à remplacer son père, le roi, et le prince de Galles, son frère, dans des cérémonies officielles.

(A SUIVRE)

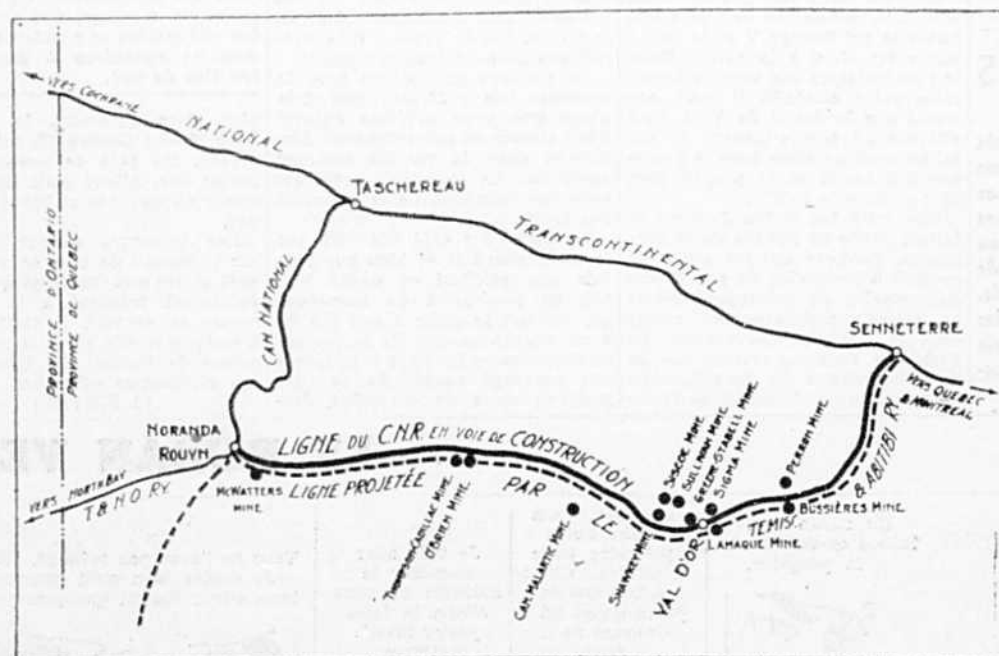
— LE RUBAN VERT

L'Actualité Illustrée



Lorsque l'avion dans lequel ils entendaient faire une envolée autour du globe fit une panne au cours d'une tempête dans le voisinage de Chicago ces quatre aviateurs durent atterrir dans un des parcs de la ville. Les aviateurs sont de gauche à droite: Jan Serhast, premier pilote qui fut légèrement blessé; Josef English, mécanicien; Josef Bacosky, opérateur de radio et Zalav Bretnik, co-pilote, également blessé. L'on voit au bas les débris de l'aéroplane transportant les quatre tchéco-slovaques.

Un dédoublement de la ligne du C.N.R. dans la région minière?



Cette carte montre, en pointillé, l'embranchement projeté par le Temiscamingue and Abitibi Railway qui doublera le nouvel embranchement Senneterre-Roux du Canadien National, actuellement en voie de construction dans la région minière du nord-ouest de Québec, embranchement qui, dès cet automne, reliera directement Val d'Or à Montréal, Québec et autres centres industriels de la Province de Québec.

Le Canadien National s'oppose à ce dédoublement qui représente une invasion du territoire qu'il a ouvert, qu'il a développé et qu'il sert

aujourd'hui de façon adéquate puisque 85% du trafic à destination de ce territoire part de Montréal, Québec et autres endroits du Québec et voyage sur les lignes du Canadien National. Il argumente qu'en plus de priver le peuple canadien, seul propriétaire du Transcontinental, des revenus qu'il a créés et auxquels il a droit, la ligne projetée par le Temiscamingue and Abitibi Railway n'est pas nécessaire et qu'elle servira, moins bien que les lignes actuelles du Canadien National, les intérêts de la Province de Québec.



John L. Lewis, chef militaire du Comité pour l'Avancement de l'Organisation industrielle, signe un accord mettant fin à la grève des mineurs aux Etats-Unis. A droite, Charles O'Neill, représentant les organisations minières, signe l'accord au nom des employeurs. Plus de quatre cents mille mineurs sont retournés au travail dans les mines de charbon mou au lendemain de la signature de cet accord.



L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le cabinet King, a promis qu'une enquête serait instituée sur les activités du sergent John Leopold, de la Gendarmerie Royale, qui avait joué un rôle important dans l'apport de preuves ayant culminé en la condamnation de Tim Buck et autres communistes.



Lors de leur arrivée à Ottawa en route pour les fêtes du couronnement le prince et la princesse Chichibu, Japon, ont été reçus dans la capitale par le premier ministre Mackenzie et A. S. Redfern, secrétaire du gouverneur général du Canada, Lord Tweedsmuir. Dans le groupe ci-dessus l'on distingue de gauche à droite, Son Altesse le prince Chichibu, la princesse Chichibu, le premier ministre et M. Redfern. Le frère du Mikado se rendra en Angleterre en passant par New-York après une courte visite dans la capitale canadienne.



Voici un groupe de vingt-cinq Anglais capturés récemment par les soldats de Franco, photographiés dans un camp de prisonniers près de Madrid, et qui reçoivent leur ration de cigarettes. Ils sont les seuls survivants du régiment de Londres qui a été anéanti au cours de leur premier baptême de feu en terre espagnole. Ces hommes avaient été enrôlés à Londres sur promesse qu'ils n'exécuteraient que des travaux de voirie ou de génie. A leur arrivée en Espagne ils furent forcés de combattre sous les drapeaux.

Encore visiblement affecté par les souffrances qu'il a endurées depuis sa maladie de décembre dernier, Sa Sainteté le Pape Pie XI est ici photographié à sa première apparition en public depuis son rétablissement alors qu'il participait aux imposantes cérémonies de la fête de Pâques en l'église de Saint-Pierre à Rome. En cette occasion, il a béni une foule de plus de 250,000 fidèles qui s'étaient massés sur la place Saint-Pierre.



Non la photo ci-dessus n'est pas destinée à illustrer les misères endurées par un groupe d'explorateurs. Il s'agit plutôt d'une photo prise au camp de l'île Royale du Corps de Conservation des Etats-Unis où une centaine d'employés ont été isolés durant, déblayant le terrain des débris laissés par un feu de forêt l'été dernier. Les travaux sont exécutés en hiver seulement en vue d'éliminer le plus possible le danger de nouveaux incendies au cours de la belle saison.



Il y a un contraste saisissant entre ces deux coiffures qui ont été approuvées en vue des fêtes du couronnement. A gauche, il s'agit d'un genre de coiffure qui était en vogue lorsque la reine Victoria fut couronnée en 1837; à droite il s'agit d'une coiffure approuvée en vue du couronnement du roi George VI et de la Reine Elisabeth.



Ces deux étoiles de cinéma, Sonja Henie, champion du patin sur glace et Tyrone Power, dont le mariage n'a rien d'improbable, sont ici photographiés les bras remplis de narcisses des prés, à Summer, Washington à l'occasion du festival annuel des fleurs. Sonja et Tyrone prennent actuellement part à la production d'un film à Mount Rainer.

Bonjour Madame!

Quedis-tu? Que dit-on?

Il y a un moyen

Hein! tu as lu ce qu'il pense des jeunes filles, Ezio Pinza?... Comment tu n'as pas lu ça! Il donne des trucs aux demoiselles pour "inciter l'amoureux à faire sa demande". Il dit que c'est l'égoïsme qui nous mange. Non, il ne parle pas de toi qui es mariée. Il s'agit des autres qui n'ont pas encore été acceptées.

Il paraît que les jeunes filles sont trop exigeantes. Hein? non, non! A quoi tu penses... Il veut dire: seulement exigeantes d'argent. Même il nous assure qu'il a vu deux jeunes gens qui s'aimaient bien, et puis un jour, ils se sont séparés. Ce sont des choses qui arrivent aux Etats comme ici, tu comprends. Mais lui monsieur Pinza, il se demandait alors: "Comment se fait-il qu'ils ne peuvent pas s'entendre au moment de décider de leur mariage?" Il n'en revenait pas...

Sais-tu ce qu'il y avait? La jolie, elle voulait une situation à toute épreuve, une fortune faite. Et le pauvre garçon lui, il était plus rougeaud que riche, alors, il a laissé la petite. Voilà.

Si tu connais de tes amies célibataires qui veulent s'arranger de beaux petits mariages, dis-leur le truc de monsieur Pinza: "Pour inciter un homme à vous offrir la vie heureuse par le mariage, il faut lui donner des preuves de générosité, d'abandon, (dans les limites bien entendu) de confiance, et lui faire voir que vous espérez tout de lui comme il voudrait tout espérer de vous".

Eh bien! j'en connais tant et plus, moi, qui ont agi comme ça et mieux que ça! De bonnes petites âmes qui étaient prêtes à tout donner et à ne rien demander en retour, et quand elles ont trouvé mari, le mariage leur a joué un sale tour. J'en connais d'autres qui n'avaient pas leurs pareilles pour saigner un homme, et lui mentir, et lui raconter des histoires, et se payer sa tête, et puis, ces femmes-là, tu m'entends, les hommes les adoraient. Ils étaient fous d'elles, elles n'avaient que le choix.

Et ce que je te dis là, ça n'empêchera pas qu'il y ait toujours sur terre des femmes généreuses, des petites filles au cœur plus gros que le corps, dévouées comme des chiens de garde. Mais le bon morceau, ce n'est pas toujours pour elles.

Il peut croire ce qu'il voudra monsieur Pinza, mais des trucs pour se trouver un mari: "de l'abandon, de la générosité, de la confiance" il en pleut de ça: les hommes n'en veulent plus. Moins que jamais. C'est passé de mode, je suppose. Et puis peut-être que ça reviendra.



JOVETTE

NOS MEILLEURS VOEUX

— A M. Antonin Sauriol qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance de la part de sa mère, de ses sœurs et frères.

— A M. Lucien Dubois qui célèbre, hier, son anniversaire de naissance de la part de son père et de sa mère ainsi que ses frères et sœurs.

— A M. Clovis Glado, de la rue Saint-Denis, qui célèbre son anniversaire de naissance, de la part

de sa petite-fille, Lise Martineau. — A M. Zénon Fournel, de la rue Berri, qui célèbre, aujourd'hui, son anniversaire de naissance, de la part de Françoise.

— A Mme veuve Wilfrid Bélanger, de la rue St-Ferdinand, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de sa fille, Mlle Pauline Bélanger.

La musique est le plus désagréable et le plus cher de tous les bruits.

Théophile Gauthier

GIRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, l'illustration Nouvelle, Case Postale 1450, Montréal.

LUCIE DE GASPE.—En voici une qui ne demande pas grand chose de l'argent, mais pour ce qui est de l'amour, elle en veut pour s'en remplir le cœur; vous acceptez travail et sacrifice en autant que l'on n'abuse pas de vous et en autant aussi que vous entrevoyez un repos ou un beau profit. Travailler pour rien n'est pas votre fait, jamais. Ce n'est le fait de personne, mais vous moins que les autres. Une belle fantaisie dans le langage et la pensée. Amusante, plaisante, reposante je dirais. La coquetterie est bien votre péché mignon, mais je crains que vous n'avez pas tort, parce que vous êtes assez intelligente pour ne pas faire la plus de sottises qu'ailleurs. Une gentille petite fille.

CLAIRETTE. H.—Oh! qu'elle est subtile Clairette! On ne peut rien lui cacher. Ce ne doit pas être facile de jouer au plus fin avec elle. D'abord elle a de l'intuition, du jugement, de l'observation. On ne lui en passe pas. Même quand elle dort elle a un oeil qui veille avec une oreille. Si on l'aime on peut tout obtenir d'elle avec générosité elle donne son temps, son argent. Mais gare si on l'exploite, gare si on lui fait un compliment intéressé. Son amour est simple et immense.

LOTH.—C'est une rêveuse qui n'est pas contente de son sort, mais qui ne s'empêche jamais ni contre les gens ni contre les événements. Elle tâche de tout arranger, elle s'ingénie à améliorer sa vie, elle ne veut pas lâcher cette ambition d'arriver à avoir plus d'aisance et de repos. De l'esprit, de l'humour, plutôt, et une belle expression dans tout. C'est une charmante à ce que je vois, et elle s'ignore. C'est donc pourquoi elle se demande souvent: "Mais pourquoi on m'aime moi?" Parce que... parce que. Enfin, pourquoi vous le dire? L'important c'est d'être charmante. On obtient plus avec cela qu'avec tout le reste.

La vérité ne fait pas autant de bien dans le monde que ses apparences y font de mal.—La Rochefoucauld.

AUJOURD'HUI

Dans le monde féminin

- Assemblée du comité de la visite des hôpitaux, à 3 h. p.m., au No 853, rue Sherbrooke est.
- Partie de cartes mensuelle à 2 h. 30 p.m., au musée des Pères Blancs d'Afrique, rue St-Hubert.
- Partie de cartes à 2 h. 30, en la salle paroissiale des Pères du Saint-Sacrement, rue Saint-Hubert, au bénéfice des œuvres de Son Excellence Mgr Lajeunesse.

VIVE LA JUPE! VIVE LA BLOUSE!



La vogue de la jupe que l'on porte avec le boléro, le gilet ou la blouse est de plus en plus en faveur depuis l'avril. Les sportives l'ont accueillie avec plaisir. En voici trois modèles qui auront l'heur de vous plaire: avec plis-pensonnaires circulaires, ou coupe princesse.

HOROSCOPE DU JOUR

JEUDI, 8 AVRIL 1937

Une grande opportunité se présentera aujourd'hui, et nous ne saurons pas en tirer profit. Les propositions qui nous sont soumises ne nous tentent pas. Les femmes auront une opportunité splendide pour augmenter leur argent. L'amour sera gentil, mais tout ce que l'on dira ou l'on écrira dans la colère causera beaucoup de trouble.

Voici pour chaque personne, et selon son mois de naissance, l'horoscope détaillé de la journée:

JANVIER.— Vous êtes heureux ce matin; l'amour et le monde sont à vos pieds.

FEVRIER.— Un autre jour splendide pour l'affection, la beauté et l'intérêt dans la maison.

MARS.— Un autre jour pour les visites. Evitez les malentendus avec vos partenaires.

AVRIL.— Les finances sont une source de plaisir. Ne rêvez pas lorsque vous travaillez, sinon vous ferez des erreurs.

MAL.— Visitez, écrivez, faites des nouveaux amis. Les rêves d'amour et l'amitié idéale créent de la confusion.

JUIN.— Votre vie sociale est très limitée. Ne faites pas des

transactions d'immeubles aujourd'hui.

JUILLET.— Songez au mariage avec intérêt. Soyez prudent lorsque vous parlez.

AOUT.— Assistez aux conférences d'affaires ce matin.

SEPTEMBRE.— Voyagez, le crédit et les développements lointains sont encore plaisants et profitables.

OCTOBRE.— Vous recevrez des cadeaux, ou vous êtes heureux au sujet des améliorations à la maison. Prenez garde à votre travail, et à votre santé.

NOVEMBRE.— Le mariage ou toute autre forme de plaisir vous donne de la bonne influence.

DECEMBRE.— Votre travail progresse rapidement et d'une manière splendide. Les nouvelles idées sont plaisantes. Prenez garde à votre réputation.

BEAUTE DE LA FORME

Une poitrine bien développée, gracieuse et élégante est l'un des principaux attraits de la silhouette féminine — pour l'obtenir, faites usage de la



GELEE ROSE

une crème délicieusement parfumée, sans graisse et qui disparaît immédiatement après application.

(Absolument inoffensive) R.201

PRIX SPECIAL 50c

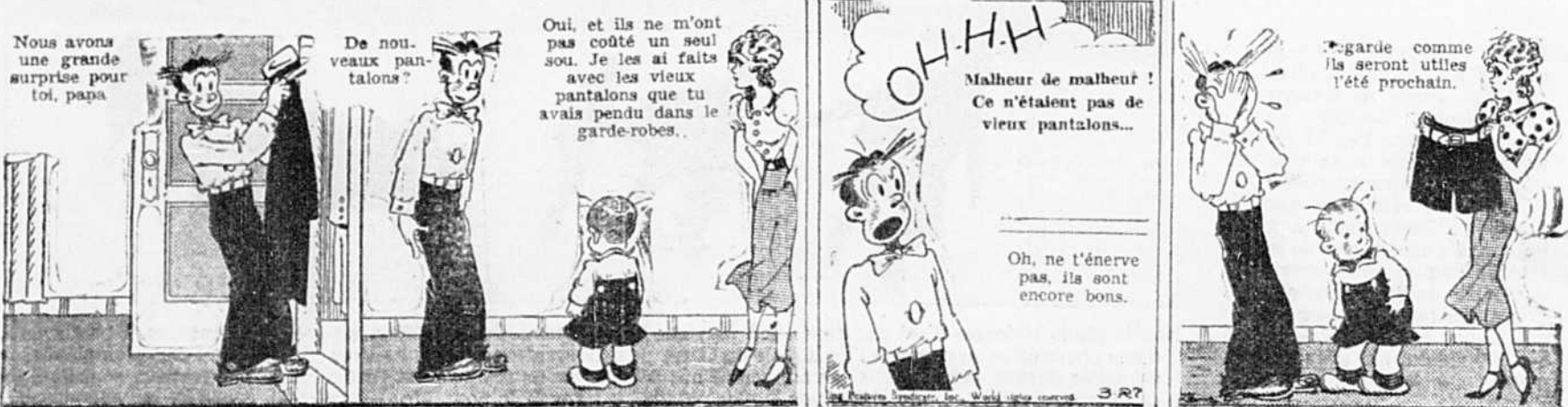
Par la poste, 60c.

PRODUITS FRANÇAIS INC.

MONTREAL—3615 Ave du Parc. L.A. 0960

BLONDINETTE —

— Gaspillage!



Une question par jour

Robert Bréant
Courrier historique



Q. — J'ai souvent entendu parler, par mes grands-parents, surtout d'un certain Claude Grenache et d'un nommé Tourangeau (Olivier Tourangeau, je crois) qui étaient de vrais athlètes. Avez-vous des notes biographiques à leur sujet? — CONTEUR

R. — Je me contenterai, aujourd'hui, de vous parler de Claude Grenache, athlète adulé parce qu'il réunissait une force remarquable à une beauté plastique sans pareille. Il n'est pas étonnant que vos grands-parents vous aient parlé de Grenache, car, il y a cinquante ans, ce dernier était connu de tous, même aux Etats-Unis où on reconnaissait sa suprématie.

Claude Grenache vit le jour à Saint-Jacques l'Achigan, le 13 février 1827, du mariage de Sébastien Grenache et d'Anathalie Thibodeau, mariés vers 1816.

Nous ne parlerons pas ici de sa jeunesse et de son adolescence. Au sortir de l'école le jeune homme adopta le métier de forgeron, métier excellent pour les muscles. Il acquit bientôt une force étonnante qui lui permettait de rencontrer tout venant. "Quand il avait ensermé la jambe d'un cheval entre son soude et sa banche, elle était dans un état d'animal, s'il était vicieux, avait beau gémir, il lui faisait parfois manquer une tête de clown, mais il ne réussissait pas à lui faire lâcher prise!" Tel était l'hommage que les amis de Grenache rendaient à ce dernier.

Plus tard, on retrouve Grenache, marié à Elisabeth Daubreville, établie à Sainte-Hélène, comté de Bagot. C'est là qu'un jour, il accomplissait un exploit qui toucha beaucoup à la fable. Ecoutez: M. E.-Z. Massicotte nous le raconte:

"Un jour que Grenache labourait tranquillement son champ, à Sainte-Hélène, il vit venir à lui un homme de haute taille, à l'air fier et hardi comme Diavolo.

— Bonjour, monsieur!

— Bonjour, monsieur!

— Connaissez-vous un nommé Grenache?

— Un peu, répondit Grenache, en arrêtant ses chevaux et en attachant aux mancherons de sa charrue les guides qu'il avait passés autour de son cou. Que lui voulez-vous, mon ami?

— J'ai entendu parler de sa force et je voudrais le tâter un peu.

— Et quel est, votre nom, s'il vous plaît?

— Mon nom, oh! je n'en ai pas honte, vous avez dû entendre parler plus d'une fois de l'Oiseau-Rouge, à preuve que j'en porte la plume à mon chapeau, comme vous voyez.

— Vous êtes un grand batailleur, je suppose?

— Comme vous dites, monsieur, depuis dix ans que je vais dans les chantiers, je n'ai pas encore rencontré mon maître.

— Mais Grenache n'est pas un batailleur, lui, il est aussi paisible, aussi doux qu'un agneau.

— Ta! ta! Je saurai bien trouver son côté sensible; vous n'avez qu'à me conduire chez lui ou m'indiquer sa demeure, et vous verrez qu'il n'entendra pas chanter l'Oiseau-Rouge, sans faire entendre son ramage à son tour.

Grenache tenait, en ce moment, sa main droite sur un des mancherons de sa charrue.

— S'il faut vous conduire, dit-il, vous pouvez vous adresser à d'autres que moi, car je n'ai pas de temps à perdre; mais quant à vous indiquer sa maison, rien n'est plus facile: tenez! voyez-vous cette petite maison blanche, derrière les arbres, c'est là qu'est sa demeure.

Et Grenache, pour indiquer sa maison, avait levé, d'une main, sa charrue et la tenait ainsi, à bras tendu, dans la direction voulue.

L'Oiseau-Rouge n'en entendit pas davantage et s'éloigna à tire-d'ailes, en publiant partout qu'il avait vu le diable labourant un champ.

On pourrait ainsi recompter bien

Une bonne réponse

Un jour, dans une des stations voisines de Rome, quelques prétendus esprits forts se trouvaient dans un compartiment de chemin de fer discutant entre eux.

Tout à coup, un prêtre monte dans le wagon.

— Oh! M. le curé, lui dit l'un d'entre eux avec une grande apparence de bienveillance, vous savez sans doute la nouvelle?

Et plein de fatuité il poussait ses voisins du genou.

— Non, Monsieur, répondit le curé, je n'ai pas lu dans les journaux.

— Comment, vous ne savez pas? Mais on ne parle que de cela!

— Mais, Monsieur, je ne sais absolument rien de ce que vous voulez me dire.

— Eh bien, je suis heureux de vous l'apprendre: c'est que... le diable est mort!

— Vraiment, reprit le prêtre. Eh bien, comme j'ai toujours eu pitié des orphelins, je vous prie d'accepter ces deux sous.

Tous ceux qui se trouvaient dans le compartiment sont partis d'un immense éclat de rire, et le malheureux esprit fort, tout pâle de colère, fut obligé de changer de compartiment au plus vite.

Mondanités

Déplacements

M. et Mme Jean Belcourt sont revenus d'Ottawa où ils ont été les invités de Mme D'Arcy MacMahon, pendant quelques jours.

Mme Oscar Pelletier, de Québec, passe la semaine à Montréal.

Mlle P. Leque, partira prochainement pour New-York où elle passera une dizaine de jours.

L'Oeuvre de la Soupe

Avec l'expression toujours profondément reconnaissante du "Comité de la Soupe" il nous fait plaisir de communiquer de nouveaux noms s'inscrivant sur la liste:

Mmes Jos. Goyer, J. Pelletier, J. A. Marquis, P.-A. Lavallée, M.P. Munier, Geo. Tassé, Miles A. Cyphlot, F. Beyries, Martineau, Anonyme, Mmes Blanchard, Elmire Turut, E. Beauchemin, Paul Boucher, Deslauriers, A. Ostel Bérard, Nap. Gascon, Amédée Talbot, J.-A. Thérien, J. T. Ayers, E. Taillefer, Mlle Cécile Mondor, MM. J. A. Dionne, J. E. Thériault, L. R. Demers, Anonyme, J. A. A. Archambault, J.-Emile Gill, Ed. Garipey, Rod. Dagenais, Pharmacie Moderne Inc., A. M. Thérault, J. O. Lalonde, Un ami de l'Oeuvre, J.-A. Archambault, J. Lecavallier, Marius Peladeau, E. Davignon, Zéphirin Hébert, R. Delfausse, Anonyme, Lalonde et Desrochers, Henri Lecavallier, Joseph Paquin ptre, J.-R. Gauthier, L.-C. Beaubien, Mmes G. Goyette, J.-A. Deniger, Lady Gauthier, L.-C. Beaubien, Mmes C. Goyette, J. A. Deniger, Lady Forget, Mmes Maximilien Caron, W. McDuff, Maurice Lazard de St-Hyacinthe, A. Mathieu, E. Beauchemin, Mlle Béatrice Fortier, J. B. Pretty, Montreal Terra Cotta Co., Ltd, Lamontagne Enr'g, Employés des postes, division des Journaux, Fonderie de l'Islet, Laboratoire Excel Enr'g, Darling Brothers Ltd, Lalonde et Desrochers, Johnson & Johnson Ltd.

Tout envoi doit être adressé au: "Comité de la Soupe", 551, Sainte-Catherine Est, Montréal.

A l'hôpital Notre-Dame

L'assemblée mensuelle des g.m.d. de l'Hôpital Notre-Dame, aura lieu le 9 avril, à h. 15 p.m., à 2205, Maisonneuve. Le conférencier sera M. Claude A. Bourgeois, publiciste. La conférence aura pour titre: "Regards sur le monde."

Le programme musical comprendra: "Les chefs-d'œuvre de la Mélodie," présenté par M. Roger Filatrault, baryton, en collaboration avec M. Oscar O'Brien, pianiste-compositeur canadien. Toutes sont invitées d'y assister.

des exploits de Claude Grenache: il n'y a pas de mauvaise volonté de ma part; que voulez-vous, l'espace ne le permet pas!

Je vous parlerai demain de Olivier Tourangeau.

Robert PREVOST

L'IMPRIMERIE EST PRINTANIER



Fleurs jetées, fleurs en bouquet, motifs entrelacés, tout le fleuri imprimé est accepté par la mode qui le lance comme tissu printanier par excellence. Voici une création parisienne en crêpe brun noisette avec marguerites jaunes parseminées.

L'information littéraire

THEATRE ET BILINGUISME

Miss Martha Allan, la fondatrice, la Présidente et l'animatrice du Montreal Repertory Theatre, prononçant il y a quelques jours à Radio Club une courte causerie sur le théâtre, s'écria non sans raison:

"Notre belle ville est sous l'aspect particulier du théâtre dans une condition d'infériorité, car elle est la seule de son importance ne possédant pas une scène établie. Je me permets de rappeler que le M. R. T., au prix de mille difficultés, constitue la seule organisation dont l'activité soit tendue précisément vers la réalisation d'un théâtre bilingue condition indispensable de l'existence d'un théâtre ici.

"Laissez-moi formuler l'espoir que nous verrons bientôt, grâce à tous nos efforts conjugués, se réaliser ce Théâtre de Montréal, source magnifique et inépuisable de beauté, de pensée et de poésie."

Voilà qui est justement juste! Et tout le monde approuve de tout coeur Miss Martha Allan, dont on connaît le dévouement généreux et fécond pour le théâtre à Montréal.

LA POESIE

Voici un très joli poème inédit de notre jeune poète, Jean Gillet, l'auteur de Brunes et blondes, et dont nos lecteurs seront heureux d'avoir la primeur.

Le poème s'intitule "Les prophètes":

Ils sont tombés sur la grand'route Qui s'ensoleille au clair matin. Ils sont tombés sans même un doute Et le ciel est resté serein.

Ils avaient poursuivi sans trêve Cette illusion, la vérité; Ils sont morts emportant leur rêve D'amour, de gloire et de beauté.

C'était probablement un leurre, Mais ils l'avaient tant adoré Qu'il a bien fallu qu'ils en meurent Pour ne pas devoir en pleurer.

Et dans maints siècles peut-être Un homme soudain frémira Et sentira vibrer son être De mots qu'il ne comprendra pas.

Jean GILLET

L'HUMOUR

Voici l'histoire que racontait, avant-hier soir, M. Alban Perras, propriétaire d'un de nos plus populaires cabarets:

"Dans mon établissement il m'arrive d'avoir des artistes de tous les pays du monde..."

"Dernièrement, j'avais un nègre Bozambo, qui était un type curieux. A peine son travail terminé il aimait bavarder.

"Un jour, un de ses camarades lui demanda à brûle-pour-point: — "Dis-moi Bozambo: quel est l'astre le plus utile à la humanité? Le soleil ou la lune?"

— "Ah la lune! répondit le nègre.

— "Et pourquoi? demanda l'autre.

— "Parce que le soleil brille en plein jour, quand nous n'avons pas besoin de lumière, tandis que la lune surgit la nuit lorsque précisément... il fait noir."

L'AMOUR

Adam a été le maître du Paradis Terrestre... tant qu'il est resté seul.

LE BONHEUR

Et puis voici votre provision quotidienne de bonheur:

"La poésie et les beaux arts servent à développer dans l'homme ce bonheur d'illustrer l'origine qui relève les coeurs abattus et met, à la place de l'inquiète satiété de la vie, le sentiment habituel de l'harmonie divine, dont la nature et nous faisons partie" (Mme de Staël)

LES QUATRE

La vérité ne fait pas autant de bien dans le monde que ses apparences y font de mal.

La Rochefoucauld

Recettes

Pouding Duchesse au chocolat

Un tiers de tasse de sucre de confiture, 1/2 cuillerée à table de farine, 1 1/2 carré de chocolat non sucré, fonde 1 1/2 cuillerée à table de beurre, 2 jaunes d'œufs, légèrement battus, 2 blancs d'œufs très bien battus, quelques gouttes de vanille, une pincée de sel.

Combinez ensemble le sucre et la farine, ajoutez au chocolat dans la partie supérieure du bain-marie. Mélangez. Enlevez du feu, ajoutez le beurre et les jaunes d'œufs. Incorporer la vanille, les blancs d'œufs, le sel. Déposez dans des moules beurrés, les remplissant au 2/3. Couvrez le moule légèrement et cuisez à la vapeur 30 minutes. Servez chaud avec une sauce au chocolat. Cette recette sert 6 personnes.

POUR RIRE

Mme Blumenfeld est morte, mais, quelques heures avant l'enterrement, son mari va voir ses clients comme si de rien n'était.

— Revenez, monsieur Blumenfeld, lui dit un de ses clients, vous allez tout de même fort. On va enterrer votre femme tantôt et vous vous occupez de vos enclenchements alors qu'il n'y a que quelques heures qui vous séparent de l'enterrement.

— Oh! fait Blumenfeld, moi, je suis un homme concupiscent, d'accord le travail, et, après le plaisir.

Un barbier maladroit avait coupé, en le rasant, Mgr de La Mothe, évêque d'Amiens, et se retirait après avoir reçu son modeste salaire. Le bon évêque, sentant le sang couler sur son visage, fait rappeler le barbier, et lui mettant dans la main une nouvelle pièce de monnaie:

— Tenez, lui dit-il, avec un souper très gracieux, je ne vous avais payé que pour la barbe; voilà pour la saignée.

Le barbier voulait s'excuser, en disant qu'il avait rencontré un bonton.

— C'est cela, reprit l'évêque, vous n'avez pas voulu qu'il restât sans boutonnière.

Deux enfants discutent des mérites respectifs de leur papa:

— Mon papa à moi est très grand.

— Le mien est grand comme le mur du jardin.

— Le mien peut regarder par-dessus.

— La belle affaire! le mien aussi quand il a son chapeau.

Baltine, la jeune soeur de notre amie Babybas, a commis l'imprudence d'avaler une gorgée d'encre. Dans sa peur de s'être empoisonnée, elle accourt tout en pleurs vers son frère et lui raconte l'accident.

— N'ais pas peur, lui dit l'excellent garçon, avale une bonne feuille de papier buvard, il n'y paraîtra plus.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'abonnement

[Edition quotidienne]

MONTREAL ET BANLIEUE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

TELEPHONE: FAIKIRK 1171*

CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, en chèque ou par A. Montréal. En verse dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

LA PAGE OUVRIERE

Officiers du local 249 des cordonniers internationaux

Au cours de l'assemblée générale des membres du local 249 de la B. S. W. U., les membres furent appelés à procéder à l'élection de leurs officiers pour le prochain terme avec le résultat suivant: président, Henri Belland; vice-présidents, G. Champagne et R. Ménard; secrétaire - archiviste, N. Gervais, 10e terme; secrétaire - trésorier et agent d'affaires, Chs McKercher, 25e terme; auditeurs, J. Giroux, O. Drolet, et J. Beauregard; sergent d'armes, A. Leclair; comité exécutif: L. Thibault, E. Dubé, J. Giroux, N. Poirier, N. Gervais, A. Bouchard, A. Steben, R. Ménard, O. Drolet, A. Belland et J. Beauregard; comité d'étiquette: C. McKercher, L. Thibault et J. Giroux.



C. McKercher

roux; délégués au conseil des métiers: C. McKercher, A. Mathieu, L. Thibault et J. Giroux. L'agent d'affaires a fait un rapport fort intéressant de ses activités et il annonça que les cordonniers de Grand'Mère viennent de fonder une union internationale, sous le No 704. Il a aussi annoncé que la compagnie J. T. Bell a signé un contrat de travail avec la B. S. W. U. Les membres sont tous invités à l'assemblée qui aura lieu, vendredi, 9 du courant. Des questions très importantes y seront discutées et on s'occupera de l'organisation de la grande assemblée publique qui sera tenue au cours du mois, à Maisonneuve et à laquelle M. J. J. Mara, président général de la B. S. W. U., sera présent et y portera la parole. À l'assemblée de demain soir, les cordonniers unionistes ou non sont invités. On y discutera du contrat de travail. L'assemblée a adopté des remerciements aux officiers sortant de charge et aux officiers de l'élection.

Une fédération du meuble

La fondation de la Fédération Nationale Catholique du Meuble de la province de Québec a été fondée samedi après-midi au Secrétariat des Syndicats Catholiques de Québec. Les délégués présents représentaient les Syndicats Nationaux Catholiques du Meuble de Victoriaville, de Coaticook, de Châteauguay et de Giffard. L'assemblée de fondation de la Fédération du Meuble a été présidée par M. Gérard Picard, journaliste, secrétaire général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc. M. l'abbé Georges Côté, aumônier général de la C.T.C.C. était présent à la réunion. Les délégués officiels des syndicats se sont d'abord prononcés pour le principe d'une fédération, puis ont exprimé leur désir de fonder séance tenante une fédération du meuble. Le nom officiel de la fédération sera "Fédération Nationale Catholique du Meuble de la province de Québec." Le siège so-

cial de ladite fédération sera à Victoriaville. L'Exécutif de la Fédération du Meuble, qui a été élu samedi, se compose comme suit: Président, M. Philippe Hamel, de Victoriaville; 1er vice-président, M. Hermas Lahaye, de Coaticook; 2e vice-président, M. Raoul Méthot, de Giffard; et secrétaire-trésorier, M. C. E. Larivière, de Victoriaville. M. Gérard Picard a présidé les élections puis a procédé à l'initiation des nouveaux officiers. M. Larivière a agi comme secrétaire de l'assemblée de fondation de la fédération du meuble. La Fédération écrira au comité conjoint de l'industrie du meuble et elle écrira au ministère du Travail pour leur annoncer son existence. La Fédération du Meuble tiendra une autre assemblée dans un avenir rapproché pour étudier différentes questions de première importance pour elle.

Conseil central des syndicats

La séance régulière du Conseil central des syndicats catholiques aura lieu, ce soir, à 1231 rue DeMontigny est, sous la présidence de M. Ph. Girard. Les délégués des syndicats affiliés sont instamment invités à être présents, car ils seront appelés à discuter maintes questions du plus vif intérêt. C'est un devoir pour tous les délégués de se renseigner sur les activités des syndicats de Montréal comme aussi sur la marche en avant du syndicalisme catholique de par notre province, afin de pouvoir ensuite bien renseigner leurs membres. C'est plus que jamais le temps de contribuer à l'avancement du mouvement pour le meilleur bénéfice des ouvriers de notre province. Si les ouvriers de la province ne s'occupent pas de leurs vrais intérêts professionnels, religieux et nationaux, ils ne peuvent pas compter que d'autres s'en occupent sérieusement. Les ouvriers canadiens-français sont les seuls aptes pour voir à la solution des problèmes qui se posent à leur attention.

CHEZ LES TYPOS

TORONTO, 6. — Un nouveau contrat de travail a été conclu aujourd'hui entre trois quotidiens de Toronto, et l'union typographique internationale. Les typographes employés le jour recevront un salaire de \$42.50 pour une semaine de 40 heures de travail. Ceux employés la nuit recevront \$44 pour une semaine de trente-sept heures et demie. On estime que la réduction des heures de travail permettra embauchage régulier de 50 à 60 ouvriers qui chôment.

COMITE EXECUTIF

Le Comité exécutif du Conseil des métiers de Montréal tiendra une très importante réunion, ce soir, à 1153 rue St-Denis, sous la présidence de M. Aip. Mathieu. Les membres du comité sont tous invités à être présents car le conseil et les délégués qui le composent ont raison de compter sur les activités du comité exécutif pour faire ce qui est ensuite leur devoir pour le progrès des unions affiliées.

CORRESPONDANTS VEUILLEZ LIRE

Chaque jour nous recevons des communiqués en retard pour publication à la date fixée. Nous regrettons sincèrement ces retards, mais il n'y a pas de notre faute. Des exemples suffiront pour nous excuser.

Le syndicat des travailleurs en chaussures nous adresse un communiqué en date du 3 avril mais l'enveloppe porte l'adresse du Bureau de poste: avril 6, 12.30 p.m. Ce communiqué nous est parvenu hier après-midi et notre journal est publié le matin.

L'union des travailleurs du transport et de la livraison de Montréal nous envoie un communiqué de convocations pour le 7 avril et le dit communiqué nous parvient à 2 heures le 7 avril, par conséquent trop tard pour publication le 7 au matin.

Nous attirons la sérieuse attention de nos correspondants sur le fait que notre journal est publié le matin, ce qui veut dire que les communiqués nous doivent parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de la date fixée pour la publication.

Avec franchise, nous regrettons ces contretemps et c'est pourquoi nous demandons à nos correspondants de faire diligence. — (Le chroniqueur ouvrier).

— Nous répétons ici, un avis déjà donné. Nous ne donnerons aucune publicité dans cette page aux prétendues organisations ouvrières qui n'ont rien de professionnel et encore moins aux organisations suspectes.

Les employés de bureau

Si votre salaire actuel est moins de \$25.00 par semaine, vous êtes un des 20,000 employés de bureau de Montréal, qui doivent se faire un devoir strict de devenir membres de l'Association des Employés de Bureau Inc., au cours du présent concours. C'est justement pour vous donner un moyen efficace pour améliorer votre salaire que ce mouvement fut lancé il y a plus de 18 mois, donc ce n'est que logique que ce soit vous qui donniez votre appui financier à cette association, puisque c'est vous qui devez en bénéficier.

Vous êtes un groupe de plusieurs milliers de personnes à Montréal, qui travaillez à de très bas salaires, et des centaines parmi vous connaissent l'existence de l'Association des Employés de Bureau Inc., mais chacun d'entre vous se dit: "Voilà une bonne idée, mais je vais attendre qu'il m'obtienne quelque chose avant d'en devenir membre." N'êtes-vous pas capables de comprendre que tant que chacun de vous se contentera de se faire un tel raisonnement, personne ne devient membre et par conséquent, à cause de ce manque de membres l'Association ne peut faire aucun progrès.

Depuis 18 mois les directeurs ont donné une très large proportion de leur temps libre pour soutenir les activités du mouvement, espérant toujours que vous vous décideriez afin d'entreprendre la défense de vos intérêts économiques comme le font tant d'autres professions, mais durant ces 18 mois de travail, sur 35,000 employés de bureau à Montréal, une soixantaine seulement ont eu le courage de s'enregistrer comme membres, et plus de la moitié

d'entre eux ont déjà abandonné la partie, trouvant la tâche trop difficile. Il n'existe aucun moyen facile pour faire de l'argent vite, la méthode que nous vous proposons, sans être "vite" est certaine, puisque d'autres ont obtenu des augmentations de salaires en l'emplant. Alors le moment décisif est arrivé, si vous, les 20,000 employés de bureau de Montréal, qui souffrez de la maladie des "bas salaires" n'avez pas le courage et la persévérance de faire un tout petit effort pour vous guérir de la terrible maladie qui vous ronge, vous devrez sans doute vous résigner de travailler toute votre vie à de bas salaires. Si vous acceptez dans la moindre lutte, un sort aussi peu intéressant, surtout en considérant le fait qu'avec un petit effort vous pouvez obtenir de bons salaires et une bonne renommée pour votre profession, le rougis en pensant au "jugement" que le public pourrait porter sur le compte de notre profession comme collectivité.

Ce soir, à 8 h. dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 rue DeMontigny est, coin Beaudry, voilà l'endroit où chacun de vous doit se faire un devoir de se rendre pour s'enregistrer comme membre de ce mouvement. Depuis 18 mois vous avez tous eu le temps de décider si vous voulez des bons salaires, souvenez-vous que si le recrutement durant avril démontre que ce mouvement ne vous intéresse pas, nos assemblées seront discontinuées temporairement, considérant leur inutilité apparente. Le sort de l'Association est entre vos mains, chacun de vous doit prendre sa décision durant ce mois. Que décidez-vous? — (Com.)

Autre contrat de travail

Non. La liste est déjà trop longue de ces associations qui contribuent à l'émiettement de l'opinion des ouvrières de chez nous en entretenant la division des citoyennes et s'opposent à l'union de toutes les bonnes volontés éparses.

La Ligue Catholique des Ouvrières des Industries de l'Aiguille de la Province de Québec ne vient pas, après tant d'autres, revendiquer une place éphémère sur l'échiquier de la classe féminine ouvrière canadienne.

Trop souvent la création d'une société n'a correspondu à d'autres besoins que de permettre à certaines ambitions de jouer leur chance dans le "sweepstake" de la course aux portefeuilles. On constitue un état-major, on rédige un programme et on sollicite les sujets, mais ce sont surtout les "places" que l'on cherche, l'intérêt personnel, avant de tenir compte des intérêts communs de la masse.

Telle n'est pas la cas de la Ligue Catholique des Ouvrières des Industries de l'Aiguille de la Province de Québec, dont les 100 manufacturiers aux 4,000 employées viennent de conclure un contrat et dont le gouvernement vient de passer un arrêté ministériel ce jour même, 6 avril 1937, et qui sera publié dans la Gazette Officielle de samedi prochain.

Ouvrières de cette province, vous en ferez davantage pour pouvoir vous prouver que les femmes de chez-nous sont capables de quelque chose.

La Ligue Catholique des Ouvrières des Industries de l'Aiguille de la Province de Québec: c'est une foi. Elle est issue du cœur autant que la raison, elle commande l'action. La Ligue ne peut être mieux comparée qu'au courant électrique; elle échappe à toute définition matérielle, pour faire place à la "justice" et à la "charité." — (M. V. D.)

LES CORDONNIERS

Les deux récentes assemblées qui eurent lieu sous les auspices du Syndicat des travailleurs en chaussures ont obtenu le plus brillant succès. Les ouvriers intéressés aux questions à l'ordre du jour assistaient en grand nombre et prirent part à la discussion des questions et ce, avec le plus bel esprit de justice pour les parties intéressées. Comme résultat pratique de ces assemblées, de nombreux cordonniers ont demandé leur admission dans le syndicat afin d'offrir un front uni pour assurer le succès des revendications des cordonniers auprès des manufacturiers.

Semaine de 48 heures

Du 25 avril au 25 septembre 1937, les employés de la Voirie municipale de Sherbrooke bénéficieront de la semaine de travail de 48 heures, soit 9 heures pour les lundi, mardi, mercredi et jeudi, 8 heures pour le vendredi et 4 heures pour le samedi. Le président de la Commission de la Voirie, M. A. C. Ross, appuyé par M. H. Vincent, a fait adopter hier soir, au Conseil une mesure à cet effet.

M. Ross a ajouté que les employés de tous les départements devraient jouir du même avantage.

PROTESTATION

La distribution des rapports des ministères provinciaux, préparés en polycopie au lieu d'être imprimés, et leur nombre insuffisant qui en empêche la diffusion dans le public, ont fait l'objet d'une résolution de l'Union Typographique de Québec. La résolution a été transmise au gouvernement et aux unions typographiques-sœurs.

Les typographes de Québec, exposent que l'industrie de l'imprimerie qui emploie un grand nombre d'ouvriers et de techniciens spécialisés subit une profonde répercussion par l'usage des procédés de polygraphie; ils déplorent la concurrence néfaste qui en résulte chez les imprimeurs dont les ateliers sont ainsi privés de commandes importantes, avec le résultat que nombre de typographes et d'employés doivent forcément chômer.

CONVOCATIONS

CE SOIR

INTERNATIONAUX: Comité exécutif du conseil des métiers, à 1153 rue St-Denis. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244 au No 1244 rue Ste-Catherine ouest. Conseil des métiers de la construction, à 415 rue Ste-Catherine est.

CATHOLIQUES: Conseil central des syndicats, installation des officiers. Syndicat des maréchaux-ferrants et forgerons, à 1231 rue DeMontigny est.



Les ouvriers boulangers

La section des boulangers tiendra samedi soir, le 10 avril, une importante assemblée au No 1231 rue DeMontigny est, vers 8 h. 30.

Tous les boulangers doivent se faire un devoir d'être présents. Cette section comprend les hommes de fours, de tables, les apprentis, les aides et les pâtisseries travaillant dans les boulangeries.

Des rapports intéressants seront transmis aux membres, mentionnons celui du Comité Conjoint et du Comité Exécutif du Syndicat. D'autres rapports qui intéresseront les membres seront aussi au programme.

Les boulangers qui auraient des rapports à faire concernant leurs

salaires, pourront le faire à l'agent d'affaires, car les employés se doivent de coopérer avec le Syndicat. Des employés ayant fait de faux rapports au Comité Conjoint seront traduits devant les tribunaux sans délai. Cette leçon devra servir à plusieurs.

Les boulangers qui veulent se joindre au Syndicat pourront le faire, sans avoir à payer de taxe d'entrée. — (J. M. Goulet).

MEILLEURS SALAIRES

Ottawa, 6. — Les gages des menuisiers d'Ottawa seront de 75c de l'heure du 1er mai à la fin de septembre; 80c de l'heure du 1er octobre 1937 au 30 avril 1938 et ensuite de 85c de l'heure d'après une entente qui vient d'être conclue avec l'Association Canadienne de Construction. Cette entente expirera le 1er mai 1939. Ces gages sont pratiquement ceux qui existaient en 1936.

Voyages de Lanctôt...

(Suite de la page 8)

L'hon. M. Bouchard: — Ce que je veux démontrer à l'opinion publique est bien plus important que la question des fonds électoraux. A tout événement, je demande au comité de prendre le vote sur la résolution dont je parlais tout à l'heure.

"Tous les témoins que j'assigne vont donner des informations concernant le gouvernement. Nous n'avons pas, nous, les services de la police et des indicateurs. L'opposition est dans de grandes difficultés, relativement au nombre. Mais nous devons avoir les mêmes pouvoirs. Je demande que les petits ne soient pas les seuls assignés ici."

M. Bouchard ajoute un autre nom à sa liste de témoins: celui du gérant de l'Action Catholique.

Vote réclamé

M. Adhémar Raynault: — L'affirmation de M. Bouchard est injuste. Il n'a pas le droit de dire que ce sont les trusts qui nous mènent dans cette affaire, c'est le bon sens.

Le premier ministre intervient et demande qu'on commence l'audition des témoins.

M. Duplessis: — Nous allons prendre le vote pour savoir si nous allons commencer tout de suite.

M. Oscar Droain: — Sur quel allongement nous voter? Sur quelle motion?

M. Duplessis: — Vous devez savoir que j'ai reçu un mandat du peuple pour faire cette enquête. Si d'autres veulent en faire une autre, qu'ils la fassent, mais celle-ci va marcher.

M. Bouchard: — M. le président...

Plusieurs voix: — Vote! Vote!

M. Montreuil

Le premier témoin est M. Montreuil, secrétaire de la Sûreté provinciale.

Par M. Duplessis: — Depuis quand êtes-vous secrétaire?

— Depuis 1911.

— La police avait-elle des livres de comptabilité? — Pas à venir jusqu'à 1931.

— Qui s'en occupait? — M. Charles Lanctôt.

— A votre connaissance les policiers faisaient-ils des factures pour leurs dépenses? — Oui.

— Et, M. Lanctôt faisait signer des reçus en blanc pour des arguments qu'ils n'avaient pas reçus?

Le témoin explique que M. Lanctôt faisait signer deux reçus, dont un en blanc.

— Pourquoi faisait-il cela? — Pour prendre les déficits de la caisse.

Voyages de la famille C. Lanctôt

— Alors, M. Lanctôt prenait ainsi des arguments dans la caisse pour ses fins personnelles? — Oui.

— A l'aide des documents que j'ai ici, pouvez-vous établir que M.

Lanctôt faisait payer ses voyages et ceux de sa famille par la province? — Oui.

Le témoin produit des documents à ce sujet, dont quelques-uns remontent jusqu'à 1916.

Le témoin déclare ensuite qu'à son arrivée, le chef Lambert a établi un système de comptabilité.

M. Duplessis produit un autre exhibit: deux voyages à Montréal. Les reçus sont de M. Lanctôt.

D'après un autre exhibit, Mme Lanctôt demande un billet, aller et retour, pour Montréal.

M. Duplessis: — Cela était-il usuel ces procédés?

Le témoin: — Oui.

Cela se faisait souvent? — Assez souvent.

M. Duplessis exhibe un autre document où on demande au chef McCarthy trois autres billets pour Montréal. C'est signé "G. Lanctôt".

— Qui est ce G. Lanctôt? — Un fils de M. Lanctôt.

Aux frais de la province

Voici un autre billet signé P. Lanctôt pour un billet à Montréal.

— Qui est ce P. Lanctôt? — Un autre fils de M. Charles Lanctôt. — Tous ces messieurs voyageaient ainsi aux frais de la province.

M. Duplessis exhibe un autre document. C'est un autre billet signé "P. Lanctôt".

M. Duplessis: Avez-vous en connaissance que M. Lanctôt ait acheté des revolvers et des fusils à même l'argent de la province? — C'était difficile de suivre tout cela. Je le crois.

— Combien pensez-vous qu'on a dépensé ainsi de l'argent de la province? — Environ \$1000 par année.

— Et cela pendant une vingtaine d'années?

— Après 1935, le chef Lambert est arrivé et alors il a été établi une comptabilité et un compte de banque. On a changé de système.

— Alors, pendant vingt ans, ça s'est fait ainsi? — Oui.

M. Montreuil est ensuite interrogé par M. Bouchard.

— M. McCarthy vous a-t-il toujours indiqué les avances qu'il faisait ainsi à même la caisse? — Non.

— Savez-vous si M. Lanctôt a remboursé ces argent? — Non il n'a pas remboursé à la caisse.

— Vous le jurez? — Oui.

— Vous jurez alors que ces irrégularités étaient illégales. Alors pourquoi les laissez-vous faire?

Pièces justificatives

— Si j'avais protesté, avant trois jours j'aurais été mis à la porte.

— Où les pièces que l'on veut d'exhiber étaient déposées? — Dans mon bureau.

— Pourquoi les gardiez-vous? — Afin d'être capable de dire et de prouver que ce n'était pas moi qui avais pris cet argent à même la caisse.

— Vous jurez que jamais M.

RASOIR DONNE EN CADEAU AU ROI



LE ROI PIERRE

BELGRADE, 7. — Le président Benes de Tchécoslovaquie a prévu qu'un jour il faudrait un rasoir au roi Pierre. Lui rendant visite, ces jours derniers, il lui en a offert un en or avec un biseau de grand prix.

Lanctôt a remboursé cet argent? — Oui, pas à la caisse.

— Quelles étaient vos fonctions au bureau de la police? — J'étais secrétaire.

— Qui faisait l'audition des affaires de la police? — Les vérificateurs du trésor, MM. Corriveau et Laroche.

Le chef L. Lambert

Le chef Léon Lambert est ensuite interrogé.

Il répond à M. Duplessis qu'il est

chef de la Sûreté provinciale à Québec, depuis 1931. Il lui apprend, sur ces questions, qu'en arrivant, son premier soin a été d'établir une comptabilité, un compte de banque. Avant, dit-il, il n'y avait rien de tout cela et l'argent était placé dans un coffre-fort fermé à clé.

— Avez-vous constaté quelque chose, au sujet des fusils et des revolvers? demande M. Duplessis.

— Je faisais des réquisitions pour mes hommes, mais on m'apprenait que ces armes étaient sous la garde de M. Lanctôt et je ne recevais que la moitié de ce que je demandais. Quand a été passée à Ottawa la loi de l'enregistrement des revolvers, j'ai constaté que M. Lanctôt avait 18 revolvers qui étaient enregistrés à son nom et qu'il avait à sa maison.

— Avait-il des fusils? — Oui.

Fusils de valeur

— Savez-vous le prix de ces fusils? Y en avait-il qui valaient plus de \$50? — Ces fusils valaient entre \$500 et \$600 chacun.

— Qui vous a dit cela? — C'est M. Lanctôt lui-même.

— Que faisait-il avec ces fusils? M. Léon Casgrain: — Il voulait se protéger contre ses ennemis!

M. Lambert dit qu'il s'est fait remettre, d'un coup, huit revolvers et d'un autre coup, huit autres de ces armes, et qu'il en restait encore autant à M. Lanctôt.

M. Duplessis: — M. Lanctôt a-t-il fait payer par la province la totalité de sa bibliothèque légale? — Je ne sais pas.

— Avez-vous vu M. Taschereau à ce sujet?

— Quand j'ai établi une comptabilité pour le bureau, je sais que M. Lanctôt en a fait ouvrir une autre par le chef Lemire, et j'ai averti le procureur général, M. Taschereau que je ne prenais pas la responsabilité de cette comptabilité.

M. Légaré est ensuite appelé.

Le cas du Dr Grégoire

M. Légaré, commis-en-chef de l'Assemblée législative, interrogé au sujet du Dr Antonin Grégoire, aurait eu connaissance que ce dernier n'aurait pas toujours tout livré la marchandise vendue.

Le Dr Grégoire aurait aussi demandé pour un M. Lapointe de signer une

réquisition, alors que la marchandise ne serait pas livrée.

Le témoin révèle que plusieurs pages manquent aux registres où étaient entrés les achats du département. Il ne sait pas qui les a fait disparaître.

L'hon. M. Duplessis en conclut qu'il est donc impossible de vérifier si la marchandise payée fut livrée et si les prix étaient justes.

Contre-interrogé par l'hon. M. Bouchard, le témoin admet n'avoir pas rapporté les irrégularités constatées à son chef, le Dr Lessard. Il les signalait à un autre de ses chefs.

M. Frigon n'a jamais fait de "proposition". Il lui a toutefois prêté de l'argent qu'il ne lui a pas tout remboursé.

M. Paul Gagnon

M. Paul Gagnon est le témoin suivant. Interrogé par l'hon. M. Duplessis, sur de la boisson qui aurait été payée par le gouvernement et aurait servi à des "partis de plaisir ou de chasse", au parc National des Laurentides, il dit ce qu'il a constaté.

Il révèle qu'il aurait été délivrée cette boisson, au coût de \$225, en juin 1933. Il révèle aussi les quantités. Ce montant de \$225 a été payé à la Commission par M. Lucien Frigon. Il parle aussi d'un autre achat de boisson pour \$223.10 le 12 juin 1934, par le même M. Lucien Frigon. Peu de temps après il y eut une nouvelle commande de boisson pour un montant de plus de quatre cents dollars.

Le témoin Quevillon

M. Quevillon, du département de la santé, est le témoin suivant. Il a constaté récemment que des feuilles ont disparu des registres relatifs aux achats du département.

Quand il a signalé lui-même que des marchandises n'avaient pas été livrées, elles le furent subseqüemment grâce à son intervention.

A une heure, M. Bouchard demande qu'on lui laisse présenter sa motion concernant les témoins qu'il veut assigner et dont il a parlé au début.

Le comité, à la suggestion de l'hon. M. Duplessis, décide d'ajourner à demain.

SALONS
MORTUAIRES
AMBULANCE
PRIVEE

Maison établie depuis 40 ans

Adolphe Lemay

LIMITEE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

25 est, rue Laurier
DOLLARD 0837

Succursales:

7601, N.-Dame Est
CLairval 2693

4238, rue Adam
CHerrier 7020

Montréal

RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

Jacques Auger, qui donne déjà deux fois par semaine de très réussies auditions poétiques auxquelles nous devons de maintenir vivant dans le public l'amour de la poésie, dirige et présente également une très belle émission connue sous le titre "Les Maîtres de la musique". Ces auditions hebdomadaires obtiennent le succès le plus vif et le plus mérité. Auteur, acteur, metteur en ondes: tous contribuent, dans ces émissions, au résultat de redonner en quelques instants non seulement une synthèse de l'oeuvre d'un grand musicien disparu mais d'en reconstituer aussi la psychologie à travers les faits saillants et essentiels de l'existence de celui-ci.

M. Jacques Auger, que nous aurons l'occasion de revoir très bientôt sur une scène de Montréal, dans une pièce de tout premier ordre d'un grand dramaturge de renommée mondiale, s'est révélé dans ces "Maîtres de la Musique" un "metteur au point" et un "metteur en onde" de grande qualité. Il serait infiniment souhaitable

qu'une fois la série des "Maîtres de la Musique" épuisée il en donne une autre, d'autres grands artistes disparus, des grands acteurs ou des grands chanteurs, dont le public aimerait connaître les phases les plus caractéristiques de leur vie, qui a parfois des aspects très dramatiques ou très comiques.

Et pourquoi n'appellerait-on pas cette nouvelle série "Les maîtres de la scène"?

— LE CRITIQUE MASQUE.

JEUDI, LE 8 AVRIL.

CKAC

Matinée

- 7.15—Mélodies rythmiques.
- 7.30—Pot-pourri matinal.
- 8.00—Sérénades matinales.
- 8.15—Nouvelles.
- 8.30—Bonjour voisins.
- 8.35—Chansons françaises.
- 9.00—"Greenfield Village Chapel".
- 9.15—"As You Like It".
- 9.30—Bonjour Madame.
- 10.00—Programme commercial.
- 10.15—L'homme aux questions.
- 10.30—Programme commercial.
- 10.45—Programme commercial.
- 11.15—Musique de concert.
- 11.30—Programme commercial.
- 11.45—Boîte à surprises.
- Après-midi
- 12.15—Programme commercial.
- 12.30—Le commentateur.

- 12.45—Chansons.
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—Mercuriale des produits laitiers.
- 1.17—Extraits d'opérettes.
- 1.45—Sérénade tzigane.
- 2.00—Musique de concert.
- 2.15—Programme commercial.
- 2.30—Le monde féminin.
- 2.45—La chronique féminine.
- 3.00—Bill Wright, vice-président.
- 3.30—"Do You Remember".
- 4.00—Chorale Westminster, de Princeton, N.J.
- 4.30—Musique militaire.
- 5.00—Événements sociaux.
- 5.20—Récital de piano.
- 5.30—Les aventures extraordinaires d'un petit gars de Montréal.
- 5.45—Le programme du foyer.
- Soirée
- 6.15—Intermède d'orgue.
- 6.30—L'heure récréative.
- 7.15—Le curé de village.
- 7.30—L'école du hockey.
- 7.45—"Dans les griffes du diable".
- 8.00—Orchestre de jeunes filles.
- 8.30—Radio-cyclopedie.
- 9.00—Le programme d'amateurs du major Bowes.
- 10.00—La Fédération des oeuvres de charité.
- 10.15—Radio-journal.
- 10.30—Orchestre tzigane.
- 11.00—Le reporter sportif.
- 11.10—Musique de danse.
- 12.00—Radio-minuit.
- 12.15—Musique de danse.
- CHLP
- Matinée
- 9.00—Chansons françaises.
- 9.15—Variétés.
- 9.30—Musique d'orgue.
- 9.45—Programme commercial.
- 10.00—Programme commercial.
- 10.15—Programme commercial.
- 10.30—Programme commercial.
- 10.45—L'homme aux questions.
- 11.00—Musique classique.
- 11.30—Programme commercial.
- 11.45—Programme commercial.
- Après-midi
- 12.00—"Sunshine Revue".
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—"San. Harding's Wife".
- 1.30—Trio de concert.
- 1.45—"Words and Music".
- 2.00—"Music Guild".
- 2.30—"General Federation Women's Clubs".

- 11.30—Programme commercial.
- 11.45—Programme commercial.
- Après-midi
- 12.00—L'heure féminine.
- 12.15—Programme commercial.
- 12.30—Programme commercial.
- 12.45—L'heure féminine.
- 5.00—Thé dansant.
- 5.30—Méli-Mélo.
- Soirée
- 6.00—Programme commercial.
- 6.15—Variétés.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 7.30—"Gypsy Fortunes".
- 7.45—Les variétés Quintonine.
- 8.00—"For Mother and Dad".
- 8.30—Musique de danse.
- 9.00—Les Vive-la-Joie.
- 9.30—Orchestre.
- 10.00—Concert.
- 10.30—Musique de danse.
- CFCF—CFCX
- Matinée
- 7.45—Nouvelles du matin.
- 8.00—"Morning Devotions".
- 8.15—Mélodies.
- 8.30—Cherlie.
- 9.00—"Breakfast Club".
- 9.30—"Personal Column of the Air".
- 9.45—"The House of Peter McGregor".
- 10.00—Dorothy Dale.
- 10.30—Cecil & Sally.
- 10.45—"Health Talks, by the Matron".
- 11.00—"Foundation of Youth".
- 11.15—Programme musical.
- 11.30—Hughes Bell.
- 11.50—"Happy Dan".
- 11.55—Nouvelles
- Après-midi
- 12.00—"Sunshine Revue".
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—"San. Harding's Wife".
- 1.30—Trio de concert.
- 1.45—"Words and Music".
- 2.00—"Music Guild".
- 2.30—"General Federation Women's Clubs".

- 2.45—Récital de piano.
- 3.00—Caballeros.
- 3.15—Programme de la Eastman School.
- 4.00—Mile Bou'anger, musicienne.
- 4.30—"Happy Jack".
- 4.45—"Young Hickory".
- 5.00—Programme musical.
- 5.30—"Adventure Bound".
- Soirée
- 5.45—"Magic Island".
- 6.00—Les valeurs minières.
- 6.15—Variétés.
- 6.45—Programme musical.
- 6.50—Colonne des articles perdus et trouvés.
- 7.15—"Brittany Program".
- 7.30—Théâtre.
- 7.45—Revue des sports.
- 8.00—Musique de danse.
- 9.00—Orchestre symphonique.
- 9.30—"Night Shift".
- 10.00—"Music Hall".
- 11.00—Nouvelles en anglais.
- 11.15—Magie no. 6.
- 11.30—"Northern Lights".
- 12.00—Musique de danse.
- CRCM
- Soirée
- 5.00—Concert.
- 5.30—L'orch. du Château Laurier.
- 5.45—Cotes des Bourses.
- 6.00—En diant.
- 6.30—Le disque pour tous.
- 6.45—"Senez et vous récolterez".
- 7.00—Mile Muriel Hall, contralto.
- 7.15—L'orchestre de Luigi Romanelli.
- 7.30—Service des nouvelles.
- 7.45—Les fureurs d'un puriste, par M. Paul Morin.
- 8.00—"Music and You".
- 8.30—"Echoes of the Masters".
- 9.00—"Tel. Par".
- 9.30—"Night Shift".
- 10.00—"By the Sea".
- 10.30—Musique de danse.
- 10.45—Radio-Journal.
- 11.00—Musique de danse.



DANS LA FINANCE



Baisse générale des valeurs sur le marché

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison
LANGUEVIN & CIE
225, rue Notre-Dame

Ferm.	
70	Air Reduction
229 1/2	Allied Chemical
107	American Can
10	American & Foreign Power
12	American Power & Light
89 1/2	American Smelting
21 1/2	American Water Works
170	American Tel. & Tel.
56	Anacosta
76 1/2	Atchafalpa
32 1/2	Atlantic Refining
31	Auburn
8 1/2	Baldwin Locomotive
35	Baltimore & Ohio
90 1/2	Bethlehem Steel
14 1/2	Canadian Pacific
22 1/2	Celanese
16 1/2	Commercial Solvents
117 1/2	Chrysler Motors
144	Columbia Gas & Electric
38 1/2	Consolidated Edison
61 1/2	Corn Products
3	Commonwealth Southern
6 1/2	Curtiss Wright
124 1/2	Dupont
55 1/2	Douglas Aircraft
21 1/2	Electric Power & Light Corp.
37 1/2	Freeport Sulphur
59 1/2	General Motors
12 1/2	Gillette Razor
5 1/2	General Electric
20 1/2	Hudson Motors
12	Int. Tel. & Tel. Co.
56 1/2	Kennecott Copper
77 1/2	Loews Theatres
56 1/2	Mack Truck
56 1/2	Montgomery & Ward
21	Nash-Kelvinator Co.
46 1/2	New York Central
35 1/2	North American
10 1/2	Packard Motors
45 1/2	Pennsylvania R. R.
58 1/2	Phillips Petroleum
44	Public Service of New Jersey
10 1/2	Radio Corporation
14 1/2	Rockingham Land
41	Republic Iron & Steel
85 1/2	Sears Roebuck
52	Simmons Bed
27 1/2	Southern Ry.
14 1/2	Standard Brands
10 1/2	Standard Gas & Electric
66 1/2	Standard Oil of New Jersey
18 1/2	Socoy Vacuum Oil
16 1/2	Studebaker
58 1/2	Texas Corp.
140 1/2	Union Pacific
28 1/2	United Aircraft
134 1/2	United Gas Improvement
61	U. S. Rubber
35	U. S. Industrial Alcohol
111 1/2	U. S. Steel
32 1/2	Vanadium
69 1/2	Western Union
135 1/2	Westinghouse
51 1/2	Woolworth

AVIS AUX CREANCIERS DE LA
PREMIERE ASSEMBLEE A LA
SUITE D'UNE ORDONNANCE
DE SEQUESTRE.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de DAME MATHILDA ARCANDE, épouse séparée de biens de OVIDE PARENT, et le dit OVIDE PARENT, tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous deux des cités et districts de Montréal, faisant affaires ensemble à St-Vincent de Paul, District de Terrebonne, sous les noms et raison sociale de "OVIDE PARENT ENRG", faillite.

AVIS est par les présentes donné que DAME MATHILDA ARCANDE et OVIDE PARENT (OVIDE PARENT ENRG) ont été déclarés en faillite le même jour d'avril 1937, et que la première assemblée sera tenue le 15ème jour d'avril 1937, à 2.30 heures de l'après-midi, au bureau du sequestre officiel, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du syndic, qui sera nommé avant que la distribution des biens ait été faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Date à Montréal, ce 7ème jour d'avril 1937.

ALBERT LAMARRE,

Gardien.
Bureaux de:
Lamarre, Lamarre & Ions,
19, rue St-Jacques, Montréal.

GRANDE VENTE
Clavigraphes Underwood
Remington — Royal
Portatils toutes marques
CALCULATEURS DUPLICATEURS
Ouvert le samedi après-midi
N. MARTINEAU & FILS
7018, rue Fleury, Montréal, M. Arg. 2545

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison
JOHN FITZGERALD & CO.,
460, rue Saint-Jean

Ouv.	Haut	Bas	Ver.
13 1/2	13 1/2	12 1/2	13
77 1/2	77 1/2	72 1/2	72 1/2
11 1/2	12 1/2	11 1/2	11 1/2
8 1/2	9 1/2	8 1/2	8 1/2
8 1/2	9 1/2	8 1/2	8 1/2
38	38	33 1/2	33 1/2
185	185	185	185
248	248	24 1/2	24 1/2
21	21	20 1/2	20 1/2
111	111	111	111
12	12	12 1/2	12 1/2
21 1/2	22	20 1/2	20 1/2
2	2	2 1/2	2 1/2
18	18	16 1/2	16 1/2
15	15	14 1/2	14 1/2
56	56	56	56
45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2
46 1/2	46 1/2	42 1/2	42 1/2
105	105	103 1/2	103 1/2
210	210	205 1/2	205 1/2
22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
2	2	2	2
70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
92	92	92 1/2	92 1/2
4	4	4	4
74	74	74 1/2	74 1/2
26	26	24 1/2	24 1/2
32	32	32 1/2	32 1/2
106	106	106	106
84 1/2	84 1/2	47 1/2	47 1/2
152	152	158	158
12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
45	45	45 1/2	45 1/2
108	108	108 1/2	108 1/2
46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
192	192	192 1/2	192 1/2
21	21	21 1/2	21 1/2

MINES

0.31	0.31	0.3	0.3
0.41	0.41	0.41	0.41
1.50	1.50	1.40	1.45
54	57	54	57
17	42	42	42
0.08	0.08	0.08	0.08
70	70	70	70
1.80	1.80	1.70	1.70
26	26	25	25
124	124	124 1/2	124 1/2
1.75	1.75	1.75	1.75
3.60	3.60	3.40	3.45
9.75	9.75	9.75	9.75
1.35	1.35	1.17	1.17
30	30	30	30
34	34	33	33
42	42	41	41
15	15	15	15
0.41	0.41	0.41	0.41
55	55	55	55
25	25	25	25
7.15	7.20	6.75	7.20
0.4	0.44	0.4	0.4
284	284	284	284
10.50	10.50	9.50	9.50
3.50	3.50	3.50	3.50
27 1/2	27 1/2	27	27
7.00	7.00	7.00	7.00
1.75	1.80	1.75	1.75
75	75	75	75
5.70	5.70	5.70	5.70
78	78	75	75
2.05	2.05	2.00	2.05
5.05	5.05	4.90	4.95
2.75	2.75	2.52	2.54
1.81	1.82	1.76	1.82
1.90	1.90	1.75	1.80
1.50	1.51	1.42	1.42
2.65	2.65	2.65	2.65
0.55	0.55	0.65	0.65

Encouragement aux caisses Desjardins

QUEBEC, 7. (D.N.C.) — Une nouvelle initiative heureuse du gouvernement a été adoptée en troisième lecture, hier. Il s'agit d'une dépense annuelle de \$40,000 pour encourager la diffusion dans nos campagnes des caisses Desjardins. A ce sujet, le premier ministre déclare que ces caisses populaires ont joué un grand rôle dans le passé en notre province. Elle sont appelées à compléter le crédit rural provincial.

M. Patrice Tardif démontre qu'une caisse populaire établie dans un village depuis deux ans détiendrait actuellement un actif de \$19,000. M. Hormidas Langlais réclame l'établissement d'une caisse populaire aux Iles de la Madeleine. La loi est finalement adoptée.

Celtic Knitting Co., inscrit sur le Curb

Le Curb de Montréal vient d'approuver l'inscription de Celtic Knitting Co. Limited. Les titres de cette firme seront en vente dès lundi, le 12 avril prochain. L'abréviation sera CKO. Le stock comprendra 30,000 actions ordinaires sans aucune valeur au pair.

DECLIN CONSIDERABLE DES STOCKS DE METAUX UN MARCHE PEU ACTIF

Réagissant sous les fluctuations des prix des métaux d'utilité publique les stocks de la plupart des compagnies faisant l'exploitation de métaux ont subi un rude choc sur les marchés de Montréal, hier. La balance des stocks demeuraient instables, ceux du papier continuant la réaction qui s'est manifestée la veille. Les baisses ont atteint plus que de quatre points dans certains cas. A la fermeture quelques stocks ont légèrement haussé.

International Nickel a fait un déclin de 2 3-4 points fermant à 53 3-4 après que les premières ventes eurent atteint 66. Consolidated Smelters a enregistré une baisse de 4 3-4, étant à 84 à la fermeture de la Bourse. Noranda a baissé d'un point.

Dans le groupe des stocks de papier la baisse a été générale. Price Bros. continuant à descendre. Les actions privilégiées accusent une diminution de 6 points tandis que les actions communes ont rétrogradé de 2 1-2 points. Consolidated Paper a perdu deux points après avoir atteint 22 points dans la matinée et Abitibi Paper est tombé à 13.

Brazilian Traction est descendu à 25, mais à la fermeture avait gagné un demi-point. C.P.R. fit un léger déclin clôturant à 14 et 1-8. Asbestos, qui s'était récemment raidi de façon sensible, a baissé de 8 points, clôturant à 112. Canadian Car a baissé de 3-4 de points et National Steel Sar de 1-2. Montreal Power a lui-même subi une baisse d'un quart de point ainsi que Shawinigan Power.

Dans les stocks miniers Stadacona a enregistré un déclin de cinq points après avoir touché 2.60. Dans la balance des stocks de légères baisses se sont produites. Les ventes ont été faibles.

A WALL STREET

NEW-YORK, 7. — Les stocks dégringolaient de 1 à plus de 5 points au cours de l'une des plus vives retraites de l'année sur la place de New-York aujourd'hui.

Plusieurs rumeurs stimulèrent les ventes durant la journée, mais on a nié officiellement la nouvelle que la Trésorerie avait l'intention de réduire le prix d'achat de l'or de façon à mettre un frein à un "boom" exagéré.

La contraction vive des cours des principales subsistances à Londres et au marché domestique et la faiblesse des aciéries après leur récente vigueur avaient pour effet de refroidir considérablement l'enthousiasme des opérateurs.

Les fruits frais

En février les importations de fruits frais s'élevèrent à \$1,098,000; elles étaient de \$966,300 en janvier et de \$816,000 en février 1936. Des Etats-Unis 2 nous en est venu pour \$370,000, des Antilles britanniques pour \$80,840, de la Jamaïque principalement, et de l'Italie pour \$44,252. Elles comprennent pour \$80,700 de bananes, \$112,370 de pampelounes, \$142,615 de citrons et oranges, et \$713,673 de mandarines et tangerines.

Les exportations de fruits frais, en février, sont de \$365,000, contre \$997,300 le mois précédent, et \$569,100 le mois correspondant de l'an dernier. Nos principaux clients sont le Royaume-Uni (\$241,760), l'Allemagne (\$72,957), la Belgique (20,823), et la Hollande (15,711). Les exportations de pommes sont de 106,426 barils (\$264,211), contre 270,057 (\$397,186) le mois précédent, et 142,722 (\$560,917) il y a un an.

MINES non INSCRITES

Courtoisie de la Maison
JOHN FITZGERALD & CO.,
460, rue Saint-Jean

Offre	Demande
36	39
77	80
56	60
04	05
05	06
10	12
34	36
054	063
11	12
22	25
15	18
08	09
12	15
12	15
14	16
18	21
19	15
15	18
10	11
27	30
31	34
124	134
30	33
10	10
014	053
14	16
18	20
044	054
05	06
63	65
12	13
064	075
06	07
15	18
04	05
68	72
18	18
60	63
875	900
043	05
11	11 1/2
25	25
14	16
110	115
39	42
08	09
21	23
62	66
26	29
08	10
17	19

PAPIER A CIGARETTES

En février, les importations de papier à cigarettes représentent une valeur de \$39,754, contre \$35,783 il y a un an. Notre principal fournisseur est la France (\$28,110) suivie du Royaume-Uni (\$10,111). La presque totalité des importations du Royaume-Uni se compose de papier en rouleaux, non gommé. Une partie des importations du Royaume-Uni, toutes les importations de France et d'Italie, se composent de tubes, de livrets et de paquets. Les onze premiers mois de l'année fiscale, les importations de papier à cigarettes représentent une valeur de \$505,015, contre \$491,202 la période correspondante de l'an dernier.



Un banc de corail et un amas de dollars

Tout banc de corail des tropiques commence à rien. Le travail de trillions de petits insectes édifia au fond de l'océan d'énormes montagnes, et c'est là une leçon de choses sur le résultat d'un labeur lent et constant.

Un amas de dollars, qui est l'essence même du succès financier, commence presque toujours dans de modestes proportions.

Contrairement aux bancs de corail, l'accumulation des dollars n'est pas une loi naturelle. Elle ne dépend pas non plus d'un coup de dés. La croissance de la fortune est impossible si le Hasard est le seul maître.

Vous avez droit de connaître les faits qui entourent un placement proposé et vous devez interpréter ces faits. Notre service de conseils financiers est à votre disposition; faisant partie de deux bourses et possédant huit succursales, nous pouvons vous être utiles.

Prenez dix minutes pour nous consulter — la route vers la fortune s'en trouve moins longue.

JOHNSTON AND WARD

Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE, MONTREAL

Membres:
La Bourse de Montréal
Le Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange, Inc.
Succursales:
Montréal, P.Q. Toronto, Ont. Kingston, Ont. London, Ont.
Halifax, N.E. Sydney, N.E. Moncton, N.B. St-Jean, N.B.

BOURSE DES MINES

Fournis par BURKE, DANSEMAN
& Co., membres du Toronto
Stock Exchange.

Ouv.	Haut	Bas	Per.
AGROX	30	32	30
Ashley	12	12	12
Am. Huronian	7.25	7.25	7.00
Aldermac	1.50	1.50	1.40
Buffalo Anke	1.01	1.01	1.01
Big Missouri	.55	.55	.55
Bidgood	1.28	1.28	1.20
Base Metals	.461	.461	.41
Bankfield	1.26	1.29	1.22
B. C. Pioneer	5.20	5.20	5.20
B. H. Co.	.193	.193	.193
Castle Tr.	1.30	1.30	1.30
Cent. Patricia	4.10	4.10	3.80
Can. Malartic	1.80	1.80	1.70
Central Mann.	.14	.14	.12
Chibougamau	1.75	1.75	1.70
Coniarum M.	1.76	1.76	1.65
Dome Mines	.452	.452	.441
East. Malartic	1.75	1.79	1.68
Eldorado	3.55	3.55	3.40
Falconbridge	9.65	9.65	9.50
God's Lake	.71	.71	.70
Goldale	.38	.38	.38
Granada	.374	.38	.371
Gunner Gold	.95	.95	.92
Home Oil	2.10	2.10	2.00
Hudson Bay	.34	.34	.331
Howey Gold	.461	.47	.461
Hardrock	2.38	2.38	2.30
Halcrow Sway	.031	.031	.031
Hollinger	.131	.131	.131
Int. Nickel	.66	.66	.631
Jacks. Manion	.42	.42	.40
Kirk. Hudson	2.10	2.10	2.05
Kirkland Lake	1.52	1.53	1.50
Lake	.24	.24	.23
Lake Shore	.551	.551	.531
Lamaque Con.	.14	.14	.14
Lava Cap.	.96	.96	.96
Little Long L.	6.70	6.70	6.50
Man. & East.	.041	.041	.041
McKenzie R. L.	1.65	1.67	1.60
McMillan	.041	.05	.041
MacLeod Cock.	2.59	2.59	2.50
Mining Corp.	4.00	4.00	3.90
McIntyre	.391	.391	.371
Macassa	7.10	7.30	6.90
Morris Kirk.	.50	.50	.50
Nipissing	2.75	2.75	2.75
Noranda	.731	.731	.711
O'Brien Cad.	10.50	10.50	9.75
Omega	.90	.91	.85
Parkhill	.30	.30	.30
Premier Gold	3.10	3.10	2.90
Pickie Crow	7.05	7.15	7.00
Pimour	3.65	3.65	3.50
Paymaster	.45	.45	.43
Payroll	.45	.45	.43
Red Lake G.	.65	.66	.65
Reno Gold	1.99	1.99	1.90
Sullivan G.	1.80	1.80	1.76
Sudbury Basin	5.65	5.75	5.50
Sladen	1.89	1.89	1.75
Stadacona	2.67	2.72	2.51
Siscoe	5.10	5.15	5.00
Sherritt G.	3.05	3.05	3.00
San Antonio	1.94	1.94	1.90
Sylvanite	3.90	3.95	3.80
So. Tibbmont	.04	.04	.031
Teck Hughes	5.65	5.65	5.55
Towagmac	1.65	1.65	1.55
Ventures	2.62	2.65	2.60
Wayside	.041	.041	.041
W. Hargreaves	7.50	7.60	7.50
Walte Amulet	3.55	3.55	3.45

MARCHÉ DE CALGARY

Cours fournis par
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
477 St-François-Xavier

Offre	Dem
Alberta Pacific	.31
Anaconda	.18
Associated Oil	.11
Batac	.08
Banner	.15
Benton	.051
British Dominion	.35
Calgary & Edmonton	3.02
Calmont	.42
Commonwealth	.27
Dalhousie	.30
East Crest	.16
Foundation	.35
Frehold	.12
Hargal	.21
Highwood Sarcee	.22
Home Oil	2.01
Hylo	.071
Lethbridge	.071
Madison	.092
Mar. Jon	.20
McDougall Segur	.21
Mercury	.30
Merland	.15
Mill City	.20
Model	.45
New Federal	.051
Okalta common	1.37
Palcatla	.17
Ranchmen's	.45
Reward	.141
Ritchfield	.16
Royalty	44.60
Sunshine	.10
South West Petroleum	.24
United Oils	.10
Vulcan	1.25
Waymaro	.18

MARCHÉ DES CHANGES

Cote des devises étrangères
(Cables et traites au meilleur cours)
Fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, Notre-Dame O.

PAYS	COURS	DEVISE	Valeur au Pair	Montréal à l'ouverture
Angleterre	Londres	Livre Sterling	\$4.86 2/3	\$4.89 1/2
France	Paris	Franc	\$0.0392	\$0.0409 1/2
Belgique	Bruxelles	Belga	0.1390	0.1684
Italie	Rome	Lire	0.0526	0.0526
Suisse	Genève	Franc	0.193	0.2278
Hollande	Amsterdam	Florin	0.402	0.5476
Espagne	Madrid	Peseta	0.193	0.0587 1/2
Suède	Stockholm	Couronne	0.268	0.2626
Norvège	Oslo	Couronne	0.268	0.2462
Danemark	Copenhague	Couronne	0.268	0.2187
Brésil	Rio de Janeiro	Milreis	0.1196	0.0615
Etats-Unis	New-York	Dollar	\$1.00	1.16% E
Allemagne	Berlin	R. Mark	0.2382	0.4021

Le débit d'électricité diminue légèrement

Le débit d'électricité de Montreal Light Heat and Power Consolidated pour consommation dans le territoire métropolitain de Montréal en mars a été de 160,735,480 kilowatt-heure, alors que l'an dernier le débit de mars ne fut que de 93,745,100 kilowatt-heures, soit une diminution de 6,990,380 kilowatt-heures ou de 7.46 pour cent. Ces chiffres ne comprennent pas l'énergie secondaire ni l'énergie exportée. La production du premier trimestre s'est élevée à 291,730 kilowatt-heures, soit une augmentation de 6,678,000 kilowatt-heures ou de 2.34 pour cent par comparaison avec 1936 où le débit du premier trimestre a été de 285,257,720 kilowatt-heures.

La production de gaz en mars a été de 434,843,000 pieds cubes contre les 445,764,000 pieds cubes d'il y a un an, soit une diminution de 2.45 pour cent. Le débit du premier trimestre de 1937 accuse une diminution de 4.36 pour cent par rapport au même trimestre en 1936, le premier ayant été de 1,240,010,000 pieds cubes et le second de 1,296,586,000 pieds cubes.

Opinions de New-York

Post and Flag. — Le sentiment prévalant en bourse est plutôt un sentiment de prudence, c'est à cause de cela que les prix sont irréguliers et le marché est lent et tranquille.

Shearson, Hammill and Co. — On croit que le marché sortira de sa phase d'indécision.

Abbott, Procter and Paine. — Les actions seront bientôt à la hausse et actuellement nous conseillons d'acheter en petites quantités plutôt que de vendre.

Laidlaw and Co. — La future situation du marché est difficile à prévoir mais nous croyons qu'un raffinement technique se produira bientôt.

Lake Rowan Gold Mines

L'assemblée annuelle de Lake Rowan Gold Mines Limited, aura lieu lundi, le 13 avril, à midi, dans le salon D de l'hôtel Mont-Royal.

TECK-HUGHES

WASHINGTON, D. C. 7. — Teck-Hughes Gold Mines a fait application devant une commission gouvernementale pour obtenir la permission de rayer ses valeurs du Curb de New-York. La compagnie allègue, pour motiver sa demande, que 75 pour cent des actionnaires qui détiennent ses 4,807,144 actions d'une valeur de \$1 sont des résidents du Canada et que le nombre d'actionnaires aux Etats-Unis n'est pas suffisant pour que la compagnie maintienne ses actions sur le Curb de New-York. L'avocat de la Commission gouvernementale et le représentant du Curb de New-York ont demandé le renvoi de la requête, qui a été prise en délibéré.

BOURSE DE MONTRÉAL

Courtisole de la Maison
FORGET & FOISSET
48-51 ouest, rue St-Jacques.

Ouv.	Haut	Bas	Per.
Ass. Breweries	151	151	151
Bell Telephone	1601	1601	1601
Brazilian Tr.	261	261	251
B. C. Power A.	37	37	37
Bathurst A.	221	221	21
Bruck Silk	3	3	3
Can. Cement	211	211	211
do priv.	109	109	109
Can. Car	191	191	19
do priv.	30	30	291
Can. Steam, pr	71	71	71
Can. Hydro pr	761	761	75
C. T. Alcohol A.	6	6	6
do B.	53	53	53
C. P. R.	141	141	141
Cockshott P.	21	21	21
Cons. Smelters	88	88	84
Crown Cork	21	21	21
Diat. Seagrams	251	251	251
Dom. Bridge	51	51	51
Dom. Coal pr	211	211	211
D. St. & Coal B	251	251	241
Dom. Textile	85	85	85
Dryden Paper	182	182	17
Electrobus	192	192	191
Foundation	291	291	271
G. Steel Wares	121	121	17
Gurda	12	12	12
Gypsum	171	171	161
Goodyear pr	541	541	541
Ham. Bridge	171	171	161
do priv.	881	881	881
Hollinger	131	131	131
Howard Smith	321	321	31
Industrial Acc.	34	34	34
Imp. Tobacco	141	141	141
Int. Nickel	451	451	431
Lake of the W.	371	371	361
Lindsay	101	101	101
Massey Harris	141	141	14
McColl Front.	101	101	101
Mont. Power	301	31	301
Mt. Tramways	88	88	88
Nat. Breweries	401	401	401
Nat. Steel Car	51	51	50
Noranda Mines	73	73	73
Odette Flour	271	271	271
Power Corp.	26	26	251
Quebec Power	19	19	19
Regent Kn. pr	22	22	22
St. Law. Corp.	141	141	131
do priv.	371	371	361
St. L. Paper pr	93	93	93
Shawinigan	261	261	261
Sher. Williams	29	29	29
United St. or	94	94	92
Winn. Elec. A.	61	61	61
do B.	51	51	6

Totaux des ventes:
Industrielles: 110,000 actions.
Mines: 212,300 actions.

Plus de ventes, mais bénéfices moindres de British American Oil

En 1936 les ventes ont augmenté mais les bénéfices réalisés au Canada ont diminué; c'est ce qu'indique le bilan de la British American Oil Company. Pour la première fois dans son histoire la compagnie a reçu des dividendes de ses filiales des Etats-Unis, ce qui a contribué largement à porter le revenu net à \$1.41 l'action, contre \$1.10 en 1935.

Les bénéfices réalisés au Canada, déduction faite des traitements, honoraires, intérêts, dépréciation de \$1,257,365 et impôt sur le revenu de \$557,853, se sont élevés à \$2,494,435, ou 55 cents l'action, en comparaison de \$2,884,675 ou \$1.10 l'action l'année précédente. Ce montant est de 5 cents l'action inférieur au service du dividende de \$1. M. Ellsworth, président, attribue en partie cette contraction des bénéfices nets à l'alourdissement des impôts.

Les dividendes reçus des filiales américaines se sont chiffrés par \$1,407,000, dont il a été soustrait un impôt sur le revenu de \$194,445, ce qui a laissé un montant net de \$1,212,550. Le revenu net de l'année s'est donc établi à \$3,706,990 ou \$1.41 l'action. Les dividendes de \$1 l'action ont absorbé \$2,622,642, ce qui a laissé un excédent de \$1,084,348. Le compte de surplus est maintenant de \$9,698,574.

Le bilan fait voir une augmentation de \$1,177,375 dans l'actif net, qui se fixe à \$31,160,024, et un accroissement de \$479,701 dans le fonds de roulement, qui est de \$8,817,152. L'actif liquide est \$1,051,914 plus haut à \$11,856,571.

METAL-ARGENT

Courtisole de la Maison
L.-G. BEAUBIEN & CIE
84 ouest, rue Notre-Dame

L'ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange hier, était:

Avril	46.20
Mai	46.10
Juin	46.05
Juillet	46.00
Août	45.95
Septembre	45.90
Octobre	45.85
Novembre	45.80
Décembre	45.75
Janvier	45.70
Février	45.65
Mars	45.60

Rapport de la Reward Mining

A la date du 15 février, 1937, la REWARD MINING CO., Limited a acquis de la N. A. Timmins Corporation, pour la somme de \$75,000.00 sa participation de 75 p.c., dans le moulin, le chemin de fer et autres outillages de la mine Surf Point, situé sur l'île Porcher, en Colombie Anglaise. La mine Surf Point est contigue à la mine Edye Pass, qui appartient à la Compagnie. Cette dernière propriété a été régulièrement exploitée et l'on espère que la fusion de l'outillage de ces deux mines et de leurs chantiers pourra être effectuée plus tard.

Le forage de la mine Surf Point se poursuit d'une manière satisfaisante. On étudie actuellement l'augmentation de la puissance de l'usine à air comprimé actionné par le moteur Diesel afin d'intensifier la Compagnie de développement, parce que le pouvoir actuel est à peine suffisant pour le broyage du minéral. On a apporté des améliorations à l'usine des classifications des minéraux afin d'élimer une plus grande quantité de déchets et, par conséquent, d'accroître l'efficacité des moulins.

La première expédition d'or concentré de la Reward Mining Com-

pany, Limited est arrivée à la fondrie Tacoma le 26 mars. Cet envoi comprenait la production de la période s'étendant du 15 février au 11 mars et avait une valeur brute d'environ \$7,500.00. On s'attend à ce qu'un envoi de 23 tonnes de minéral brut de la Mine Edye Pass, effectué au même moment, ait une valeur brute d'environ \$800.00. Des expéditions d'or concentré de la mine Surf Point seront faites à peu près toutes les 6 ou 8 semaines, suivant l'abondance des cargo-boats aux ports du Pacifique.

Les dépôts d'or de la mine Surf Point sont des minéraux lenticulaires de quartz et de pyrite aurifères qu'on trouve dans plusieurs veines entrecroisées dans le quartz diorite. La plus grande profondeur qu'on ait atteint jusqu'ici dans ce minéral est d'environ 150 pieds et plusieurs veines et fracturations découvertes contenant du minéral n'ont pas été encore exploitées. En outre des développements souterrains qui seront réalisés cet été, on projette d'explorer plusieurs sites au moyen de la forsure à diamant. On augmentera la capacité du moulin suivant les développements obtenus.

LE COUT DE LA VIE DEMEURE LE MEME

En mars le coût général de la vie au Canada reste le même, et s'établit à 81.8. Les légères diminutions dans le prix de la viande, des oeufs et du beurre sont plus que compensées par les hausses dans le prix des pommes de terre, du sucre, du pain et de la farine. L'indice des denrées alimentaires augmente en conséquence de 75.6 à 75.7. Le relèvement rapide du prix de gros des denrées alimentaires ces dernières mois se fait à peine sentir dans le commerce de détail. Les hausses dans le prix des vêtements confectionnés pour dames a fait monter un peu l'indice du prix des vêtements. Le prix des meubles est beaucoup plus élevé.

POTINS

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisent à 7435 bêtes, y compris 823 bêtes à cornes, 3142 veaux, 3313 porcs et 157 agneaux et moutons.

En février, les importations de papier de toutes sortes représentaient une valeur de \$29,337 comparativement à \$322,997 il y a un an. Les Etats-Unis nous ont fourni pour \$391,536, et le Royaume-Uni pour \$42,171.

Une augmentation de salaire de 7 1-2 pour cent aux employés de Dominion Steel and Coal Corp. vient d'être annoncée.

Une augmentation de \$135,000 dans les profits de Ventures Limited, pour l'année prenant fin le 31 décembre 1936, vient d'être annoncée.

Deux officiers supérieurs de Canadian Car and Foundry Co., sont actuellement à Washington pour négocier relativement aux réclamations avec l'Allemagne.

On annonce une nouvelle émission d'actions ordinaires sans aucune valeur au pair de Lake Sulphite Pulp Company. Cette émission est offerte privément.

Ingersoll-Rand annonce que le revenu net d'Ingersoll-Rand Co., pour l'année 1936 a été de \$6,402,306.

Canadian Westinghouse

Paul J. Myler a été réélu président de Canadian Westinghouse, hier, à l'assemblée annuelle de cette compagnie. Le rapport financier a été adopté et les autres officiers et directeurs réélus.

M. Norman Holland est élu président

HALIFAX, 7. — M. Norman Holland, de Montréal a été élu président de la Brandram Henderson Company, Limited, à la réunion annuelle qui vient d'avoir lieu.

L'élection de M. Holland et d'un nouveau conseil était rendue nécessaire par la démission de M. Peter R. Jack, d'Halifax et de l'ancien conseil.

Les nouveaux administrateurs sont: MM. J. McG. Stewart, d'Halifax; le brigadier général J.-A. Gunn, de Toronto; Hugh Kearns, E.-V. Atkinson et Trevor Holland, de Montréal.

ROBERT MITCHELL CO.

The Robert Mitchell Co., Limited, annonce pour l'exercice arrêté le 31 décembre 1936 un bénéfice net de \$23,060, avant la dépréciation. Cela se rapproche d'une perte de \$49,200 l'année précédente.

Le déclin du prix de "Smelters" coïncide avec une baisse dans le prix du plomb.

Le DOMAINE SPORTIF

Brooklyn est favori du Derby du Kentucky

Le 3 ans du colonel Bradley déloge Pompoon qui tombe en deuxième place avec Reaping Reward. Des candidats à l'oeuvre sous peu

NEW-YORK, 7. — Les livres de paris sur le Derby du Kentucky ont subi quelques changements au cours des dernières journées et subiront plusieurs changements au cours des semaines, alors que les principaux inscrits à la classique du colonel Winn se mettront en action.

Charles Burke, l'opérateur de St-Louis, qui opère le livre de feu Tom Kearney, rapporte que le jeu est anormalement élevé. Brooklyn appartenant au colonel E. R. Bradley a été, hier, établi favori à 6 pour 1, pendant que Reaping Reward est tombé de 8 pour 1 à 7 pour 1, pour tomber sur un pied d'égalité avec Pompoon qui était auparavant l'unique favori dans l'épreuve.

Dans le livre de Shannon, Brooklyn et Pompoon sont favoris à 8 pour 1, avec Reaping Reward à 10 pour 1 comme deuxième choix. Ces trois pur-sang sont considérés comme le plus formidable trio de la classique et à date la presque totalité du jeu s'est faite sur eux.

Montoon est tombé de 30 à 40 pour un, Maedic de 25 à 30 pour 1 et Billionnaire de 20 à 25 pour 1 dans les plus récentes quotations de Burke. Fairy Hill est tombé de 30 à 25 pour un, pendant que Betty's Buddy, Danarco, Dawn Play, Forty Winks, Ptolemy et El Yale sont maintenant classés comme pariaux douteux. No Sir demeure à 30 pour 1.

Les changements dans les paris indiquent que Reaping Reward et Brooklyn ont reçu la majorité des paris sur Pompoon qui avait été installé favori lors de l'ouverture du livre d'hiver. Le public sera beaucoup mieux informé sur la tenue des pur-sang dans quelques semaines.

Il se peut que Reaping Reward participe au Derby du Texas, pour une bourse de \$15,000 ajoutée, qui sera disputé à une semaine de samedi. Brooklyn est un partant probable dans la bourse Blue Grass de \$5,000 ajoutée qui sera disputée

durant la réunion de Keeneland, pendant que Pompoon sera mis à l'épreuve dans le handicap Wood Memorial, pour une bourse de \$20,000 ajoutée, qui sera disputé à Jamaica, le premier mai.

Il est aussi possible qu'il fasse ses débuts comme trois ans dans le handicap Paumonok, qui marquera l'ouverture de la saison des courses, ici, le 15 avril.

Les nominations au Preakness sont dues vendredi. Le Maryland Jockey Club offre une bourse de \$50,000 ajoutée pour cette épreuve qui est la plus importante de sa réunion du printemps, en doublant ainsi la valeur. Il est déjà assuré que tous les meilleurs trois ans seront au nombre des inscrits à cette épreuve sur un mille et trois-seizièmes.

Cheval Cote Cheval Cote
Airlame 200 Main Man 100
Albion 200 Melodist 100
Bernard F. 30 Merry Maker 100
Betty's Buddy 100 Military 40
Billionnaire 25 Miss Europe 200
Black Look 20 Mooton 40
Brooklyn 20 Morriatowa 200
Burning Star 100 Moawtre 60
Candlelight 200 Murph 30
Carl R. 500 My Grandson 200
Case Ace 500 My Tommie 200
Charing Cross 30 Nad 1000
Chiclorado 30 Nemont 1000
Chigre 100 Night Bud 50
Clendon 20 No Dice 100
Come to Tow 200 No Sir 30
Court Scandal 40 Old Nassau 100
Danarco 100 Pang 1000
Dawn Play 60 Papien 100
Dawn Calm 100 Paris France 500
Dellor 40 Petros 200
Dr. Helman 200 Pompoon 7
El Yale 40 Prince Arthur 200
Fairy Hill 25 Privileged 15
Fencing 30 Ptolemy 30
Flying Cross 20 Quincy 100
Fore 100 Reaping Reward 7
Forty Winks 40 Rex Flag 100
Galsun 30 Riffed Clouds 40
Gerald 40 Riparian 50
Gloom 100 Robber Baron 200
Gold Band 50 Royal Reigh 200
Gold Flag 50 Seenshifter 20
Gosum 40 Scintillator 30
Grand Play 50 Siam 100
Grey Gold 100 Sir Danton 30
Gurkha 200 Stormy Ocean 500
Half Time 16 Sunset Trail II 50
Heffly 30 Tattered 30
Hevelton 200 Teddy Greas 200
High Lark 50 Tedious 30
Ivory Tip 200 The Runner 100
Jay Breaker 100 Toncou 200
John Francis 200 Tralove 100
John 500 Triple Action 100
Kernay 200 To and Doing 500
Knights Plume 100 Valied 60
Lake View 200 Victorian Star 60
La Knight 200 Virginia J. 100
Lucky Pledge 100 War Admiral 15
Macloud 50 White Tie 40
Maedic 30

Entrées de Bowie

(Premier départ à 2 h. 30)

PARI DOUBLE: 1ère et 3ème courses.

Première Course \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
White Sweets . . . 101 Reigh Tetrarch . 119
Gold Clip . . . 119 Kepl . . . 114
Paddy's Sister . . . 111 Golden Key . . 114
Dunrita . . . 106 Barnstormer . . 116
Marge . . . 111 Stipulate . . . 114
Polly Barclod . . . 109 Lady Briar . . 101
Viny Boy . . . 115 Thatch . . . 121
Pretty Busy . . . 109

Deuxième Course \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Princes Turley . . . 112 Crulding . . 117
Little Argo . . . 117 Miss Epe . . . 105
Distract . . . 110 Bright Emerald 109
Patchpocket . . . 112

Troisième Course \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Merrily On . . . 111 Royal Tucson . 114
Teli It . . . 116 Saxopal . . . 121
Royal Vail . . . 116 Chief Boils . . 119
Mettie . . . 111 My Bloodie . . 111
Miss Symphony . . . 111 Tensiffie . . 108
Hearlease . . . 114 High Sonata . 116
Tuleyria Star . . . 109 Chilly Ebbie . 114
Splaph . . . 116

LES DOUBLES

A BOWIE — Square Play et Playnot
— \$168.30 pour \$2.00.
A ARLINGTON DOWNS — Zekiel et
Royal Countess — \$26.99 pour \$2.00.

QUATRIÈME COURSE \$1,000 The Mayor

H. W. Jackson, 3 ans. — 6 furlongs.
Tuleyria Lad . . . 115 Isadore . . . 115
Gay Jack . . . 110 Francesco . . . 115
Aglow . . . 110 Crisus . . . 115

CINQUIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 1-16 mille.
Chief Yeoman . . . 114 Church Call . . 109
Koterito . . . 115 Hollyhook . . . 104
Minton . . . 115 Quiet Please . . . 109

SIXIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1-16 mille.
Chatterass . . . 101 Count Me . . . 110
Naval Cadet . . . 111 Flying Dere . . 111
Felwyn . . . 111 Secret Vote . . . 110
Irish Vote . . . 111 Canpra . . . 110
Kindred Spirit . . . 111

SEPTIÈME COURSE \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Worthington . . . 115 Jobakhela . . . 115
James Boy . . . 110 Tiempo . . . 103
Bright Bird . . . 115 Barizon . . . 115
Momentum . . . 109 Sun Abbot . . 110
Exaggeration . . . 114 Continuity . . 104
Helen . . . 110

Temps clair. Piste rapide.

Résultats de Bowie

Première Course \$1,000 A réclamer.

3 ans et plus. — 6 furlongs.
Square Play (Morris) . . . 27.60 15.50 9.20
Boosel (Ricard) . . . 17.80 12.30
Waterman (O'Malley) . . . 11.20
Temps 1:16 1-5. — Ont aussi couru:
Trostar, Sea Gull, More Poise, o-Pile Driver,
Miss Adeline, o-Happy and Gay, o-Waimas, Quac, Govans, Veritas.

Deuxième Course \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.
Hishier (Westrop) . . . 9.50 5.00 4.10
Fair Time (Gilbert) . . . 7.80 6.50
Headin Home (Richards) . . . 4.20
Temps 1:14 1-5. — Ont aussi couru:
Zippy, Petard, French Tray, Icy Wind, Taurus, Dian.

Troisième Course \$1,000 Novices de

3 ans. — 6 furlongs.
Playnot (Peters) . . . 7.80 4.50 4.10
d-Lindace (Barba) . . . 8.10 5.70
o-Gemwick (Cubitt) . . . 15.30
Ont aussi couru: Brief, Bounding, Miss
Wrack, Mellicent, Bomar, Fair Scout, Kaleda,
d-Love Potton.

Quatrième Course \$1,500 ajoutée.

The Bowie Kindergarten, 2 ans. — 4 furlongs.

Benjamin (Saunders) . . . 8.80 3.60 2.60
o-Smoke Signal (Fallon) . . . 2.30 2.20
o-Last Lay (Gilbert) . . . 2.20
Ont aussi couru: Frank Brooke, Bunny
Baby, Laconic, Arabo Laas.

Cinquième Course \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.
Sir Rose (Leblanc) . . . 18.40 7.80 5.50
Real Jam (Jaekie) . . . 5.90 3.60
Credulous (Westrop) . . . 3.10
Ont aussi couru: Count Tetrarch, Swift,
Milk, Gate Boy, Royal Bird, Holland.

Sixième Course \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Fragton (Gilbert) . . . 10.90 4.90 3.50
Maddert (Fels) . . . 3.00 2.40
Say Do (Porter) . . . 3.20
Ont aussi couru: Engles Boy, Balapin,
Darling Pat, Sallandry.

Septième Course \$1,000 A réclamer.

4 ans et plus. — 1-18 mille.
Dormido (ESmith) . . . 10.20 5.80 3.90
Departed (Duffy) . . . 11.70 5.30
Mad Frump (Shelhamer) . . . 3.50
Ont aussi couru: Emvee, Play Book, Pas-
sing Sun, Dearrin, Chief Mourner.

Résultats Arlington D'wns

Première Course \$700 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.
Veronica C. (Thornton) . . . 10.70 5.80 4.80
x-Alvintour (Neal) . . . 3.10 3.90
x-Yule Star (Roberts) . . . 3.90 4.90
Ont aussi couru: Sadie F., Speed Limit,
Luford, Chinese Empress, Leading Bet.

Deuxième Course \$700 A réclamer.

4 ans et plus. — 6 furlongs.
Zekiel (Neal) . . . 3.60 3.10 2.70
Idie Worker (Cornay) . . . 3.40 4.10
Flight of Gold (Hife) . . . 4.30
Ont aussi couru: a-Raffles Lad, Mayo-
tiv, Iago, Transen, The Judge, The Jurist,
Jolyon, Her Hero, Van Hastings.

Troisième Course \$800 A réclamer.

3 ans. — 6 furlongs.
Royal Countess (Cornay) . . . 11.30 4.50 4.30
Cherry Chic (Fallon) . . . 5.90 3.50
Miss de Mle (Manitoul) . . . 6.30
Bright Land, My Tommy, Phalanx, Lady
Day.

Quatrième Course \$700 Conditions.

2 ans. — 4 furlongs.
Huskie Boy (McDermott) . . . 3.80 2.60 2.40
Hi Cliff (Erwin) . . . 4.10 2.90
Westlys Hero (May) . . . 3.20
Ont aussi couru: Quick Getaway, Mr.
Grief, Double Brush, Cautivo, Lawrin.

Cinquième Course \$800 Conditions.

4 ans et plus. — 6 furlongs.
Quasimodo (Hass) . . . 13.30 6.50 3.50
Orinoco (McCray) . . . 9.70 4.60
Miss Greene (Manitoul) . . . 2.80
Ont aussi couru: Bachem, a-Miss Webb.

Sixième Course \$1,000 Handicap.

3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.
Aahan (Wedder) . . . 23.40 7.10 3.60
a-Rulaim (Hauer) . . . 3.30 2.70
Woodlander (Roberts) . . . 3.29



MARY HIRSCH, la première femme à obtenir un permis d'entraîneur en Amérique, est ici photographiée avec No Sir, son concurrent dans le Derby du Kentucky, pour une bourse de \$50,000 ajoutée, qui sera disputé à Churchill Downs, sous peu.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

BLUE GROTTTO—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position par la suite et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant très rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$3,000.

TIMBER LADY—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début prit un gros avantage par la suite, fut ménagé par la suite, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par plus d'une longueur. Inscrit à \$2,000.

BLACK Highbrow—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position par la suite pour prendre les devants à la dernière courbe, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par un cou. Handicap, classe C.

ITSIE BITSIE—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début a pris un gros avantage par la suite, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par une demi-longueur. Inscrit à \$1,000.

SCATTER BRAIN—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position par la suite, a fait preuve de beaucoup de vitesse par la suite, mais ne put rejoindre le vainqueur et fut battu par une longueur. Inscrit à \$2,500.

TRAGEDIAN—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, a pris un gros avantage par la suite, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de force et de courage jusqu'à la fin et fut battu par un nez. Inscrit à \$1,250.

LITTLE COED—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe, perdit du terrain en tirant au large, mais revint à la charge avec beaucoup de force et de courage et se rapprocha rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$1,250.

Ont aussi couru: a-Navanod, Zevson, Fair Sickle, Cotton Club.

SEPTIÈME COURSE \$700 A réclamer.

4 ans et plus. — 1-14 mille.
Manly (Hass) . . . 13.60 8.20 5.70
Northout (Ward) . . . 13.00 9.60
Lonesome Pine (Neal) . . . 7.50
Ont aussi couru: No Change, Ski, Texas
Pal, Barrette, Conradeship, Gannonic,
Pompatoon, Storm Angel.

—Gosse Goslin possède une propriété qui a 12 foyers.

Benjam gagne la bourse Juvénile à Bowie

Le rejeton de Jean Valjean remporte le numéro principal à Bowie.—Ashen cause une surprise dans le handicap Waco

BOWIE, 7. — Benjam, appartenant à l'établissement Bomar, a remporté la bourse juvénile de Bowie, une épreuve ouverte aux chevaux de deux ans sur une distance de quatre furlongs pour une bourse de \$1,500, qui était le numéro principal de la matinée au Parc Prince George. Le rejeton de Jean Valjean l'a emporté sur l'entrée Manhasset, qui se compose de Smoke Signal et Last Day, qui ont fini respectivement deuxième et troisième.

Deuxième choix, Benjam a rapporté un peu plus que trois pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Sir Rose, appartenant à A. R. Mann, a causé une surprise, alors qu'il a remporté l'épreuve d'importance secondaire au programme, une épreuve à réclamer ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance de six furlongs. Le rejeton de Blind Play l'a emporté sur Sir Rose, pendant que Credulous finissait troisième.

Négligé des parieurs, Sir Rose a rapporté un peu plus que huit pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

AU TEXAS

Ashen, appartenant à C. Calhoun, a causé une grosse surprise alors qu'il a remporté le handicap Waco, ouvert aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance d'un mille et soixante-dix verges, alors qu'il a emporté sur le favori Salam, qui courait en entrée avec Navanod, pendant que Woodlander finissait troisième.

Négligé des parieurs, le rejeton de Laddkin a rapporté un peu moins que onze pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

On offrait aussi au programme de cet après-midi la bourse San Angelo, ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur le tracé Waggoner, et Quasimodo, appartenant à R. R. Greenlee, l'a emporté sur Orinoco, pendant que Miss Greene, le favori finissait troisième. Quelque peu négligé des parieurs, le rejeton de Leonardo II a rapporté un peu moins que six pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Buddy Haas a été la vedette de la matinée à Arlington Downs avec deux victoires. Il compte tout d'abord avec Quasimodo dans la bourse San Angelo et revint à la charge dans la septième course pour remporter sa deuxième victoire.

Cronin, le pilote des Red Sox, continuera probablement à jouer dans l'intérieur

Joe Cronin, joueur-gérant des Red Sox, ne sait pas encore si il sera sur l'alignement régulier à la suite d'ouverture, mais il le voit ramasser les roulements qui lui sont frappés, on croit qu'il est le joueur le plus important du club Boston. Cronin veut jouer, et il sera régulier, s'il peut se trouver un poste sans prendre avantage de ses privilèges de sa position de gérant.

D'après l'opinion populaire, Cronin ferait mieux au troisième but. Il avait espéré jouer à ce poste jusqu'à ce que le gérant d'affaires, Eddie Collins, fasse l'échange qui amena Frank Higgins aux Red Sox. L'année dernière, Higgins fut élu le meilleur troisième but du baseball. Ceci ternit donc les ambitions de Cronin.

Après l'échange qui amena Higgins aux Red Sox, Cronin désirait jouer soit au deuxième but ou au champ. Il n'avait pas apparemment dans l'esprit de jouer à l'arrêt-court, la position qui le rendit fameux. Toutefois, il jouera probablement dans l'intérieur pour prouver le bon discernement de ses patrons.

McNair peu enthousiaste

Eric "Bobby" McNair, considéré comme une merveille à l'arrêt-court un peu avant la période d'entraînement, a manqué complètement d'enthousiasme au camp. La mort de sa jeune épouse, des suites d'une pneumonie dans la prison, a laissé peu d'enthousiasme à McNair pour son travail. Alors Cronin n'avait pas d'autre alternative que de retourner à l'arrêt-court, et à moins que McNair guérisse de sa présente apathie le gérant-joueur continuera à son poste familier.

Le dernier mouvement de Cronin, déterminé non par lui mais par la chance, sera peut-être reçu par des

huées et des applaudissements de la part des partisans de Boston. D'après ceux qui suivent les Red Sox, Joe a est plus un arrêt-court qu'Eddie Collins est actuellement un deuxième but.

Avec le Boston, Cronin n'a pas été l'égal de McNair du côté défensif. Il a apparu plus lent à couvrir les coups frappés de chaque côté de lui, et son lancer, qui fut un temps l'envie de tous les arrêts-courts de la ligue Américaine, n'a pas possédé la précision et la rapidité d'il y a quatre ou cinq ans. Les blessures ont considérablement nui au jeu de Cronin. En 1934, sa dernière saison avec les Senators, il se fractura le poignet droit. Trois jours après l'ouverture de la saison dernière, le joueur-gérant se fractura le pouce droit quand Frank Higgins plongea au deuxième but.

Toutefois, comme frappeur, Cronin est encore considéré comme un des meilleurs des Red Sox. Joe est un homme dangereux au bâton avec des courants sur les buts. En plus de Jimmy Foss, il y a probablement un autre joueur qui fera plus de dommage au bâton que Cronin. Il a frappé durement durant les parties d'exhibitions. Si vous consultez les records et que vous remarquez que seuls les Athletics n'ont pu surpasser les Red Sox au bâton l'année dernière, vous sympathiserez avec le désir de Cronin de revenir sur l'alignement.

Cronin n'a que 30 ans

Cronin n'est pas trop vieux pour faire un retour, même comme un arrêt-court. Il est âgé de 30 ans. Lyn Larry, qui est le joueur le plus important de l'intérieur des Indians, est un an plus vieux que Cronin. Un intérieur composé de Foss, Doerr, Cronin est plus que satisfaisant. Flanké de Higgins et Bobby Doerr, Cronin ne devra pas couvrir beaucoup de terrain.

Ouverture des séances de lutte à l'Arena Mont-Royal, jeudi

L'ouverture de la saison de lutte à l'Arena Mont-Royal se fera jeudi prochain, alors qu'on présentera en finale un match de deux dans trois entre l'hercule canadien-français Victor Delamarre et l'habile et dur lutteur de Verdun, Harry Madison. On prépare à cette occasion tout un programme de gala et la direction de l'Arena Mont-Royal annonce que dès ces jours-ci on pourra retirer des billets pour cette soirée d'ouverture.

Le match entre Harry Madison et Victor Delamarre est la meilleure attraction qu'on pouvait trouver chez les mi-lourds et poids-moyens. Delamarre a battu déjà tous les adversaires qu'on lui a trouvés mais dans le cas de Madison on doit admettre que celui-ci n'est pas le premier venu. Même de chauds partisans du samson canadien-français ne se cachent pas que la victoire si Delamarre finit par l'obtenir sur Madison il lui faudra fournir une lutte exceptionnelle et se révéler extrêmement fort.

Déjà plusieurs fervents de la lutte et de chauds partisans de Victor Delamarre ont déjà pris leurs précautions pour ne pas manquer ce spectacle. D'ailleurs tout un grand programme sera présenté à cette occasion.

Delamarre vient de passer trois semaines à son camp de Stoneham, près de Québec. Harry Madison est allé passer deux semaines à un camp qu'il possède à environ quinze milles de Latuque. Madison est revenu en ville hier, et s'est déclaré prêt à lutter contre Delamarre. Il dit qu'il n'a jamais été en meilleure condition.

Le club Nouvelle-Orléans a acheté John Berry, des Orioles de Baltimore. Berry appartenait aux Orioles la saison dernière, mais il fut prêt à Toronto pour toute la saison.



(Note. — Nous attirons l'attention des lecteurs du fait au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

FRANCESCO est inscrit à la quatrième course, à Bowie. Ce trois ans appartenant à J.-H. Whitney a fourni de beaux efforts depuis le début de la saison, et lors de sa dernière course, a fait preuve de beaucoup de vitesse pour venir d'en arrière et finir deuxième. Il revient aujourd'hui sur la même distance, avec seulement cinq livres de plus et n'aurait qu'à afficher la même tenue pour se classer de nouveau parmi les trois premiers s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

BOWIE

- Première course — Reigh Tetrach, Stipulate, Gold Clip.
- Deuxième course — Patchpocket, Little Argo, Bright Emerald.
- Troisième course — Tuleyries, My Blonde, Saxopal.
- Quatrième course — Francesco, Crisus, Aglow.
- Cinquième course — Church Call, Koterito, Minton.
- Sixième course — Flying Dere, Naval Cadet, Kindred Spirit.
- Septième course — Jobakheta, Worthington, Momentary.

ARLINGTON DOWNS

- Première course — Scythe, Bedight, Jessie D. M.
- Deuxième course — Lady Rosamond, Grimaldi, Goldman.
- Troisième course — Photography, Dark Mist, Volta Maid.
- Quatrième course — Cherry Leaf, Crack Mortgage, Nopalosa Pride.
- Cinquième course — Winged Victory, Finmar, Dash Along.
- Sixième course — Sun Tryst, Centennial, The Darb.
- Septième course — Smilin Ed, Handsome Hal, Grandpa's Boy.
- Huitième course — Rolled Notes, Safe Porte, Colonel's Miss.

Bill O'Brien rencontrera Henri Dufresne dans la semi-finale, au Stadium, demain

Bill O'Brien, le lutteur acrobate, qui fut détenteur du championnat mondial des poids légers et Henri Dufresne, (Coca-Cola), l'ex-champion provincial des mi-moyens juniors, se rencontreront dans la semi-finale du programme hebdomadaire du promoteur Julien, demain soir au Stadium. Il sera certainement intéressant de voir ces deux lutteurs à l'œuvre car ils sont deux de nos lutteurs les plus rusés et les amateurs qui se rendront au Stadium sont assurés à l'avance de voir un match qui sera mené activement du commencement à la fin par ces deux athlètes.

La finale du programme mettra aux prises, Arthur Pronix, l'as de la savate contre son redoutable adversaire qui est le populaire Roméo Masse. Cette rencontre qui sera de 2 dans 3 limitée à 90 minutes, donnera lieu à un déploiement de lutte scientifique de la part des deux adversaires qui comptent parmi les plus populaires et les plus scientifiques lutteurs de la province. Tel que l'a promis le promoteur Julien, le gagnant de la finale de demain soir s'assurera le privilège de rencontrer le champion Maurice Gosselin, le "bad man" de Québec, vendredi soir prochain (16 avril). Le promoteur Julien s'est présenté devant la Commission Athlétique marit et les commissaires ont sanctionné une rencontre de championnat pour le 16 avril prochain au Stade Delorimier. C'est donc dire que Proulx et Masse feront usage de toute leur science et de toute leur ruse pour décrocher une victoire qui assurera au gagnant l'opportunité d'essayer de reprendre le championnat, car tous deux sont des ex-champions de la province chez les mi-moyens juniors.

Paul Gaudette, qui perdait aux mains du champion du monde, Ted Bell, une rencontre des plus intéressantes, entend bien faire oublier cet échec à ses partisans, en prenant la mesure de Jack Larouche, qu'il rencontrera dans le 30 minutes spécial.

Dans le premier 30 minutes,

John Carochia, l'ex-champion et Paul Descoteaux, le champion provincial croiseront le fer.

Le premier engagement, un 20 minutes ou une chute, sera disputé entre Bobby Smith et Lucien Grégoire.

Fête sportive du club Les Canadiennes, le 25

Mlle Annette Dorion, la reine du club de hockey "LES CANADIENNES", et Mlle Angéline Talbot, la reine de l'Arena Mont-Royal, seront les invitées d'honneur à la fête du club "Les Canadiennes". Ernest Savard, président du club de hockey Canadien et président honoraire du club de hockey féminin "Les Canadiennes", présidera la soirée et sera accompagné de Cecil Hart, le gérant du club et de plusieurs sportsmen.

Le Dr Paul Latour, un qui s'est dévoué depuis la fondation du club Les Canadiennes, et qui vient d'être élu président pour la prochaine saison demande à tous les supporters de venir les encourager à la quatrième fête sportive, qui aura lieu dimanche soir le 25 avril, à la salle Auditorium, où les organisateurs présenteront un programme très varié.

L'orchestre de Irving Laing fera les frais de la musique durant la soirée.

Les organisateurs sont Arthur Perreault et J. H. Pepin, et le maître de cérémonie sera Bill Brosseau, sportsman bien connu.

Pour informations s'adresser à Mme Hortense Neveu, le soir de 6 à 8 à FA 2605.

DRESSEN ET WILSON FONT UN PARI

WINTER HAVEN, 7. — Jimmy Wilson, gérant des Phillies, a parié avec Charlie Dressen, des Red de Cincinnati, un chapeau neuf contre huit, que son club terminerait la saison régulière en avant des Reds de Cincinnati, dans le classement de la ligue Nationale.

HÔTEL IROQUOIS

PLateau 5271 LIMITEE MONTREAL

Pour information: GASTON GARIEPY, Sec. Gérant

Chambre avec bain	Chambre double \$1.00 et plus	Chambre à la semaine \$2.50 et plus
\$2.00 et plus	Eau courante Téléphone	

SUGGESTIONS POUR DEJEUNER

Prix en vigueur de 7 heures a.m. à la fermeture

Menu spécial POUR DEJEUNER

Grua: avec lait — pain rôti avec marmalade, thé ou café

15¢

Spécial à 25¢

Jus de tomates — céréales ou gruau — pain rôti et marmalade, thé ou café.

Spécial à 35¢

Jus de tomates — céréales avec crème — oeufs rôtis ou bouillies — pain rôti, thé ou café.

Spécial à 50¢

Jus d'oranges — "Shredded Wheat" avec crème — Steak "Club House" — pain rôti thé ou café.

REPAS COMPLET 30¢ ET PLUS

LE CARNAVAL DE CHARITE REMPORTE UN IMMENSE SUCCES AU FORUM, HIER

Le carnaval de patinage de fantaisie, organisé au profit du Montreal Children's Hospital, au Forum, a connu un immense succès. Les billets avaient été vendus depuis plus de deux jours, de sorte que de nombreux fervents de ce sport ont été forcés de se tenir debout, ayant retardé à se procurer des billets.

Le spectacle a été des plus intéressants et les costumes magnifiques. Comme l'année passée, Evelyn Chandler a occupé la place prédominante dans le programme et chacune de ses apparitions était le signal de longs applaudissements.

En chaque occasion elle a été rappelée à trois reprises et s'est prêtée volontiers aux exigences des spectateurs.

Son numéro en compagnie de son époux, Bruce Mapes, a aussi soulevé l'assistance. Le couple de Mlle Louise Beirani et de Stewart Reburn a aussi remporté un immense succès, de même que Charles Askwith Jr. et Margaret Symington.

Les deux sœurs Caley Hazel et Dorothy, ont aussi fourni des numéros de première qualité, pendant que les deux comédiens Nathan Wailey et "Sammy" Jarvis ont fort amusé les spectateurs. Le menuet exécuté par la majorité des membres du Montreal Skating Club a aussi été un numéro fort goûté de l'assistance par sa grâce et son élégance.

Le numéro "Top Hat" qui fut inauguré l'an dernier, et qui fut de nouveau présenté cette année, sous un autre genre, a valu maints applaudissements de la part des spectateurs.

Le spectacle s'est terminé par le numéro "Coronation" en l'honneur des cérémonies qui se dérouleront à Londres dans quelque temps. Norman Gregory et Mlle Dorothy Benson méritent de nombreuses félicitations dans la préparation élaborée de tous les numéros, ainsi que la munificence qu'on remarqua dans les costumes.

"Red" Dutton donne des conseils aux Beavers

CALGARY, 7. — Les Beavers de North Battleford ont eu les conseils de deux stratèges expérimentés de la ligue de hockey Nationale au-jour d'hui, comme ils se préparaient pour la joute d'ouverture de demain contre les Tigers de Sudbury en finale pour la coupe Allan. Le gérant Jack Abbott a fait tenir deux courts pratiques à ses champions seniors de l'ouest du Canada hier, afin de conserver leur bonne condition pour la série de trois dans cinq contre les champions de l'est. On rapporte que tous les joueurs des Beavers sont en parfaite condition.



"Red Dutton"

Mervin "Red" Dutton, gérant des Américains de New-York et Rossie Helmer, ancien instructeur du même club, ont assisté à la pratique de l'après-midi.

Abbott dirigeait le club sur la glace, tandis que Dutton et Helmer avaient l'oeil ouvert pour le moindre défaut. "Nous leur avons demandé de nous faire les suggestions qu'ils pouvaient", déclara Abbott, qui a eu une courte conférence avec la paire après la pratique. "Red nous en a donné une". Mais Abbott refusa de dire ce qu'elle était.

"Tous les joueurs sont en parfaite condition", déclara l'entraîneur Cury Lynem. Il rapporta que le genou blessé de Walter McIntyre était guéri.

Tout en admettant que les Tigers de Sudbury, qui ont gagné la plupart de leurs parties éliminatoires par des scores élevés, les Beavers sont confiants de remporter la série contre le club de l'est. Quoique impressionné par les résultats des parties du Sudbury, ils disent que leurs propres résultats ne sont pas à dédaigner, ayant triomphé des Dominions d'Edmonton par 15 à 3 et des Wanderers de Fort Williams par 9 à 2 et 7 à 1.

Les Beavers, qui demandaient la démission de Coulson durant les finales de l'ouest du Canada, croient qu'ils sont plus forts sous la direction d'Abbott avec plus de cohésion.

TORONTO, 7. — Les Tigers de Sudbury, champions seniors de l'est du Canada, auront un alignement formidable quand ils rencontreront les Beavers de North Battleford, à Calgary, demain soir, dans la première joute d'une série de trois dans cinq, pour la coupe Allan. En parfaite condition, 13 joueurs, l'instructeur Red Stuart et le gérant Harry Towns arriveront à Calgary, demain matin.

Le noyau du club est le club Frood Mine qui gagna le championnat de la ligue Nickel Belt et qui ne perdit qu'une partie durant la cédule. Trois autres joueurs ont été choisis dans d'autres clubs de la ligue pour former une équipe qui défie toute opposition dans l'est sans aucune difficulté.

GOLDEY-F. MEURT DE PNEUMONIE

NEW-YORK, 7. — Goldey F., appartenant à Mme W.-A. Bridges, une des plus grandes aubaines du turf aux Etats-Unis, est décédée à Belmont Park, hier, de pneumonie. Goldey F., un rejeton de Tall Timber, fut achetée aux ventes de "yearlings" à Saratoga en 1935. L'an dernier, comme deux ans, elle remporta onze victoires en quatorze départs, finissant dans les trois autres occasions.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

COUPE STANLEY (finale)

Rangers à Détroit (deuxième partie d'une série de trois dans cinq).

COUPE ALLAN

Tigers de Sudbury vs Beavers de North Battleford, à Calgary (première partie d'une série de trois dans cinq).

Charlie Conacher jouera à l'attaque entre Nick Metz et Bob Davidson

TORONTO, 7. — Bien que la saison soit terminée pour les Maple Leafs de Toronto, ils n'ont pas moins continué à tenir quelques pratiques au Garden. Et lundi, de bonnes nouvelles ont émané de cet amphithéâtre. Il fut définitivement décidé que Charlie Conacher continuera à jouer sur l'aile droite, et lors de l'ouverture de la nouvelle saison en novembre prochain, on pourra voir de nouveau Conacher sur l'aile droite des Maple Leafs.

Conny Smythe a donné cette décision après avoir surveillé d'un oeil attentif le travail du "Big Train No 2" sur la défensive et sur l'attaque, à tous les jours, depuis que les Maple Leafs ont été abruptement éliminés par les "Jeunes" de Lester Patrick. Le gros ailier droit a été placé sur une ligne avec Bob Davidson et Nick Metz, et le jeu d'ensemble offert par ce trio, a décidé le pilote des Maple Leafs de laisser encore Conacher à l'attaque. "Il y a encore une place pour ce fameux artilleur, à l'avant", a déclaré Smythe. "Il est le meilleur ailier droit de la ligue, et il demeurera à cette position. Je crois qu'avec Metz et Davidson avec lui, sur une ligne, un de nos problèmes est résolu. Quant au quatrième joueur de défense je le trouverai d'ici à l'ouverture de la prochaine saison", a dit Smythe.

CONSIDERES FAMEUX

Smythe considère Metz et Davidson comme deux brillants joueurs. Alors que la plupart des autres joueurs ont failli à la tâche au cours des éliminations, Metz et Davidson ont affiché une belle tenue. Après avoir été appelé à figurer sur différentes lignes pendant une bonne partie de la saison, ces deux joueurs lorsqu'ils furent réunis sur une même ligne se sont adaptés à leur genre de jeu et se sont montrés fort redoutables. Avec Conacher qui possède un redoutable lancer et qui est un dangereux compte, Smythe espère beaucoup

de ce trio pour la prochaine saison.

Le jeu brillant de Regis "Pep" Kelly depuis qu'il est revenu aux Leafs après la fin de la saison des Black Hawks de Chicago, où il a terminé la saison régulière, est encore un autre atout pour Smythe. De la manière que Kelly joue présentement, il mérite certainement une position sur l'aile droite aux côtés de Thoms et de Boll. Par conséquent avec la fameuse ligne de Jackson-Apps-Drillon intacte, le département d'attaque des Maple Leafs de Toronto est prêt pour l'ouverture de la saison 1937-38.

LES RECRUES

Trois recrues de l'ouest ont pris part à la pratique. Ce sont: Harvey Barnes, Doug Bentley et Elmer Lach, tous de la Saskatchewan. Les nouveaux venus ont affiché une belle tenue, et bien qu'ils ne soient pas encore de calibre professionnel, ils n'auront pas de difficulté à trouver place sur une équipe senior pour acquérir de l'expérience. Barnes est un joueur de défense gaucher. Il est né le 13 février 1915, et pèse 162 livres. Il est natif de Carnduff, Saskatchewan, et a joué avec le Weyburn, la dernière saison. Avec les Beavers il s'est assuré 25 points.

Bentley, un ailier gauche, pèse 140 lb. Il joua avec le Moose Jaw, l'an dernier. Il célébrera son 20^e anniversaire de naissance en septembre prochain. Lach lui, aura 20 ans, en janvier prochain, et il est un brillant joueur de centre.

M. Peter-J. Spanjaardt, rédacteur sportif du journal anglais, le "Star" est décédé

Une figure populaire dans les cercles de journalistes pendant plusieurs années, dont la plupart se sont dépensées dans le sport, est disparue, hier matin, quand Peter J. Spanjaardt, rédacteur sportif au journal "The Star" de Montréal est décédé.

Probablement mieux connu sous le pseudonyme de "Span" par les milliers avec lesquels il a été en contact, le vétéran journaliste était probablement un des plus connus dans cette profession au Canada. Il n'écrivait pas seulement des articles de sport pour le journal "The Star" mais il couvrait la police et les affaires internationales durant les cinquante-et-un ans qu'il fit du journalisme.

Né à Amsterdam, en Hollande, en 1865, M. Spanjaardt vint au Canada en 1886. Il commença à faire du journalisme quelques années après son arrivée ici et l'année dernière il terminait un demi-siècle de travail pour le Star.

Réellement "un de la vieille école" des journalistes, M. Spanjaardt fut une figure populaire. Il travailla jusqu'aux récentes semaines des programmes de hockey professionnel.

Quoi qu'il fut rédacteur sportif durant 30 ans, le reportage de la police et du crime furent les premiers amours de "Span". Ses premières 20 années de journalisme furent passées dans la chambre des nouvelles générales et il couvrit plusieurs fameux cas de ce temps. Il s'acquiesça une grande réputation dans cette spécialité et il enregistra plusieurs victoires au temps, où la compétition était dure et que le reportage de la police n'était pas la routine qu'il est devenu aujourd'hui.

Jusqu'à quelques temps avant sa mort, il couvrait la police et les tribunaux pour l'édition du samedi d'un journal hebdomadaire local. Il aimait mieux cela d'après ceux qui le connaissaient le plus, que sa position de rédacteur sportif.

Il était une figure familière et aimée dans les tribunaux et aux quartiers généraux de la police.

"Span" avait un coeur loyal, mais il fut toujours quelque chose comme un homme mystérieux pour ses confrères. Il avait nombre d'a-

m's mais peu d'intimes. Il était célibataire, n'avait pas de proches parents. La solitude qui l'entourait, semblait lui plaire. Quand il couvrait des événements sportifs, il désignait les boîtes de journalistes que ses rivaux plus modernes occupaient. Il se postait dans quelque coin.

"Span" était un brillant rédacteur de croquis; il connaissait la joute de la lettre A à Z, et il fit beaucoup pour placer ce jeu dans la position qu'il occupait dans les cercles sportifs. Ce fut à des parties de croquis à Cornwall, qu'il rencontra pour la première fois Frank et Joe Lally, deux grands supporters de ce jeu et ils devinrent des amis pour la vie, et ils ne manquaient jamais de rendre une visite à "Span" quand ils venaient en ville.

Sa facilité de s'exprimer rendit "Span" un journaliste idéal des courses de yacht, et ses histoires sur les fameuses courses sur le lac St-Louis pour la coupe Seawanhaka furent des chefs-d'oeuvres de description. Les clubs de chaloupes et de canots trouvèrent en lui un supporter assidu, et il était particulièrement intéressé dans le Lachine Racing Canoe Club.

Il aimait à raconter le premier match de lutte qu'il couvra au Monument National, quand le fameux Hackenschmidt lutta avec Emile Maupas, fameux lutteur Canadien-français.

Ses souvenirs sur les batailles payantes, qui étaient illégales dans les premiers temps, le menèrent dans toutes sortes de places étranges, dans des étalles et hangars, et en une occasion dans le salon du Juge Coursal sur la rue Dorchester ouest.

Il demeurait à 544, rue Prince Arthur ouest. Les funérailles auront lieu vendredi à trois heures, chez M. Jos. Wray, rue de La Montagne.

Cy Williams et George Clark aux prises lors de l'ouverture, mercredi soir

La "Terreur de Talahassee", Cy Williams, rencontrera le géant George Clark, de Dundee, Ecosse, mercredi soir prochain, le 14, lors de l'ouverture officielle de la saison de lutte au Forum.

Le matchmaker Jack Ganson, l'actif organisateur des séances de lutte, a télégraphié à la Canadian Arena Company, déclarant qu'il était parvenu à faire les arrangements nécessaires pour mettre aux prises ces deux grands rivaux pour l'ouverture officielle de la saison ici. Ganson est arrivé à Boston, hier, en route pour Montréal, venant de Lexington, Massachusetts, et il ne lui a fallu que quelques minutes pour en venir à une entente avec Alex McLean, le bon gérant du lutteur écossais, qui affiche une tenue si sensationnelle.

Avec un tel programme, il est assuré que les amateurs de lutte se rendront en foule au Forum, mercredi soir, dans l'espoir de voir Cy Williams recevoir la râclée qu'on lui souhaite depuis longtemps.

Il se souviennent de ce qu'il a fait à Yvon Robert, et ils se rappellent aussi qu'il a envoyé Eddie Quinn, le gérant d'Yvon à l'hôpital avec une concussion cérébrale. Cette

fois-ci, ils espèrent que Clark règlera les comptes en lui infligeant une râclée, ne montrant pas de quartier pour cette brute. A en juger par le record de Clark, il semble que Williams est sur le point de recevoir une des pires râclées de sa carrière.

"Le programme de mercredi prochain sera un des meilleurs que je puisse préparer", a déclaré Jack Ganson, par téléphone, hier. "Je fais tout en mon pouvoir pour amener à Montréal huit des plus grands lutteurs de façon à ce que le premier programme soit aussi bon que le plus important de la saison. Je suis déterminé à abaisser le record de l'an dernier, alors que 94,000 personnes assistèrent aux séances de lutte."

Ganson passera la journée d'aujourd'hui avec sa fille au couvent de Lexington, Massachusetts, puis reviendra ensuite à Montréal, en passant par New-York, où il espère obtenir d'autres lutteurs pour son programme d'ouverture.

BOB FELLER DEFIE UNE VIEILLE SUPERSTITION

NEW-YORK, 7. — Le jeune Bob Feller qui croit qu'il gagnera 19 ou 20 victoires dans la ligue de baseball Américaine cette saison défie une superstition du baseball, aussi vieille que Grover Alexander, une superstition soutenue par les statistiques qui démontre que les lanceurs ne parviennent à remporter 20 victoires que tard dans leur carrière de baseball.

Un DiMaggio peut avoir mérité plusieurs honneurs à sa première année dans les majeures. Un Flish peut avoir fait le saut d'un club d'école pour jouer dans l'intérieur des Giants. Mais les lanceurs sont généralement âgés de 25 ans ou plus avant de remporter 20 victoires dans une saison.

Si le jeune de Cleveland réussit à démentir cette superstition, c'est une merveille.

Le premier jeune qui fut une merveille fut Christy Mathewson. Il gagna 21 parties pour les Giants en 1901, après avoir fait un court apprentissage dans les mineures. Il était âgé de 21 ans.

Comparé à Johnson
Plusieurs comparent Feller à Walter Johnson. Ce dernier vint au Senators en 1907 à l'âge de 20 ans mais il ne fit pas fureur à sa première année avec 5 victoires et neuf défaites. Trois ans plus tard, il gagna 25 joutes pour un club en septième position et commença une période glorieuse de 29 ans.

Walter Hoyt, le garçon d'école merveille en 1921 après avoir vaincu les Giants trois fois dans les séries mondiales, ne fit rien qui vaille les années suivantes. Il était âgé de 22 ans et lançait professionnel depuis 1916.

Lefty Gomes et Wes Ferrell, deux des lanceurs modernes, ont gagné chacun 21 joutes à l'âge de 21 ans et Schoolboy Rowe avait 21 ans quand il se joignit au Tigers.

Offre à Freddie Steele

NEW-YORK, 7. — Le promoteur Mike Jacobs a offert aujourd'hui à Freddie Steele, la "Terreur de Tacoma" une garantie de \$35,000 ou 37 1-2 p. c. des recettes nettes, pour défendre son titre de champion moyen du monde contre le gagnant de la bataille Fred Apostoli-Solly Krieger. Apostoli et Krieger en viendront aux prises mercredi soir prochain dans un combat de 12 rondes. Si Steele accepte, le match de championnat sera tenu à l'extérieur en mai. Le combat sera de 15 rondes.

SYMPATHIES

Le président et les officiers ainsi que tous les membres des ligues Fédérale, Métropolitaine et Inter-Cité, ont appris avec regret la mort de Mme Geo. Deschantal, épouse de l'arbitre avantageusement connu. Au nom de ces trois organisations, le président Geo. Lacombe prie M. Geo. Deschantal, ainsi que sa famille, de bien vouloir accepter leurs plus sincères sympathies.

Deuxième joute de la série Détroit-Rangers, ce soir

Les Rangers déclarent qu'ils remporteront la série en trois joutes, pendant que les Red Wings refusent de croire à la défaite

NEW-YORK, 7. — Aussi confiants qu'un groupe d'athlètes puissent l'être, Lester Patrick et ses Rangers sont partis pour Détroit, bien déterminés à terminer la série en trois joutes consécutives.

Les Rangers ont toutes les raisons au monde d'être assurés de leurs succès, car aucun club n'a jamais paru au meilleur de sa condition que le club de New-York, alors qu'il a remporté une première victoire sur les champions du monde par le score de 5 à 1, lors de la première joute de la série. C'était la cinquième victoire consécutive pour les hommes de Lester Patrick, et le cri de bataille est maintenant "cinq victoires consécutives."

Aucune blessure sérieuse n'est venue déjouer les plans de Lester Patrick. Ott Heller portait un pansement sur une entaille qu'il a reçue sur la tête, lorsqu'il fut accidentellement atteint par Lynn Patrick au cours d'une mêlée. Joe Cooper portait une douleuruse échymose à la suite d'une collision avec la bande, mais les autres joueurs sont sortis indemnes de la première partie et ces deux accidents ne sont pas sérieux.

DETROIT CONFIENT

DETROIT, 7. — Les Red Wings de Détroit, décimés par les blessures, une partie en arrière des Rangers, sont revenus chez eux aujourd'hui, confiants de sortir de leur impasse.

Pour conserver la coupe et le championnat du monde, qu'ils remportèrent l'an dernier, les Red Wings devront arrêter la charge sensationnelle des Rangers avant qu'ils ne remportent deux autres victoires.

Les Wings sont fort confiants d'accomplir cet exploit. Ils sont sortis de sérieuses impasses dans le passé, encore tout récemment à Montréal, alors qu'ils subirent deux échecs consécutifs, mais revinrent à la charge pour remporter la joute décisive.

"La tension est disparue," a déclaré Marty Barry, joueur de centre de Jack Adams, son gérant, hier soir, après être descendu du train. "Tous les autres joueurs sont de la même opinion."

UN RALLIEMENT A LA DERNIERE MANCHE DONNE LA VICTOIRE AUX ROYALS, 8 A 5

SANFORD, Floride, 7. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle"). — Les Royals de Montréal, dont les activités avaient été arrêtées par la mauvaise température depuis quelque temps, ont remporté une victoire de 8 à 5, sur les Lookouts de Chattanooga, une ferme des Sénateurs de Washington, aujourd'hui.

Mais les hommes de Rabbit Maranville ont dû fournir un beau rallement dans la dernière manche pour parvenir à décrocher les honneurs. Ils tiraient à l'arrière par le score de 5 à 4, lorsqu'ils allèrent au bâton pour la dernière fois dans la neuvième manche. Ils compulsaient et ont été touchés à plusieurs l'ultime manche pour s'assurer la décision.

Pendant que Crip Polli et Marvin tèrent cependant quatre points dans la neuvième manche, qui collectionnèrent six coups sûrs contre Polli et cinq contre l'ancien lanceur des Bears de Newark, les Montréalais en obtinrent autant. Ces derniers cependant, accumulèrent la plus grande partie de leurs coups sûrs dans la dernière manche.

Duke aida à sa propre cause en frappant un simple et un double, pour produire deux points. Bernie Cobb et Dave Harris ont mené au bâton pour les vainqueurs avec chacun deux coups sûrs. L'un des coups de Harris, fut un quatre buts. Gus Dugas et Irvine Jeffries ont frappé chacun, un deux buts.

Les Lookouts, ayant à leur tête le premier but Washbell, se sont assurés quatre de leurs cinq points contre Polli. Son successeur n'a accordé qu'un seul point pendant le reste de la partie pour avoir le crédit de la victoire.

Adams était aussi confiant, "nous leur en ferons voir de toutes les couleurs," a-t-il dit. "Le club qui a défait le Canadien devrait être assez bon pour les Rangers."

La question est toujours de savoir qui sera dans les filets des Red Wings demain soir. Si Smith n'est pas complètement remis, Earl Robertson qui a joué deux périodes lors de la partie de mardi à New-York, sera dans les filets.

La stratégie de Détroit durant la balance de la série a été passée en revue par Adams au cours d'une conférence avec Ebbie Goodfellow, Doug Young et Larry Aurie, ces deux derniers devant se contenter d'assister aux joutes en spectateurs, souffrant de fractures de la jambe.

Le principal sujet de la conférence a été de trouver un moyen de ralentir les jeunes sur l'équipe des Rangers, dont la vitesse a été le facteur principal des succès du club de New-York durant les éliminations.

GALENTO REINSTALLE

NEW-YORK, 7. — Tony Galento, poids-lourds de Newark, qui fut suspendu depuis la bataille Schmeling-Joe Louis l'été dernier, fut réinstallé aujourd'hui par la Commission Athlétique de l'état de New-York. Galento fut suspendu pour bouffonnerie et pour ne pas fournir son meilleur dans une préliminaire du programme quand Schmeling mit Louis hors de combat.

Le tournoi de lundi progresse

Sylvio Mireault travaille activement à préparer le tournoi de boxe amateur qui sera tenu sous les auspices de son organisation sportive, le club Champêtre, lundi soir prochain, le 12, à la salle Delorimier, et déjà deux rencontres ont été bâclées pour ce programme qui ne manquera pas de fournir une série de combats des mieux balancés.

Le club Champêtre fait actuellement sensation dans les cercles de boxe amateur, et ses porte-couleurs ont remporté maints championnats au cours des tournois qui ont été tenus récemment.

Sylvio Mireault est actuellement à la recherche d'un adversaire pour son fameux poids-léger, René Thibault, qui a bouleversé tous les calculs des experts en mettant le solide Jerry Polisseno hors de combat pour remporter le championnat de la ville.

Thibault est actuellement un des plus dangereux boxeurs de sa division et Mireault a tout probablement beaucoup de difficulté à lui trouver un adversaire. Il a cependant deux ou trois bons adversaires en vue et s'attend à bâcler au cours de la journée.

Charlie Mitchell, du club Champêtre, a été opposé à "Chicky" More, du University Settlement, qui a remporté une belle victoire hier soir en gagnant par mise hors de combat technique contre Henri Earl du club Montcalm. Cette rencontre ne devrait pas manquer de fournir beaucoup d'action.

Une autre rencontre mettra aux prises Neville Rose du Y. M. H. A. et Mike Spoon du University Settlement, et ici encore les fervents de la boxe amateur seront servis à souhait. Tous deux sont reconnus pour leur agressivité et un combat entre les deux ne saurait manquer de fournir un des meilleurs numéros de la soirée.

Le programme se composera de dix rencontres en tout, et Sylvio Mireault espère en bâcler plusieurs autres aujourd'hui et être en mesure de les annoncer dès demain.

LA LIGUE NATIONALE A TERMINE SA SAISON

LONDRES, 7. — Les Monarchs de Wembley si la Streatham ont terminé la cédule de la ligue de hockey Nationale, d'Angleterre, en annulant par le score de 4 à 4. La plupart des clubs vont continuer pour la compétition de la coupe de Montréal, Wally Cunningham, Coronation Gold, Frankie Leblanc, de Winnipeg, Stan King, de Fort William, et Jimmy Haggarty, de Port Arthur, ont compté pour les Monarchs. Pour la Streatham, les compteurs furent Red Stapleford, de Waterloo, Ont., George Shaw, de Stratford, Archie Stinchcombe, de Windsor, Ont., et Gerry Davey, de Port Arthur.

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Lions	30	8	2	171	109	62
Racers	27	8	5	158	88	59
Greyhounds	23	8	9	144	97	65
Rangers	23	12	6	183	138	51
Monarchs	18	16	6	156	140	42
Tigers	16	19	5	133	128	37
Streatham	12	18	10	135	154	34
Vikings	9	21	10	116	175	28
Rapids	8	21	10	147	158	26
Royals	10	25	5	157	231	25
Hawks	8	28	3	107	192	19

Aux clubs de baseball

Tous les clubs qui désiraient faire partie de la nouvelle ligue de baseball du Nord sont priés d'envoyer un représentant à l'assemblée qui sera tenue, vendredi soir, à 8 heures, à 7867 rue Henri-Julien. Les clubs Delorimier, Saint-Edouard, C.P. St-Philippe, Cercle Dollard et autres sont particulièrement invités. Pour informations s'adresser à E. Crépeau, 7867 rue Henri-Julien.

Duke 5 en 4; Kelly 3 en 5; Petticoles 8 en 4 manches. Frappé par le lanceur Petticoles (Dugas). Lanceur gagnant: Duke. Lanceur perdant: Petticoles. Arbitre: Ainsworth.

LE NOMBRE DES SECOURS AUGMENTE SOUS LE REGIME LIBERAL DE M. KING

Après deux années de régime libéral, il y a plus de gens bénéficiant du secours direct au Canada, qu'il y en avait lors des élections générales du mois d'octobre 1935, a déclaré l'hon. Earl Lawson, député de South-York et organisateur en chef du parti conservateur. Cette déclaration fut faite au cours d'une réunion de l'Association des Dames conservatrices de Notre-Dame de Grâce.

M. Lawson semble peu confiant que l'on puisse établir un système par lequel, en période de prospérité, l'on pourrait se prémunir, de façon quelconque contre les dépressions à venir, bien que cette responsabilité incombe au gouvernement King. Si la démocratie doit subsister, dit-il, une assurance-chômage du genre de celle adoptée par le régime Bennett, devrait être mise en vigueur. Il rappela à ses auditrices que cette mesure législative avait été soumise au Conseil Privé et que ce dernier avait décrété que l'assurance-chômage était une question qui relevait des provinces et non du fédéral.

VOTE DE CONFIANCE A M. J.-I. ARCHAMBAULT

ST-ANTOINE, 7. — Au cours d'une récente assemblée des électeurs de l'Union Nationale de St-Antoine, comté de Verchères, un vote de confiance a été accordé à M. Joseph-Ignace Archambault, maire du village, en sa qualité de chef du parti à St-Antoine. En témoignage d'estime et de reconnaissance pour les services qu'il a rendus, une preuve tangible lui a été donnée par écrit, alors que plus de deux cents citoyens ont signé le dit vote de confiance. Voici la liste des signataires:

J.-Bte. Archambault, maire de la paroisse; Pascal Archambault, J. A. H. Archambault, Lionel Gendron, Raoul Saint-Jacques, Armand Gendron, Joseph Louis Benoit, Harris Boisselle, Edmond Bonin, Germain Parent, Claudio Chagnon, Arthur Cormier, Origène Cormier, Wilfrid Corbeil, J. A. Dupont, Joseph Cabana, Octave Archambault, Armand Boisselle, Lionel Chagnon, Georges Gendron, Pierre Cormier, Lucien Archambault, Jean-Marie Gaudette, Arphad Deslauriers, Léo Ethier, Ambroise Thibault, Benjamin Archambault, Eugène Larocque, Aldo Larocque, Joseph Larocque, Adélard Gaudette, Alvaire Carrière, Antoine Malo, Philbert Fontaine, Héloïse Gaudette, Raoul Corbeil, Albert Bélanger, Emilien Chagnon, Jean Cormier, Edouard Corbeil, Léo Boisselle, Joseph Malo, Guy Archambault, Philias Chagnon, Antoine Cormier, fils, Jules Archambault, Roland Richard, Emile Archambault, Joseph Edouard Lecours, Joseph Héloïse Dupont, Léo Danseur, Antoine Cordeau, Romuald Phaneuf, Oscar Richard, Wilfrid Archambault, Joseph Gaudette, Jean Pascal Archambault, Léo Chagnon, Alf. Boisselle, J.-Bte. Saint-Germain, Alphonse Malo, Maurice Benoit, Joseph Richard, Albert Saint-Germain, Arsène Beauchemin, Joseph Théophile Corbeil, Jean-Aimé Bourgeois, Jean-Hte Phaneuf, Alphonse Girard, André Girard, Ch.-Edouard Tessier, Paul-Emile Bourgeois, L.-Marie Bourgeois, Joseph Thibault, Joseph Morin, Paul Archambault, Hormidas Bélanger, Joseph Gendron, Sergius Millier, Honoré Gendron, Maxime Archambault, Alph. Chagnon, Marius Chagnon, Adrien Richard, J. A. Bourgeois, Georges Bouvier, Camille Bouvier, Guillaume Richard, Louis Chagnon, Omer Girouard, P. H. Archambault, Omer Gaudette, Léo Archambault, Raymond Lussier, Antoine Cormier, père, Lorenzo Cormier, Jos. Adé. Archambault, Léonidas Archambault, Jos. Oct. Gaudette, Lucien Ares, Auguste Girard, Ignace Marchessault, Edouard Lecours, Jacques Antoine Lecours, Joseph Cordeau, Joseph Alphonse Cordeau, Stanislas Gendron, Honorius Gendron, Philippe Saint-Onge, Paul-Emile Gendron, Zéphir Gendron, Edmond Millier, Elmer Cabana, Adélard Dupont, Grégoire Dupont, Robert Dupont, Elzéar Gaudette, Sylvain Gaudette, Emery Gaudette, Camille Bélanger, Olivier Archambault, Julien Archambault, Gabriel Archambault, Joseph Arthur Cormier, Donat Gendron, Félix Hébert, Ernest Phaneuf, Oswald Beauchemin, Azarie Petit, Camille Petit, Pierre Chagnon, Pierre Corbeil, Adolphe Archambault,

LA SITUATION EST DEVENUE NORMALE

La situation est redevenue normale, hier, presque partout, en ce qui concerne l'inondation. L'eau est pratiquement disparue mais il reste, inutile de le dire, de la boue en abondance. Trois routes demeurent encore fermées, cependant: No 14—Montreal-St-Jean-Rousse Point; No 3—Montreal-Valleyfield, Messina, N.-Y.; No 4, de Huntingdon à Montréal.

Réunion intime des anciens élèves d'Arthabaska-Victoriaville

C'est ce soir qu'aura lieu, au Club Canadien, 425 est, rue Sherbrooke, près Saint-Denis, la grande réunion d'amis organisée par l'Association des Anciens Elèves des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska - Victoriaville, section Montréal, pour les Anciens de la région.

A cette soirée, M. Renaud Miville-Deschênes, directeur artistique de la Renaissance Théâtrale, un ancien, et ses artistes, nous interpréteront une courte comédie. Il y aura aussi chant, etc. Des rafraîchissements seront servis. Le tabac et les pipes seront fournis aux fumeurs. D'autres surprises sont aussi réservées à l'assistance.

Les Anciens, membres ou non de l'Association sont cordialement invités à se joindre à leurs confrères des années passées. L'admission est gratuite.

Pour de plus amples détails, communiquez avec le secrétaire-trésorier, M. J.-Rodolphe Ducharme, CRéscent 0508.

Ernest Archambault, Roland Girard, Raphaël Caron, Honorius Duhamel, Eugène Jacques, Bernard Danseur, Maurice Danseur, Armand Girouard, Arthur Bienvenue, Orléan Mandeville, J.-Bte. Cordeau, Paul Grégoire, Maurice Girard, Adélard Courtmarche, Emile Chagnon, Calixte Collette, Elzear Bouvier, Herménégilde Gendron, Antonio Gendron, Roméo Dupré, Lucien Malo, Raymond Guertin, Oscar Boisselle, Georges A. Archambault, Antoine Saint-Germain, Joseph Jacques, Oscar Beauregard, Azarie Beauregard, Bernard Lecours, J. E. Antoine Gaudette, J.-Hte. Corbeil, Paul Gendron, Maxime Gaudette, J.-Bte. Guertin, Noël Archambault, François Fecteau, M. Ferdinand Gendron, Laurier Beauchemin, Orléan Bélanger, Jacques Ant. Carrière, Barthélemy Collette, Ludovic Bienvenue, Alexandre Dupré, Joseph Lejeunesse, J.-Bte. Bélanger, J. A. Leclerc, Raoul Comeau, Nap. Lavigne, Polydore Labonté, Alvaire Beauchemin, Arthur Collette, Adélard Dupré, fils, Adélard Dupré, père, Flavien Marcotte, Joseph Chagnon.

Le col. Lindbergh est sain et sauf

MUNICH, Allemagne, 7. — Le colonel et Mme Charles A. Lindbergh ont atterri à l'aérodrome de Oberwiesfeld, ici, hier soir. Il a été impossible, cependant, de savoir pourquoi ils atterrissaient ici. Le colonel et Mme Lindbergh ont causé beaucoup d'anxiété depuis leur départ de Zagreb, Yougoslavie. Sans nouvelle d'eux depuis plusieurs jours, on s'inquiétait, mais heureusement leur arrivée en Allemagne montrent qu'ils sont sains et saufs.

TEMPERATURE

BEAU

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

PRIX
2¢

MONTREAL, JEUDI,
8 AVRIL 1937

Vol. VII — N° 199 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

Deuxième joute de la série Détroit-Rangers, ce soir



JIMMY BRADDOCK s'est mis sérieusement au travail en vue de son combat en juin contre Joe Louis, à Chicago, et on voit ici le champion poids-lourd de l'univers (à gauche) à l'oeuvre dans la forêt du Wisconsin en compagnie de son entraîneur, Jack McCarthy.



PHIL WATSON, un produit des rangs amateurs locaux, est le plus rapide joueur des Rangers, et son travail défensif sera un des plus sérieux obstacles pour les Red Wings, qui tentent de trouver un moyen de ralentir les rapides joueurs du New-York.



JOE COOPER, le solide joueur de défense des Rangers, qui a largement contribué à la première victoire des hommes de Lester Patrick, mardi soir à New-York sera ce soir l'objet d'une attention toute particulière de la part des Red Wings qui sont bien déterminés à remporter la victoire.



AL SIMMONS fait ici sa première apparition dans l'uniforme des Sénateurs de Washington, auxquels il aurait été vendu par les Tigers pour la somme de \$15,000. Clark Griffith croit qu'il renforcera considérablement son département de voltigeurs.



WALLY KILREA, le héros de la joute du Canadien, ici, jeudi dernier, tentera ce soir de se mettre de nouveau en évidence pour tenter de placer son club sur un pied d'égalité avec les Rangers, arrêtant ainsi la marche victorieuse des hommes de Lester Patrick.



JIM COLLINS, reconnu comme un des plus solides frappeurs chez les premiers buts dans les majeures, a abandonné son travail durant quelques instants pour donner des explications à Kay Todd sur le baseball, au cours de l'entraînement des Cubs de Chicago, à Avalon, Californie.